UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00471331 9

La vie et les œuvres de maître Arnaud de Villeneuve

par Marc Haden
Docteur en médecine

se vend à Paris chez Chamuel

QP
422
16

A l'ami Fromageot qui partage avec moi
et avec plusieurs autres cette gloire d'être
diplômé de la Faculté de médecine

Joyeux souvenir

Marc Haven

ARNAUD DE VILLENEUVE

SA VIE ET SES ŒUVRES

ARNALDVS — VILLANOVANVS —

La vie et les œuvres de maître Arnaud de Villeneuve

par Marc Haden
Docteur en médecine

se vend à Paris chez Chamuel
5, RUE DE SAVOIE, 5

MDCCCXCVI

685577
26.9.58

R
144
A7L3

CHAPITRE PREMIER

LA MÉDECINE AU XIIIe SIÈCLE

LA MÉDECINE AU XIIIe SIÈCLE

Arnaud de Villeneuve apparaît dans cette période ingrate de l'histoire médicale (1) qui a tant découragé les historiens et que beaucoup ont laissé de côté sans chercher à l'approfondir. Hippocrate, Alexandrie, Galien, Paracelse ont eu leurs historiens nombreux et érudits : autour des recherches faites pour exhumer les textes et les hommes, la clarté s'est faite, et d'autres individualités se sont dessinées ; l'époque bientôt s'est illuminée. D'un commun accord, usant des travaux antérieurs, les historiens de la médecine ont ainsi créé des périodes, s'arrêtant avec complaisance sur ces noms, dès lors connus, et passant sans insister sur les siècles et les hommes intermédiaires. C'est ainsi que Sprengel, Scudéri, Hecker, Damerow, Morivitz et presque tous les historiens établissent dans leurs ouvrages une grande division qui va de Galien à Paracelse, période délaissée, puisque, par convention, le réveil des études médicales se produit à l'avènement de Paracelse. Tous suppriment les noms trop difficiles à connaître des médecins du moyen âge, et laissant même les recherches sur les Arabes aux philologues orientalistes, s'efforcent de voir dans l'activité scientifique du XVe et du XVIe siècle une brusque renaissance que rien ne précédait. C'est le procédé le plus simple et le plus généralement répandu; toutefois

(1) Sixième époque de Daremberg « époque de conservation plus ou moins « active car il semble parfois, dit-il, que les efforts du moyen âge empêchent la « médecine de mourir plutôt qu'ils ne la font vivre. » *Cf.* Daremberg, *Histoire Sciences des médicales.* Paris, Baillière, 2 vol. in-8, t. I, p. 26.

nous devons noter l'originalité et la consciencieuse méthode de Daremberg, ce savant impartial et que nul labeur n'a fait reculer. Non pas que, pour le cas présent, ce maître ait consacré à Arnaud de Villeneuve des pages intéressantes (c'est à peine s'il lui accorde quelques lignes dans son *Histoire des Sciences médicales*); mais l'ensemble de son livre révèle cette érudition positive, ce jugement sûr et modéré, ce détachement de tout parti pris et de toute passion qui font l'historien et manquent chez le compilateur.

Une étude sur Arnaud de Villeneuve offre donc cet intérêt qu'elle nous met en face d'une époque de transition et nous permet de pénétrer pour notre part et suivant nos forces, ces temps un peu secrets et primitifs où l'éveil des lettres et des sciences s'effectuait lentement en Occident.

Les deux derniers centres où la médecine avait brillé, où des écoles et des doctrines avaient vécu étaient Rome d'une part, où le méthodisme après Celse et Galien avait donné naissance à de nombreuses sectes, il est vrai, mais n'avait plus produit de médecin éminent; et d'autre part Alexandrie, d'origine grecque, mais où le milieu plus favorable, la protection des princes, le mélange des races et l'activité d'une grande ville donne aux études médicales un caractère nouveau. Une science se fonde : l'anatomie naît de l'observation directe; la polypharmacie prend des proportions énormes. Une liberté absolue de l'esprit, une multiplicité d'observations et même une réaction contre la doctrine et la théorie poussée à bout par l'empirisme crée la science expérimentale et ramène la médecine des spéculations rationnelles en face de la nature; car ce sont là les deux pôles entre lesquels oscille toujours l'esprit humain.

Divers courants, émanés de ces deux centres transmirent leurs influences à l'Occident : pour Rome, ce fut l'Italie méridionale et surtout Salerne qui conserva le méthodisme de Galien, la méde-

cine classique et ses enseignements. Tandis que s'éteint de plus en plus la richesse médicale en Grèce, que les praticiens grecs, d'abord célèbres, diminuent de nombre et de renommée à la cour de Constantinople (1).

En Italie, l'école de Salerne et bientôt plusieurs autres grandissent. On a voulu donner à cette école comme fondateurs des individualités arabes, grecques ou juives, fixer une date précise et tardive de son institution ; il semble établi (2) que dès le VIIIe siècle, Salerne était une ville médicale : en 846, les Archives du royaume de Naples citent les noms de médecins Salernitains ; en 984, l'évêque de Verdun vint s'y faire opérer de la pierre ; et au milieu du XIe siècle, Pierre d'Amiens fait l'éloge des maîtres qui y enseignaient : Petrocellus qui écrivit la *Pratique* et Gariopuntus, auteur d'une *Somme médicale* et du *Passionnaire*. Ces deux ouvrages, mélange de toutes les théories des successeurs de Galien, sont les plus anciens documents que nous ayons sur la médecine de Salerne ; ils ne se ressentent pas encore de la réaction hippocratique qui se produisit du milieu du XIe au XIIe siècle à Salerne et qui fut due à l'introduction des livres arabes (3).

C'est à cette date et grâce à l'impulsion que donnèrent aux études ces livres hippocratiques, que plusieurs autres villes virent se fonder des écoles médicales : Bologne, Padoue, Milan, Ferrare, Brescia. Celle de Naples fut spécialement protégée par Frédéric II et par Charles d'Anjou. Des noms illustres ont conservé le souve-

(1) Au XIIe siècle, on ne trouve que deux noms : *Actuarius*, nom commun à tous les médecins de la cour et qui resta surtout à celui-là, Jean, fils de Zachara ; et un certain *Myrepsus*.

(2) Meaux de Saint-Marc. *L'école de Salerne*. P. Baillière, 1861, 1 vol in-8, LXX, 342 p. Introd. de Daremberg où il résume ses travaux et ceux de De Renzi sur cette question.

(3) Par Constantin, moine du mont Cassin, vers 1075.

nir de ces Universités : des médecins comme Pierre d'Apono (1), Lanfranc de Milan, Jean Passavant (2) venaient d'Italie en France enseigner et pratiquer la médecine. A l'époque d'Arnaud de Villeneuve, toutes les grandes cités italiennes avaient leur école médicale (3) ; quelques-unes comme Salerne reçoivent des hospices : les tarifs, les examens médicaux deviennent matière à décrets royaux.

Telle était la descendance médicale de Galien : l'influence de Rome subsistait encore dans ces milieux. D'Alexandrie, la science était venue par les Arabes : du milieu du VIIIe siècle à la fin du Xe, les Arabes, tout-puissants en Espagne, y apportent leur cience, leur civilisation originaire d'Alexandrie, et, malgré les pertes matérielles successives qu'ils font du Xe au XIIIe siècle, leur influence intellectuelle en Espagne, en Italie et en Provence demeure et continue à se répandre. Au point de vue médical, les Arabes apportaient non seulement les livres grecs traduits, résumés et un peu altérés, les collections hippocratiques ignorées jusque-là et dont le texte grec restera inconnu jusqu'à la Renaissance, mais encore et surtout des faits précis, une méthode d'observation nouvelle, une science anatomique qui suscita chez ceux qui la reçurent le désir de mieux savoir ; enfin, une richesse pharmaceutique et une curiosité de la nature qui produisirent peut-être des erreurs et

(1) Ou Pierre d'Ahan, contemporain d'Arnaud, également poursuivi comme lui sous prétexte de magie, auteur du *Conciliator*, du traité *des Venins*.

(2) J. Passavant de Milan, professeur à Paris et à Montpellier.

(3) A Salerne : Alcadinus, Zacharius mort en 1248, Brunus, Théodoric ; à Pise : Michaël Bandinus ; à Milan : Lanfranc ; à Plaisance : Guillaume de Salicet ; à Parme : Roger de Parme ; à Padoue : maître Agnus, maître Jean, maître Zamboninus, physiciens ; Matthæus Roncalitrius, mort en 1303, Richard de Wendoure, premier médecin de Grégoire IX, Barthol. de Varignagna, premier médecin de Nicolas IV, Angelus de Camers, premier médecin de Boniface VIII ; à Bologne, Taddeo d'Alderotto.

des espérances prématurées, mais aussi des découvertes chimiques en plus grand nombre. C'était l'esprit d'Alexandrie, sa méthode presque intégralement transplantés dans le terrain de l'Occident. Cette science s'était répandue par les traductions en Italie et en Provence ; mais son centre, d'abord à Cordoue, fut ensuite à Grenade, à Murcie sous Alphonse X, enfin à Barcelone.

Un troisième élément vint se joindre aux deux précédents pour produire la science médicale du moyen âge : c'est l'élément populaire, vulgaire, de la médecine empirique. Tous les peuples intermédiaires et même primitifs, apportèrent le contingent de leurs recettes extra-médicales. Rome avait conservé avec Pline la vieille médecine empirique de Caton qui précéda l'arrivée des praticiens grecs dans ses murs, et qui survécut au méthodisme de Galien. Cette médecine populaire, transmise avec l'autre, laisse encore dans la médecine italienne et principalement dans l'Ecole de Salerne, des traces indubitables.

Juifs et Arabes ont entremêlé les recettes magiques à la science classique : l'Espagne a peut-être joint aussi quelques notes à ce concert ; mais ce courant populaire, cette médecine vulgaire, qui devait jouer un rôle important dans la constitution de la science, vint surtout de la France qui n'apportait rien d'autre d'ailleurs à l'œuvre commune.

On ne trouve en effet chez nous, à cette époque, à part quelques médecins étrangers comme Albert-le-Grand, Roger Bacon, Gilbert l'Anglais, moines d'ailleurs et voyageurs pour la plupart, que des prêtres se vouant à la médecine : Rigord, moine de Saint-Denis ; Gilles de Corbeil, chanoine de Paris ; tous médecins ou plutôt infirmiers d'un couvent, ayant pris cette charge comme d'autres étaient cuisiniers, copistes ou portiers (1).

(1) Il en était de même dans les couvents de femme où une sœur était l'infir-

Quelquefois, un peu de célébrité leur venait d'une cure entreprise et réussie, et leur nom arrivait jusqu'au château d'un seigneur, jusqu'au roi, qui se les attachait à titre de chapelain-médecin. Tel était le médecin de Louis XI. Ce rôle était même peu estimé : il donnait, il est vrai, certains avantages et une liberté que plusieurs devaient y chercher (1), mais il favorisait aussi le relâchement des mœurs religieuses et la laïcisation des sciences et des individus. Alain de Lille au XIIe siècle, Jean de Salisbury qui vint à Paris, en 1136, et Hélinaud, moine des Citeaux, donnent sur la futilité, la jactance et l'immoralité des clercs-médecins d'alors, des renseignements sévères (2).

Peu à peu, la séparation se fit entre le clergé et les laïcs. Jean Pitard, fondateur de la corporation des chirurgiens, obtint le premier, de Louis XI, les privilèges dont le chirurgien du roi a continué de jouir; Ermengard de Montpellier, médecin de Philippe le Bel, fut un médecin laïc ; et de son côté le clergé interdit de plus en plus sévèrement la pratique de la chirurgie, les recherches anatomiques, les expériences chimiques dans les couvents (3).

Mais cette médecine laïque et empirique sortie des cloîtres conservait toute la naïveté d'un art qui se forme, et qui trouvait

mière, la garde-malade du couvent. Cf. *Historia medicorum*, in-16, 970 pp. publié par C. Matthias, Göttinge 1761, p. 56, § 105.

(1) En 1130, le cardinal d'Estouteville accorde aux médecins de Paris, tous clercs, le droit de se marier. *Hist. medicorum*, p. 54, § 102.

(2) Daremberg, *Hist. des Sciences médicales*, p. 256, note.

(3) Par un décret inséré dans la Sexte, Boniface VIII menace d'anathème quiconque fera bouillir des cadavres. — Honorius III défendit aux archidiacres, curés, prévôts, chantres, prêtres... d'exercer la profession médicale. Le concile de Latran n'avait interdit en 1215 que les opérations par le fer et par le feu. — Les dominicains, par un statut de leur chapitre tenu en 1243, à Paris, s'interdirent généralement la médecine : ils ne veulent même pas de livres de physique ou de chimie dans les couvents : « non studeant in libris physicis nec etiam scripta curiosa faciant. » Cf. Pasquier. *Rech.* livre IX, ch. 36, et Martin. *Thesaur anecdot.* IV. 1685.

dans ses clients autant de foi religieuse que de confiance ignorante : elle mélangeait les recettes des pèlerins aux versets de prières et aux formules magiques. C'est la médecine qui existe encore au XIIe siècle et au XIIIe siècle. Celle de Saint-Amand, prévôt des chanoines de Mons, maître en médecine à Paris, de Bernard de Gordon (auteur du *Lilium medicinæ*), de Pierre d'Espagne, de Jean de Gadesden, qui réunit ces formules dans sa *Rose médicale*.

De ces trois courants, le plus important, celui qui va tout envahir, c'est le courant arabe ; grâce aux encyclopédistes, aux copistes désintéressés des cloîtres, à certains amateurs laïques, les textes classiques se conservaient intacts ou à peu près, sinon actifs, du moins permanents. Sous l'influence arabe, au contraire, le flot de livres apportés avec des autorités nouvelles, avec surtout le prestige du lointain et de l'étrange, font oublier et abandonner les noms anciens ; les noms seuls, car la doctrine n'a pas changé et c'est de la Grèce encore qui vient à l'Occident par les invasions étrangères. Le deuxième courant, celui de Rome, est bien faible : Galien a bien encore, grâce à Salerne, son autorité, mais Celse est inconnu et de plus en plus s'efface leur action. Tandis que les centres restent imprégnés du caractère propre qui les spécialise, aux frontières ces courants se mêlent et se fondent insensiblement. L'Espagne est arabe ; Palerme, Bologne et l'Italie du Sud, sont classiques et latines ; mais déjà Padoue est averrhoïstique ; en Provence, dans le Languedoc, naissent des centres littéraires et scientifiques où la médecine prend un caractère nouveau. La fondation de l'école de Montpellier doit être rapportée à cette époque (1).

(1) Astruc. *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*, P. 1767, in-4°, p. 151 s. q.

Il ne faut pas oublier, en effet, que dès les premiers siècles de notre ère, des centres importants existaient tant en Espagne qu'à Bordeaux, à Narbonne, à Montpellier ; qu'à partir du VIIIe siècle, les écoles philosophiques des rabbins de cette région (1) étaient des plus florissantes et célèbres. Or les Juifs ont joué, dans cette fusion du courant arabe avec le courant latin et par suite dans l'histoire de la médecine, un rôle très important (2). Traducteurs d'une part des œuvres arabes, d'autre part très versés dans les sciences médicales (3), que leur tradition conservait avec tant d'autres choses dans le Talmud, cette encyclopédie jalousement défendue, ils furent les premiers à étudier les livres Arabes, à faire commerce de leurs traductions.

Le Languedoc et la Provence offraient donc, à cette époque, le point actif de la vie intellectuelle et, tandis que Paris n'avait que de rares et peu intéressants rhéteurs scolastiques, Rome, d'inu-

(1) Ecole de Lunel en particulier, cf. Bédarride. *Les Juifs en France, en Italie et en Espagne.* P. Lévy, 1867, p. 90

(2) Astruc. *Op. cit.*, p. 168. Bédarride *Op. cit.*, pp. 96 et 100. Steinschneider. *Archives de Virchow*, *XXXVII*. (Tirage à part de 1868.)

(3) Ferragus, médecin juif, traduisit les œuvres de Buhahylyha Byngezla (cité par Arnaud de Villeneuve, II. 204 *bc-bc'*). Benevenutus Grassus Hierosolimitanus (juif connu sous ces noms latins), exerça à Salerne et à Montpellier, au commencement du XIIIe siècle. Prophatius, Jean de Saint-Gilles, Guillaume de Mazères, qui étaient à Montpellier les contemporains d'Arnaud, étaient tous trois des médecins juifs. (Astruc. *Op. cit.*, p. 147-166 et 169.) De même Guillaume de Varignana à Gênes, Zacharias à Salerne. Les auteurs médicaux, les praticiens juifs d'Espagne, ceux de Lunel, de Narbonne, sont trop nombreux pour être cités ; rappelons les plus connus : Juda aben Tybbon (de Lunel), 1170. Salomon ben Juda, juif converti au mahométanisme, médecin en Andalousie vers 1190 ; Abraham aben Schal (1245) ; Abraham aben Ezra, de Tolède, enfin, Moses Maïmonide [RaMBaM] (1135-1209, auteur d'un traité *De la Santé* adressé au sultan de Babylone et d'*Aphorismes*, selon les doctrines de Galien et d'Hippocrate.

tiles compilateurs (1), des intelligences avides cherchaient et s'efforçaient, à Barcelone, à Montpellier, à Padoue.

L'effort de l'Italie, le plus vigoureux à cette époque, ne restait d'ailleurs pas isolé : malgré les efforts de Frédéric II et de Charles d'Anjou, pour maintenir à Naples le centre des études médicales, le mouvement général emportait la science ancienne au-devant de l'élément nouveau envahissant et vers la célébrité des écoles du Midi de la France alors florissantes, vers Paris, qui naissait. C'est ainsi que Lanfranc de Milan, Pierre d'Apono, vinrent en France apprendre et enseigner et tentèrent de réaliser à eux seuls cette fusion scientifique déjà commencée par la série des médecins juifs et continuée par ces nouveaux arrivants, comme elle le sera par Arnaud de Villeneuve, par Raymond Lulle, son disciple, pour aboutir, par un rapprochement lent et continuel de l'alchimie, au chimisme médical, enfin aux théories originales du XVIe siècle (2), à une époque qui n'est plus seulement conservatrice, mais productrice.

Ce court exposé de l'état des courants médicaux à l'époque d'Arnaud de Villeneuve était nécessaire pour permettre de mieux comprendre sa vie, dont les incidents, voyages et les travaux furent nécessités par son temps, pour mieux pénétrer son milieu et apprécier son rôle dans la série continue des travailleurs qui mènent l'humanité des ténèbres à la lumière.

(1) En 1136, les médecins se divisaient eux-mêmes en *Physici* (alchimistes, observateurs) ; *Theorici* (philosophes, le plus souvent scholastiques); *Practici* (empiriques, rebouteurs, etc.) ; *cf.* Jean de Salisbury : *Op. cit.* Arnaud dit même à ce sujet, dans le *Breviarum*, que les médecins de Paris sont plus théoriciens, ceux de Salerne plus praticiens, et dans un autre passage (II 146 *bc*), il raille ces théoriciens de leur ignorance thérapeutique.

(2) Daremberg. T. I, p. 25, indique cette série d'esprits originaux et libres qui, précurseurs ou successeurs de Paracelse, ce grand révolté, firent la réforme médicale et dégagèrent les esprits de toute entrave dogmatique.

CHAPITRE DEUXIÈME

BIOGRAPHIE

BIOGRAPHIE

Arnaud de Villeneuve naquit vers le milieu du XIIIe siècle : la date exacte de sa naissance est difficile à déterminer et ses biographes diffèrent beaucoup d'opinion à ce sujet. Astruc (1) le fait naître en 1235, et les dictionnaires (2) ont reproduit cette date. Hœfer (3) pense que 1240 est un chiffre plus exact, sans d'ailleurs apporter de preuves à l'appui de son dire ; c'est sans doute d'après J. de Haitze (4) qu'il a formulé cette affirmation. Symphorien Champier (5) avait, au contraire, donné comme date de sa naissance l'an 1300, mais malgré toute l'autorité de cet auteur, il semble difficile d'admettre son assertion. Le Dr Freind (6) n'est point de cette opinion et il fonde la sienne sur l'anecdote suivante : dans un concile tenu en France, entre autres accusations portées contre Boniface VIII, il y est porté que ce pape, après avoir condamné un livre d'Arnaud que la Faculté de théologie de Paris avait déclaré renfermer des sentiments hérétiques s'était rétracté de son propre jugement, en rendant son approbation à

(1) Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier. P. in-4° 1767.

(2) Biographie médicale P. 2 v. in-8 . t. I. page 129.

(3) Histoire de la Chimie. 2 vol. in-8°. P. 1842, chez Hachette. T. I. p. 385.

(4) J. de Haitze. Biographie d'Arnaud de Villeneuve. Aix, 1719 in-12. 197 *p.*

(5) Symphorien Champier (Campegius) médecin du XVIe siècle et célèbre érudit a écrit en tête de son édition de Lyon (1520) des *Opera omnia Arnaldi Villanovani* une vie très succincte de l'auteur.

(6) *The History of Phisic...* trad. en français par B.... P. 1728 in-4°.

cet ouvrage. C'est du moins un des reproches que Guillaume Vezenobre articule contre ce pontife ; quoi qu'il en soit de cette accusation, il est au moins certain que Boniface mourut en 1303 ; ainsi il est évident qu'Arnaud vint au monde longtemps avant l'an 1300. D'autre part la date de sa mort en 1310 semble bien exacte comme nous le verrons plus loin. Enfin les dates intermédiaires données par différents auteurs ne peuvent concorder qu'avec une naissance comprise entre les années 1235 et 1250 et cette opinion est conforme à celle d'un très grand érudit : l'abbé Lenglet-Dufresnoy qui, dans son Histoire de la Philosophie hermétique, fait naître Arnaud de Villeneuve en 1245 (1). Le lieu de sa naissance est encore plus discuté. Le nom de Villeneuve est si répandu, les voyages de notre auteur à travers la France, l'Italie et l'Espagne ont été si fréquents que plus de vingt villes ou bourgs lui ont été attribués comme lieu d'origine. L'opinion courante aujourd'hui, celle des dictionnaires, est que l'Espagne fut sa patrie. Elle repose sur l'autorité d'Hauréau (2) et de A. Germain (3) en France, de Schneider en Allemagne (4) Hauréau s'appuie pour prouver son origine espagnole sur ce passage d'une lettre de Clément V... « Magister Arnoldus de Villanova clericus Valentinæ diœcesis... » Ce texte ne nous semble pas suffisant pour établir qu'Arnaud fut né dans le diocèse de Valence : on peut seulement en conclure qu'à cette époque il y vécut, à la rigueur qu'il y passa une grande partie de son existence ; cela est hors de doute d'ailleurs.

A. Germain apporte un document nouveau, sinon très impor-

(1) Lenglet Dufresnoy. *Hist. de la Phil. hermétique.* P. Coustelier. 1742. 3 v. in-16. *Cf.* T. I. p. 139.

(2) Notice sur Arnaud de Villeneuve. T. XXVIII de l'*Histoire littéraire de la France.*

(3) *La Médecine et les Sciences occultes à Montpellier.* P. 455. Montp. 1872.

(4) Schneider. *Geschichte der Alchemie.* Halle 1832. 1 v. in-8° *cf.* p. 146.

tant : cet auteur a découvert dans la bibliothèque de Carpentras un traité manuscrit de géométrie (1) écrit en patois du pays, datant du xve siècle où l'on trouve f° 160, ces vers :

Sapias.....
Qué yeu Arnaut de Villanova
Doctor en leis et en décrets
Et en la siensa de Strolonnia
Et en l'art de medicina
Et en la santa Theulogia
Enquaras mais en las VII arts
Maîstre per tost fuy apelats
De Quataluenha nadieu fuy.

L'affirmation est catégorique, il est vrai ; mais avant de s'y fier pleinement, il est raisonnable de chercher quelle valeur présente ce manuscrit.

1° Sa date. Ce manuscrit est de 1405, comme on peut le voir à l'*explicit*; il suit un ouvrage en languedocien de B. Boisset, géomètre, et est écrit de la même main. Tout porte à croire, et c'est l'avis d'Hauréau, que Boisset a voulu attribuer une de ses œuvres à Arnaud pour lui donner plus d'autorité.

2° Ne présente-t-il rien de suspect? D'abord, il nous semble surprenant que, en le supposant Espagnol ou Italien, Arnaud ait choisi ce langage d'un patois bizarre et ce genre versificatoire dont il n'a jamais fait usage, qui répugne d'ailleurs à sa manière habituelle de composer, pour écrire un traité de géométrie aussi inconnu à ses éditeurs et aux bibliographes, qu'opposé à ses études ordinaires. Tous les ouvrages de science de cette époque sont écrits dans la langue scientifique internationale d'alors, le latin.

(1) Le mss porte les titres et cotes suivants : Arnaud de Villeneuve. *Tratta de geometrio prattico*, au f° 20 v° du mss. coté 525.

En second lieu, le titre de *docteur* que prend ici l'auteur du manuscrit, est un anachronisme qui rejette ce traité bien postérieurement à la mort d'Arnaud et en fait un document sans valeur pour le cas qui nous intéresse. Le titre de docteur n'apparaît à Paris qu'en 1450 et à Montpellier qu'en 1485. Avant Arnaud et de son temps, c'est la maîtrise que l'on va chercher à Paris, et non le doctorat. Enfin, Arnaud se serait difficilement réclamé du titre de docteur en astrologie et n'avait aucun titre à se parer d'abord de celui de docteur en lois et décrets.

Aussi, nous refusons-nous de conclure un peu à la légère avec A. Germain, que la question est désormais tranchée et que les biographes futurs n'ont plus de méprises à commettre. Le texte cité, sans aucun doute apocryphe, ne saurait donc jamais faire autorité contre le moindre mot de ses œuvres officielles en latin ou contre le témoignage de ses contemporains.

Schmieder l'appelle Arnold *Bachuone* et le fait naître à Villanova, en Catalogne. Bachuone lui semble, comme Barchinone à Germain (1), la preuve évidente que le Villeneuve d'où Arnaud est originaire est voisin de Barcelone. Bachuone et Barchinone sont, en effet, des mots qui suivent souvent le nom d'Arnaud, avec différente orthographe d'ailleurs, sur les manuscrits anciens.

Voilà la série complète des documents apportés en faveur de l'origine espagnole d'Arnaud de Villeneuve : ces documents ont suffi à faire loi jusqu'à ce jour; peut-être la complaisance trop grande des écrivains de seconde main a-t-elle contribué avec bonheur à ce succès ; il est plus facile d'admettre une opinion que de chercher une vérité.

Parmi les auteurs qui ont réclamé pour la France la gloire de compter Arnaud de Villeneuve parmi ses enfants, le plus an-

(1) Note, page 456.

cien en date est son contemporain Jean Villani (1280-1348), historien de Florence qui, dans son histoire, dit qu'il naquit en Provence (1).

Saint Antonin de Forciglioni, qui vécut le siècle suivant (1389-1459) et fut archevêque de Florence, lui donne aussi la même origine (2).

Symphorien Champier, qui a tenté une biographie générale de tous les médecins, l'affirme Français, de la France narbonnaise appelée Provence. Malgré l'opinion des Catalans, ces demi-goths, dit-il, qui le réclament comme étant né à Villeneuve, à quatre milles de Gyrone, il faut savoir qu'il est né à Villeneuve de Narbonne (3). L'opinion de Champier est une des plus importantes. Lenglet Dufresnoy fait justement remarquer que Champier était habile médecin et fort curieux en histoire ; qu'il a même vécu en Languedoc et en Provence ; qu'ainsi, il pouvait avoir sur la patrie d'Arnaud des lumières et une tradition qui nous manquent aujourd'hui.

C'est aussi l'opinion de P. Castellanus (Pierre Duchatel) (4), de Remacle Fuchs (1510-1587) (5).

Dans un autre ordre d'études, et par conséquent en puisant à d'autres sources, Traquéau (1481-1558) (6), dans son *Traité de la*

(1) *Storie fiorentine*, livre IX, ch. III.

(2) *Historiarum opus.* Venise, 1480. Titre 21, ch. II, § VIII.

(3) « Arnaldus natione Gallus. A Gallia enim Narbonensi quam provinciam « nostri appellant genus utrinque ducit... nascitur igitur in Provincia narbonensi « in oppido quodam appellato villa nova... » *Arnaldi vita, cf.* Opera omnia. Lyon, 1532, f° AAij.

(4) *Vitæ illustrium medicorum.* Anvers, 1618, in-8°.

(5) Remacle de Limbourg. *Illustrium medicorum qui superiori seculo floruerunt vitæ.* P. 1541, in-8°.

(6) OEuvres publiées à Lyon, 1574, *cf. Traité de la Noblesse*, ch. 31.

Noblesse », arrive au même résultat. La Motte le Vayer (1) (1588-1672) a même avancé que la chimie et la parfumerie étaient l'origine des biens de la maison de Villeneuve de Vence, dont Arnaud aurait été ainsi le fondateur. Cela est faux d'ailleurs, et l'on trouve, deux siècles avant, des seigneurs de Villeneuve (2), mais cela prouve du moins que La Mothe le Vayer avait des documents montrant son origine de Villeneuve Loubet, près Vence (3).

Parmi les auteurs modernes qui ont étudié la question avec soin et se sont rangés à cet avis, il faut compter Astruc, dont nous avons déjà cité l'ouvrage ; Joseph de Haitze, historien provençal du XVIIIe siècle, qui a consacré une étude très complète à Arnaud de Villeneuve (4); enfin, Octave Teissier, dans sa collection des *Hommes illustres du Var* (5).

(1) *Traité de la connaissance des sciences destiné au Dauphin.* P. 1640, in-4°, ch. *De la Chymie*, p. 306.

(2) Cf. J. Haitze, p. 165.

(3) Il existe quatre autres Villeneuve en Provence : Villeneuve, faubourg d'Avignon ; Villeneuve, à trois lieues de Forcalquier ; Villeneuve-Coutelas, près Tavernes, et Villeneuve-lès-Arles.

(4) J. Haitze : *Vie d'Arnaud de Villeneuve*, in-12, 197 pages. Aix, 1719, B. N. (L. N. 27/630), écrit, page 12 de son livre : « *Arnaud de Villeneuve était natif* « *du lieu d'où il prit son surnom à la manière des savants du moyen-temps.* « *C'est un village dans la Provence orientale* (Alpes-Maritimes actuelles, arron- « dissement de Grasse) *et au diocèse de Vence, également fameux pour avoir* « *donné son nom non seulement à ce grand homme, mais encore à l'une des plus* « *illustres maisons de cette province, ou, si l'on veut, pour l'en avoir reçu* ».

(5) O. Teissier : *Les Hommes illustres du Var*, 1 vol. in-16. Toulon, 1858. Nous n'avons pas voulu citer le témoignage d'Olaüs Borrichius : *De ortu et progressu chimiæ.* Copenhague, 1668 (Cf. p. 129). Cet auteur assure qu'il a connu un des arrière-petits-fils d'Arnaud, M. de Villeneuve Montpesat, l'un des premiers barons de Provence qui fit devant lui, en 1664, à Avignon, des expériences qui marquaient qu'il avait hérité de la philosophie hermétique d'Arnaud de Villeneuve, qu'il reconnaissait pour un de ses aïeux, « *et Arnaud avait communiqué la même*

Mais ce n'est pas assez de voir cette opinion—d'ailleurs si générale et qu'il suffisait d'interroger pour reconnaître telle — bien établie parmi les historiens les plus anciens, parmi ses contemporains et parmi les érudits. Pour qu'une conviction naisse dans l'esprit, il faut encore interroger les faits et chercher dans les écrits d'Arnaud et dans sa vie les détails pouvant jeter un peu de lumière sur son origine.

Nous nous étonnons que parmi tous ses biographes, dont la plupart au moins avait lu les œuvres de leur auteur, aucun n'ait songé à réunir et à rapprocher ces documents. La lecture attentive des différents traités d'Arnaud de Villeneuve nous a confirmé dans cette opinion qu'Arnaud était bien français et provençal.

Dans son Epitre dédicatoire du traité « *De la Conservation de la jeunesse* » à Robert, roi de Naples et comte de Provence, il écrit, parlant de lui : « .... *qui ex innatæ fidelitatis devotione pro salute vestra semper oro* » (1).

Dans le « *Régime de Santé* » il cite, à différents endroits, des noms vulgaires, dit-il, de fruits, de plantes ou d'aliments qui sont encore en usage dans le patois de Provence; toutes les fois où la citation est celle d'un mot provençal, Arnaud dit simplement : ce qu'on appelle vulgairement... *quæ vulgariter albuginiæ vocantur* (2); au contraire, lorsqu'il cite un nom courant Allemand, Italien ou

science à Pierre de Villeneuve, son frère ». Or, cette dernière assertion étant sinon radicalement fausse, au moins fort invraisemblable, il est probable que le renseignement qui précède n'a pas plus de valeur. Petrus Villanovanus, qui doit plutôt s'appeler Petrus Toletanus (ou de Tolède), né à Villeneuve, en Catalogne, vécut à Tolède au XIVe ou au XVe siècle. Il est auteur de quelques ouvrages alchimiques, et c'est cette similitude de travaux qui l'a fait apparenter à tort à Arnaud. Cf. Schmieder, p. 146.

(1) I. 75. *ac.*

(2) I. 69. *ac.* etc.

Espagnol, ce qui nous intéresse spécialement, il a soin d'indiquer que c'est là un nom vulgaire d'une langue étrangère (1).

Mais le texte le plus remarquable est le suivant, tiré du « *Régime de Santé* » : « *Sed quando ex milio et panico fit talis cibus quod* « *sunt excorticata tunc vocatur pistum in lingua nostra et coc-* « *tum permiscent cum vino et aliquantulum salis et vocatur* « *pistum in vino seu pistinum et iste cibus est in usu apud* « *mediolanenses unde fui oriundus* (2). » Cet aliment sous le nom conservé de piste, pistin, ou pistou se fait encore en Provence et spécialement dans le Var, et la dernière phrase apporte un document nouveau, absolument conforme à celui de la dédicace citée : émané de la plume même de l'auteur, en un traité indiscutable, il nous semble concluant.

Nous pourrions y joindre encore les passages où il attaque les Français du Nord et leurs mœurs désordonnés (3), les Italiens du Sud (4), qu'il parle sans cesse de l'ail, de ses mérites, de ses vertus comme médicament et surtout comme aliment (5) (signe auquel un Provençal ne se tromperait pas) ; qu'il cite les mûriers à l'égal des pommiers et des figuiers comme un arbre commun (6). Or, les mûriers, absents ou très rares dans le Languedoc, poussent au contraire fort bien dans la Provence ; et, spécialement aux environs de Vence, leur zone de culture quitte le bord de la mer pour s'enfoncer fort avant dans les terres, comme on peut s'en convaincre sur des cartes spéciales.

Les conseils sur la manière de préparer les poissons rôtis au

(1) f. 1. 67. *ac... quod in vulgari Cathelanorum dicitur antacar.*, et 1. 74. *bc.*
(2) 1. 23. *bc.*
(3) 1. 6. *bb.*
(4) 1. 30. *bb.*
(5) L'ail est cité six fois dans le seul traité *De Regimine sanitatis.*
(6) 1. 25. *ba.* 1. 48. *ab.*

vin, avec des condiments (1) sur l'usage du beurre *à défaut* d'huile (2), sont encore des indices confirmant notre manière de voir.

Enfin, outre les témoignages, les indices trouvés dans l'auteur, il est une troisième sorte de documents qui nous est fournie par l'examen des manuscrits. Il existe à la Bibliothèque nationale un manuscrit en langue provençale qui a pour titre ces mots latins : *Incipit Rosarius alkimicus montispessulani*, f° 1 à 29 d'un recueil (*nouv. acq. fr.* mss. 4141), qui contient aussi un ouvrage de J. de Rupescissa. M. Berthelot qui cite ce manuscrit (3) et affirme : « *d'après des juges compétents, tels que M. Omont que ce ma-* « *nuscrit a été écrit vers le premier tiers du* XIVe *siècle* », commet ensuite une erreur étonnante chez un chercheur aussi consciencieux ; il considère ce traité : 1° comme appartenant seulement à l'école d'Arnaud de Villeneuve; 2° comme inédit et ne présentant avec le *Rosarius* d'Arnaud de Villeneuve qu'une analogie de titre et de doctrines. Or, la comparaison des textes montre que, mot pour mot, ces deux Rosaires sont identiques (4).

(1) I. 33, *bc*.

(2) I. 35, *ba*.

(3) *La Chimie au moyen âge*. P. Impr. Nat., 1893. T. I, p. 354.

(4) Les phrases citées par M. Berthelot, pour nous borner à cette preuve, sont les suivantes; nous mettons en regard les mêmes phrases du *Rosarius* :

MSS. 4141.	ROSARIUS ARNALDI.
Lo rosari dels philosophes lo qual porta rosas mot ben flayrants tant blancas quant vermelhas.... etc. (f° 28 v°).	...Rosarius philosophorum ferens odoriferas rosas tam rubeas quam albas. (III. 26 *ac*.)
Quar sapias que la materia per alcuna manieyra non se pote destruir (f° 6).	Et scias quod nulla materia potest ita destrui (III. 15 *ac*.)
Et sapias que tu distillas lo ayre et la ayga, empero lo ayre es melhor que la ayga... et fassa lo matremoni de las tenthuras...	...Aquam tamen et aerem separatim destilles quoniam aer est melior quam aqua... faciesque matrimonium tincturarum. (III, 18, *bc*.)

Le *Rosaire* provençal est donc d'Arnaud, peut-être écrit de sa main, en tout cas confirmant par son titre, par sa date, et par sa langue cette opinion qu'Arnaud de Villeneuve était provençal.

Joseph de Haitze indique aussi l'existence à la bibliothèque d'Aix, d'un manuscrit en vieux provençal intitulé « *Livre des Termes* » et composé par Arnaud de Villeneuve, sur l'ordre du roi Robert (1).

Résumons cette longue critique des dates et des textes en disant qu'Arnaud de Villeneuve naquit sur le territoire actuel de la France, en Provence et très probablement à Villeneuve-Loubet (arrondissement de Grasse), de 1235 à 1240.

Sa famille était d'une aisance très médiocre, pauvre même, à ce qu'il dit lui-même dans la dédicace de son traité « *De conservatione juventutis* » (2) et dans celle de son « *De Vinis* » (3).

Le nom de Bachuone ou Bachinone qui accompagne souvent son prénom peut être considéré comme un nom de famille fort inconnu en tout cas. Arnaud fut élevé par des religieux dominicains (4).

Il fit, au dire de Symphorien Champier, beaucoup de philosophie dans son adolescence et composa quelques écrits alchimiques.

Le fait qui a pu induire en erreur M. Berthelot est que le *Rosarius* provençal ne comprend pas le premier livre du Rosaire latin et commence qu'au ch. III du livre II : cela est fréquent dans les traités publiés sous des titres ou dans des langues différentes. C'est ainsi que le *Sentier du Sentier* (*Semita Semitæ*) d'Arnaud de Villeneuve n'est qu'un fragment de son *Flos Florum* avec quelques interpolations.

(1) Cf. Rouard. *Notice sur la bibliothèque d'Aix*. Aix et Paris, 1831, 1 vol. in-8 p. 35.

(2) I. 74 *ac*.

(3) II. 282 *ac*.

(4) *Hist. litt. de la France*. T. XXVIII, p. 32. D'après un mss. inédit. Bibl. de Metz, n° 173.

Il n'est pas sans vraisemblance que, déjà érudit en quelques sciences naturelles, il exerça la médecine à Villeneuve, même avant d'aller poursuivre à Aix ses études; mais cette hypothèse émise par quelques biographes ne repose sur aucun fait. Vers vingt ans, plutôt avant qu'après, il vint à Aix pour continuer à s'instruire. Il y avait alors dans cette ville, depuis cent ans déjà, une académie de littérature, d'où étaient sortis des hommes demeurés célèbres : Jean de Matha, fondateur de l'ordre de la Trinité ; Raymond de Pennafort (1238), général des Dominicains et le jurisconsulte Guillaume Durand (Duranti), mort en 1296.

Il y resta peu de temps, car Symphorien Champier déclare que vers vingt ans, il alla à Paris, et Lenglet Dufresnoy place aussi à cette époque son départ d'Aix pour Paris. Un grand nombre de biographes supposent, par raisonnement et sans documents, un séjour à Montpellier entre Aix et Paris. Il leur a semblé plus logique qu'Arnaud eût fait ce que ferait de nos jours un étudiant. Ces hypothèses, contradictoires aux renseignements que nous possédons, ne doivent pas nous arrêter. D'ailleurs, si l'on songe qu'à cette époque, la première ambition d'un savant était de recevoir à Paris le diplôme de *maître ès-arts;* que des étrangers comme Roger Bacon, Albert le Grand, Saint Thomas, plus tard Raymond Lulle, vinrent d'Angleterre, d'Italie ou d'Espagne pour recevoir à Paris cette sanction et firent quelquefois plusieurs voyages, alors si longs et si dispendieux pour ce seul but, on comprendra combien est probable ce départ d'Arnaud pour Paris dès qu'il eut atteint l'âge d'homme. Le stage à faire aux écoles était alors asez long avant d'obtenir le titre recherché. Le statut du légat Pierre de Courçon de 1215, arrête qu'on ne parviendra pas à la maîtrise avant trente-cinq ans et huit années d'études. Arnaud a vingt ans; nous sommes en 1260 environ et ses biogra-

phes les plus autorisés disent qu'il demeura environ dix ans à Paris (1) avant de revenir à Montpellier : ces renseignements sont donc parfaitement concordants avec cette supposition que le diplôme de maître ès-arts attirait Arnaud vers Paris.

Ce premier séjour ne fut pas le plus brillant et le plus mouvementé qu'Arnaud fit à Paris. Inconnu encore, il étudiait et ne professait pas : toutefois, s'il prit la parole et s'il enseigna, cela ne saurait nous étonner : les aspirants au titre de maître faisaient souvent des leçons. Paris était alors un centre philosophique actif et attirant. *M. Charles* qui a consacré à Roger Bacon une étude très complète et très érudite (2) en donne ce tableau frappant : « Quel mouvement dans ce Paris du XIIIe siècle ! Une vive ardeur pour la science, des professeurs illustres, des élèves qui vont les dépasser ; en face des chaires de l'Université, celles des ordres mendiants, et partout cette multitude remuante et passionnée d'étudiants, plus prompte encore aux séditions et aux combats de la rue, qu'aguerrie aux disputes de l'école..... Jamais peut-être et chez aucun peuple on n'avait vu une telle mêlée d'opinions et de systèmes, des luttes si acharnées, tant de violence dans l'attaque ou d'opiniâtreté dans la défense. En apparence, tous ces esprits qui s'agitent subissent le joug d'une même discipline, et, tyrannisés par l'autorité, ont abdiqué leur indépendance. Partout, en effet, on entend poser et résoudre les mêmes questions ; partout la même méthode et surtout, hélas ! le même langage. Mais sous cette uniformité extérieure, s'est réfugiée la vie active et diverse de l'intelligence. Tous les docteurs sont des scolastiques ; c'est

(1) Symph. Champier. *Vita Arnaldi*, ch. II.

(2) *Roger Bacon. Sa vie, ses ouvrages, ses doctrines.* P. Hachette, 1861, I-V. in-8, *cf.* p. 15.

leur nom commun, mais on pourrait leur en donner de plus significatifs que l'histoire leur a désormais imposés. Les uns sont des platoniciens de la première académie, comme Henri de Gand ; les autres, des théologiens intolérants, disciples de Saint Bernard, comme l'école de Saint-Victor ; ceux-ci marchent silencieusement sur les pas d'Averroès, le chef des impies, l'ennemi de toutes les religions, et commencent, à leurs risques et périls, la longue tradition de cette doctrine suspecte qui, pendant plusieurs siècles, va s'infiltrer dans les Universités, occuper les chaires de philosophie et de médecine, avoir son école à Padoue, ses apôtres et ses martyrs; ceux-là s'égarent dans les espaces imaginaires où le pseudo Denys leur fait contempler ses légions de hiérarchies, ou bien se perdent dans les profondeurs du panthéisme avec Avicebron ; le scepticisme a ses plus effrénés sophistes, les hérésies, leurs sectaires les plus audacieux, à cette époque de foi naïve et de croyance orthodoxe. Le souffle de la liberté pénètre même jusqu'au sanctuaire, et l'*Evangile éternel*, avec ses pressentiments d'une ère nouvelle et l'annonce du règne du Saint-Esprit, aspire à une rénovation religieuse. »

Roger Bacon, Albert le Grand, saint Thomas, Alexandre de Halès, Pierre d'Apono étaient alors à Paris, enseignaient, discutaient avec ardeur, passionnaient tous les esprits. Ce furent les maîtres d'Arnaud ; Pierre d'Apono fut même son ami, dit-on, mais ceux sur l'intérêt de qui il eut vraiment à compter et qui lui prouvèrent, dans la suite leur véritable affection, furent des gens moins célèbres quoique nullement inconnus : le vicomte Aimeri de Narbonne, Guillaume de Nogaret, et maître Alfinio de Navini, légiste.

Au point de vue médical, l'enseignement était certes moins brillant : nous avons vu combien isolé était chaque praticien et qu'un corps de doctrines, une école de médecine n'existait pas alors. C'était en cherchant un peu partout, en empruntant à la philoso-

phie une méthode, aux différentes sciences quelques principes, à des empiriques une formule, en cachant souvent même ses travaux proscrits par un clergé intolérant que le praticien se formait. La maîtrise que prenait un médecin à Paris était plus philosophique que médicale. Cependant, quelques noms sont restés des médecins de Paris à cette époque : Ermengard Blasius, de Montpellier, Jean Pitard, le chirurgien, Jean Passavant, Guido de Cercelli qui cessa d'exercer vers 1260.

Au bout de dix ans de séjour à Paris, devenu maître ès-arts Arnaud de Villeneuve vint à Montpellier, centre moins brillant peut-être, mais plus médical et ce fut là, plutôt qu'à Paris, qu'il se forma aux sciences thérapeutiques, qu'il connut les traductions des livres arabes, pénétra leurs doctrines, reçut ce double courant arabe et italien qui devait fusionner en lui. On montrait encore autrefois, du temps d'Astruc, à Montpellier, au bout de la rue de Campnau, vis-à-vis de l'ancienne maison des Capucines, une maison que l'on prétendait avoir été habitée par Arnaud de Villeneuve. Sur le porche, deux bas-reliefs se voyaient, un lion et un dragon se mordant la queue, symbole du grand-œuvre. Cette maison a été détruite.

Ce séjour à Montpellier où se forma véritablement le savant, dura, au dire de Lenglet Dufresnoy, une dizaine d'années : sa réputation put naître et grandir dès cette époque, mais aucune fonction ne lui avait encore été confiée à l'Ecole de médecine et il n'y professait pas. Entraîné par ses études vers les Arabes qui représentaient l'élément nouveau de la science, il quitta Montpellier et vint à Valence voir de plus près la médecine nouvelle et se mettre en rapport avec des savants arabes. Hauréau prétend qu'il apprit leur langue : il cite en effet en plusieurs endroits des noms de plantes, d'animaux, de maladies, en arabe et même en persan (1) :

(1) I. 152. *ab.*

en particulier son livre : *De physicis ligaturis* aurait été traduit de l'arabe de Luca ben Costa, et Symphorien Champier parle de ses traductions d'Abulcasis. Nous ne croyons pas néanmoins que ses connaissances linguistiques fussent profondes et nous serions plutôt porté à croire que le traité des Ligatures a été traduit du grec et non de l'arabe : plusieurs éditions portent en effet : « *De Græco in Latinum translatus.* »

Quel fut l'itinéraire de ce voyage, combien de temps dura-t-il, quels furent les savants d'alors : Pierre d'Espagne, Alphonse X, qu'il connut ; vit-il à Tolède Abdala Ebra Baccal, à Valladolid Aben Esra ? Cela est fort difficile à dire. Sa présence à Valence est certaine : il raconte lui-même que, quittant cette ville, il allait s'embarquer, quand une tempête l'obligea à rester plusieurs jours à terre. A la demande de quelques religieux de ses amis, il rédigea ce court traité (1).

Il semble aussi prouvé qu'il vint à Barcelone et que sa renommés y fut même assez grande (2) pour le faire appeler auprès de Pierre III d'Aragon alors malade à Villafranca. Il n'eut pas de bonheur auprès de cet important client, car il mourut dans l'année même (novembre 1285), en dépit de la présence d'Arnaud de Villeneuve. Nommé, malgré cet insuccès, premier médecin de la cour, il conserva son poste, mais peu de temps. Ses opinions peu orthodoxes, peut-être des intrigues religieuses, peut-être la jalousie des médecins rivaux, lui créèrent une situation tellement difficile auprès de l'archevêque de Tarragone qu'il dut quitter l'Espagne.

(1) *Libellus de improbatione maleficorum*, mss. Bibl. nationale 697 (f° 65). Se trouve répété dans les mss. 7337, f° 110, et 17847, f° 53. Ce dernier est un manuscrit du XIVe siècle.

(2) Hœfer. cf. Curita. Annales, t. I, p. 298. *Op cit.*, p. 385, et Schmieder, *Op. cit.*, p. 146.

Hœfer suppose même que son excommunication date de cette époque ; mais les bonnes relations qu'il eut dans la suite avec des souverains, avec le pape Clément V lui-même jusqu'aux dernières années, le rôle qu'il joua postérieurement encore dans des querelles religieuses, tout fait croire que cette opinion n'a rien de fondé, et que les foudres du clergé ne le frappèrent que plus tard, lors de sa pleine gloire et de ses audaces, à Paris.

Son voyage d'Espagne dura donc cinq ou six ans, de 1280 à 1286 environ. D'Espagne il passa — peut-être par Montpellier, mais sans s'y arrêter — en Italie ; il y connut les sectes pythagoriciennes de Padoue et de Naples, les universités tout aristotéliciennes de l'Italie du nord. C'est pendant ce voyage qu'il suivit les cours des maîtres italiens dont il cite les noms (1) dans ses ouvrages. C'est aussi à Rome qu'il rencontra celui qui devait être son disciple, Raymond Lulle, venu de Paris à Rome en 1286. Au dire de A. Germain, R. Lulle aurait même déjà passé à Montpellier en 1276 (2) c'est-à-dire à une époque où Arnaud y habitait, mais rien ne prouve qu'à cette époque il ait connu Arnaud plus célèbre alors comme médecin que comme chimiste. En Italie, au contraire, les études, les expériences publiques, les traités composés par Arnaud de Villeneuve eurent tous trait à l'alchimie et dans toute la péninsule il s'acquit une réputation spéciale et très grande de philosophe hermétique. La fameuse transmutation qu'il accomplit devant J. André à Rome fut faite en 1288 (3) et sans doute Raymond Lulle était présent car, venu à Rome en 1286, il resta en Italie jusqu'en 1289, époque à laquelle Arnaud revint aussi,

(1) *Franciscus Théodoricus II.* 133 *bb. Ioh. de Florentia II.* 102 *be.* II. 150 *ab. Nicolaus de Regio II.* 204 *aa. Mag. Io de Perusio II.* 35 *ac.* II 99 *ba* etc..,

(2) A. Germain. *Op. cit.* p. 472.

(3) Cf. Naudé, J. de Haitze et Jean André lui-même. Nous rapporterons ce fait en détail dans les pages consacrées à l'alchimie.

et cette même année ils demeurèrent ensemble à Montpellier.

Les études faites à Montpellier avaient incité Arnaud à aller puiser aux sources arabes ; la Grèce, entrevue à Rome, à Salerne, à Padoue, à travers les médecins et les chimistes l'appelait aussi ; mais il ne put faire ce voyage à cause de la guerre qui se livrait en Grèce (1). En 1289, il revint donc à Montpellier et y occupa bientôt une place de régent. On lit, en effet, dans un recueil intitulé *Privilèges de l'Université de médecine de Montpellier* déposé dans les archives de la préfecture de l'Hérault, une bulle en date du 8 septembre 1308, par laquelle Clément V ordonne « sur l'avis d'Arnaud de Villeneuve, de Jean d'Alais et de Guillaume Mazères, *qui diu olim rexerant in studio prælibato*, que personne ne puisse être promu désormais à la licence etc... » Bayle cite cette époque de l'école de médecine de Montpellier comme la plus glorieuse du moyen âge, et attribue à l'enseignement d'Arnaud une partie de cette gloire (2). L'école de Montpellier comptait alors parmi ses professeurs, P. de Mussadi, Bernard Forest, Prophatius, Guillaume de Mazères, Jean de Saint-Gilles, Bernard de Gordon, Jacques de Casamida, presque tous contemporains d'Arnaud. Les rois y venaient comme ils allaient à Paris, les savants y affluaient. Jacques II d'Aragon y rencontra Arnaud de Villeneuve comme Raymond Lulle vint l'y chercher.

C'est de cette période que datent ses nombreux ouvrages de médecine et aussi quelques-uns de ses livres extra-médicaux. En particulier son traité « *De Esu carnium* », où il défendait les coutumes des Chartreux contre les Jacobins et la vie monacale rigide et pure contre les abus et les corruptions des autres ordres, qui fut écrit à cette époque, eut un retentissement considérable. Bien qu'ortho-

(1) S. Champier. *Vita Arnaldi*. Ch. II.
(2) Bayle. *Dictionnaire critique*.

doxe encore à cette époque (1), il s'aliéna ainsi une grande partie du clergé qui ne devait pas oublier plus tard les quelques pages mordantes de ce traité lorsque, livré à d'autres influences, Arnaud de Villeneuve irait plus loin dans ses attaques et dans ses désirs de réforme. Son succès comme orateur et comme théologien (2) dans la dispute publique qu'il soutint à Bordeaux contre Dominique de Athera, moine jacobin, devant Clément V, alors archevêque de la ville, lui acquit peut-être la sympathie de ce prélat, mais augmenta encore le nombre de ses ennemis (3).

On peut s'étonner de voir un médecin et un chimiste prendre part aussi vivement dans une querelle d'ordres religieux. Mais la vie entière d'Arnaud de Villeneuve se passa au milieu du clergé et des ordres monastiques qui représentaient alors l'élément intellectuel, le monde savant; les noms qui nous restent des individualités scientifiques de l'époque sont presque tous des noms de moines ou même de prélats, et les couvents étaient les seules bibliothèques d'alors et surtout les seuls laboratoires. Ces laboratoires travaillaient assez librement pour effrayer les pouvoirs supérieurs et déterminer la publication de lettres, d'encycliques de répression (4).

Voici même un fait de l'époque peu connu et caractéristique. Dans le « *Thesaurus novus anecdotorum* » de Martin et Durand

(1) Cf. 254 *ba*, 256 *ba* et *bb*.

(2) Symphorien Champier, dit, Ch. VII *op. cit.*, que « quelques-uns le préfèrent à Pierre de Padoue comme théologien ». Cela doit nous faire regretter que nul de ses livres philosophiques ne nous soit parvenu.

(3) Cf. Hauréau. T. XXVIII. *Hist. litt. de la France*. Dans plusieurs de ces traités il traite durement le haut clergé, riche et paresseux. Cf. II 84 *ac*.

(4) Cf. Hauréau. *Op. citata, ad finem*.

Anathème contre quiconque fera bouillir des cadavres.

Interdiction de la physique et de la chimie dans les couvents. Le pape Jean XXII (1316-1324) excommunie par une encyclique tout clerc ou moine qui fera des médailles en or alchimique.

(T. III, p. 741), se trouve une chronique du couvent de Saint-Bertin, autrefois Sithiu, cloître bénédictin. Ces *Annales Bertiniani* sont célèbres ; le récit qui nous intéresse commence en 1264, sous le titre : Pars X : *De factis domini Gilleberti abbatis nostri.* L'auteur vante les mérites de cet abbé, rappelle ce qu'il avait obtenu du pape, tant pour lui que pour le couvent. A Rome, comme ailleurs, on ne l'appelait que : « *Abbas aureus* » et sa réputation d'alchimiste était très grande. « J'ai même vu, dit le narrateur, des vases conservés dans nos collections, vases de travaux chimiques, cornues, retortes et creusets, que l'on gardait sous le nom de l'abbé Gillebert. De même, dans la chapelle, quatre chandeliers et des patènes d'or, portant les évangiles gravés, toutes œuvres de lui ; et voici ce qu'il en advint : sous le prieur suivant, un coin des évangéliaires et le pied d'un chandelier s'étant faussés, on les porte à l'orfèvre : au feu tout fond en cendres plus vite que l'étain et disparaît... ». L'auteur, qui écrit pour son couvent, en profite pour exhorter tous ses lecteurs à ne pas se livrer à l'alchimie (1).

Nous n'en tirerons qu'une conclusion : c'est qu'en 1264 on travaillait d'une façon pratique et audacieuse les sciences dans les couvents et que, longtemps encore après Arnaud, les cloîtres restèrent des laboratoires de chimie et des bibliothèques savantes. Or, indépendamment des nombreux séjours qu'il fit à la Cour des princes et des papes, entouré du haut clergé, Arnaud fut élevé par des moines, vécut dans les couvents, y composa même une partie de ses ouvrages comme il le dit expressément (2).

(1) Semler. *Un parteiische Sammlungen zur Historie der Rosenkreutzer*, 1 vol. in-8° en 3 parties. II *ter* Stuck. Lpz. 1787, p. 2. 39.

(2) II. 79 *ac.* « Et quia istum librum in monasterio domus novæ ordinis cister-« tiensis compilari, permanens cum monachis, amore abbatis et prioris et mona-« chorum illius loci... etc... »

Et aussi les mss. déjà cités de la Bibl. nat.. *De improbatione maleficorum.*

Soit conviction, soit politesse et nécessité de relations, Arnaud se trouvait donc amené à jouer un rôle et à prendre une position dans les querelles monastiques si fréquentes alors. Son esprit philosophique et ses tendances avancées le portaient aussi naturellement à ne pas rester indifférent aux disputes religieuses et aux réformes tentées.

Désormais célèbre par ses œuvres, par son enseignement, par l'afflux des savants qui, à l'imitation de Raymond Lulle, viennent écouter ses leçons, Arnaud devient un personnage assez influent et connu pour que Jacques II d'Aragon, fils de Pierre III, venu à Montpellier en 1299, songe à le charger d'un message pour Philippe le Bel. Arnaud part pour Paris, y prend une position plus en vue et plus libre encore, et se fait de nouveaux ennemis parmi les théologiens : il s'apprêtait, son ambassade terminée, à revenir par Toulouse à Montpellier, quand il fut mandé par l'Official de Paris. Tous ceux qu'il s'était aliénés avaient réunis leurs efforts ; on l'accusait d'erreur, d'impiété, de blasphème, incriminant surtout un ouvrage sur les Oracles des Sybilles et sur les Livres de Daniel, qu'on lui attribuait (1).

Il y aurait prédit pour le siècle suivant la venue de l'antéchrist et la grande persécution de l'Église : les dates devaient en être soit 1355 où les trois planètes supérieures, ♄, ♃ et ♂ étaient en conjonction dans le ♒, soit 1464 où ♄ et ♃ étaient en conjonction dans les ♓. Mis en arrestation, il fut réclamé par ses amis Aimeri de Narbonne, Guillaume de Nogaret et maître Alfino de Paris : la protection de Gilles Aycelin, archevêque de Paris, fit que

(1) Sans doute à juste titre, car Symphorien Champier cite de lui un *De Antechristo* et parle du contenu de cet ouvrage comme d'un traité bien connu et indiscutable d'Arnaud. Ce livre est sans doute le même que celui dont parle Kircher (*Mundus subterraneus*, T. II), sous le titre *Du Mystère des cymbales*, et dont il existe un mss. à la Bibliothèque nationale de Paris.

l'Official le remit en liberté sous la caution de 3000 livres et les ouvrages incriminés furent condamnés à être brûlés. Arnaud en appela au roi, mais vainement ; puis au pape (12 octobre 1300). Boniface VIII renvoya le manuscrit incriminé à son auteur après l'avoir lu : c'était l'approuver. Il suffisait d'ailleurs que le clergé français et le roi de France l'eussent fait poursuivre, pour que le pape l'approuvât.

Arnaud quitta la France pour l'Italie ; en 1301 (17 novembre) (1), il est à Gênes et en 1304 à la cour de Benoît XI (2). Bernard Délicieux, dans son procès, dit en effet, qu'il tenait d'Arnaud un coffret contenant des poudres dont il s'était servi pour empoisonner Benoît XI, parole sans portée, évidemment, mais qu atteste la présence d'Arnaud à Rome à cette date.

Après la mort de Benoît XI, Arnaud quitta Rome et vint en Sicile, à Palerme auprès du roi Frédéric, frère de Jacques d'Aragon; il y demeura quelques années, attaché non seulement à titre de médecin, mais aussi à titre de conseiller à la cour du roi et des plus estimés. Frédéric, dans une lettre adressée à Jacques Ier et confiée à Arnaud de Villeneuve lors de son départ pour l'Espagne se loue des bons services de son médecin, des conseils qu'il lui avait donnés au sujet d'un rêve important et de doutes qu'il avait eus sur ce point de savoir si la religion révélée était d'origine divine. On voit que la science occulte de l'interprétation des songes pas plus que les difficultés de la théologie n'étaient ignorées de notre auteur. Ce fut un rêve aussi qui lui fit quitter la Sicile.

Le roi Jacques d'Aragon l'appelait pour lui demander la signification d'un songe : son père lui était apparu et lui avait donné quatre lingots d'or, lui ordonnant de les porter au monnayeur qui

(1) Hauréau.
(2) Boniface VIII était mort en 1303.

était Arnaud de Villeneuve. Ce dernier interpréta ainsi : Votre père, dit-il, représente Dieu, les quatre lingots sont les quatre évangélistes : lisez mon livre sur les Evangiles qui vous éclairera. » Jacques en fit faire cinq copies (1).

Ce fut en 1308, que Jacques d'Aragon le manda auprès de lui sous ce prétexte ou pour cette raison. Il y vint par terre et demeura quelque temps à Avignon à la cour de l'ancien archevêque de Bordeaux, devenu Clément V. Son autorité auprès du pape était assez grande pour qu'il prît conseil de lui dans des affaires de l'administration : c'est dans le courant de l'année 1308 (8 septembre), que Clément V donna la bulle relative à la Faculté de Médecine de Montpellier où le nom d'Arnaud figure et où son avis devient loi (2).

Mais en même temps qu'il devenait un savant plus incontesté et que son influence auprès des rois et des pontifes augmentait, son audacieuse liberté de paroles et d'écrits se développait aussi ; ses œuvres se répandaient ; il se plaisait à la polémique ; il se crut appelé à réformer la religion chrétienne et surtout les ordres monastiques. Il écrivit de sévères et très libres proclamations pour l'esprit de la religion contre la lettre, pour le dégagement des libertés individuelles contre l'autorité de l'Eglise. Les théologiens de Paris s'élevèrent contre les hérésies de sa doctrine et le danger qu'elle créait ; en 1309, ils condamnèrent quinze de ses propositions, et ces énoncés, plus ou moins exacts, sont les seuls textes qui nous soient restés de toutes ses œuvres philosophiques. Voici les principales propositions :

La grande persécution de l'Eglise aura lieu en 1335 et la fin du monde en 1464.

(1) T. XXVIII, p. 41. Le livre cité ne nous est pas parvenu.

(2) Cf. ci-dessus, p. 37.

L'étude de la philosophie doit être bannie des écoles et les théologiens ont mal fait de s'en servir.

Les bulles du pape, les décrets et constitutions canoniques sont de purs ouvrages humains.

Les moines corrompent la doctrine de J.-C. : tout le peuple chrétien, qui n'a plus la charité, court avec eux à sa damnation.

Il n'y aura de damnés, que ceux qui donnent le mauvais exemple.

La nature humaine dans le Verbe divin a été égalée en tout à la divine.

L'âme de J.-C. aussitôt après son union a su tout ce que savait la Divinité.

Les œuvres de la miséricorde sont plus agréables à Dieu que l'auguste sacrifice de l'autel.

La fondation des églises, des œuvres, des messes perpétuelles n'empêche pas le fondateur d'encourir la damnation éternelle, s'il n'a pas la charité (1).

Cela sentait terriblement le bûcher et la condamnation était grave : mais toutes les protections dont Arnaud était entouré, la haute faveur dont il jouissait auprès de plusieurs têtes couronnées, firent que sa vie, d'ailleurs si errante, n'en fut pas momentanément troublée. Arnaud vint en Espagne, auprès de Jacques II qui le reçut avec honneur et presque aussitôt le chargea d'une ambassade très délicate auprès de Robert, roi de Naples et comte de Provence.

Frédéric, roi de Sicile, frère de Jacques d'Aragnon avait résolu de faire une croisade, mais avant de se livrer à cette guerre, il avait pensé qu'il était bon de se faire investir du titre de roi de

(1) Cf. Gabriel Pradeau. *Catalogue des hérésiarques* ; et Du Boulay, *Histoire de l'Université de Paris*. T. IV, p. 121.

Jérusalem, titre dont Robert jouissait : il offrait en retour de céder la Sicile, ne gardant que la Sardaigne. Arnaud fut chargé de cette ambassade : il se rendit à Avignon, où se trouvait encore Robert qui venait de s'y faire couronner (1309). Son ambassade n'eut pas de succès ; il repartit. Mais Robert ne le laissa repartir qu'après lui avoir fait promettre de revenir le plus tôt possible se fixer à sa cour où la plus grande liberté et la plus haute considération lui seraient acquises. Une grande communauté d'idées et de tendances scientifiques rapprochait ces deux esprits. « Qu'il faisait beau voir, s'écrie à ce sujet Joseph de Haitze, Robert, le plus sage prince de son temps, se faire le compagnon d'étude d'un de ses sujets ; et donner à cette communion de recherche des sciences tout le loisir que le gouvernement de ses Etats pouvait lui permettre. Certes, on pouvait dire, alors, que comme Robert ne vaquait à ces savantes occupations que pour la seule vue de se rendre plus vertueux, de même Arnaud tâchait de seconder une si noble, une si louable passion que pour l'unique but d'enrichir son esprit par de nouvelles connaissances dans la culture des sciences » (1).

Ces éloges sont peut-être hyperboliques ; mais il est certain que l'ambition des richesses ne guida jamais Arnaud de Villeneuve ; ses écrits sont empreints d'une dignité de caractère remarquable et sa vie est une preuve qu'il sacrifia plus volontiers son repos à ses idées que sa conscience à son intérêt matériel. Quoi qu'il en soit, s'il ne s'enrichit pas de son séjour à Naples, il y gagna au moins la tranquillité et le bonheur d'échapper à ses ennemis, de pouvoir se livrer en paix à ses travaux. Naples fut un des endroits où il cultiva le plus la chimie. Là encore, il retrouva Raymond Lulle et, au dire des traditions alchimiques, lui enseigna la pratique de l'alchimie dont il lui avait donné aux premières entrevues les prin-

(1) De Haitze. *Op. cit.*, p. 179.

cipes théoriques. La chimie ne l'éloignait d'ailleurs pas de la médecine : il écrivit à Naples son traité « *De conservanda juventute* », dédié au roi Robert.

Mais l'humeur voyageuse d'Arnaud de Villeneuve, son activité inquiète, ne furent pas satisfaites de cette vie pourtant séduisante. L'amitié d'un prince, qui était aussi l'ami de Pétrarque et qui était plus un platonicien qu'un monarque, ne contrebalançait pas pour Arnaud l'attrait de la lutte et le plaisir de ses émotions : il quitta Naples pour Paris, en 1311.

En revenant en France, il s'arrêta à Avignon, à la cour du pape ; Clément V voulut se l'attacher en qualité de premier médecin, mais cette offre ne suffit pas à le retenir (1).

Paris l'attirait et il voulait ce milieu pour son action. Il y vint en effet et professa brillamment à Paris ; mais de plus en plus adonné aux sciences hermétiques, de plus en plus ardent à ébranler dans les esprits certaines idées théologiques sur lesquelles s'appuyait l'édifice religieux, il réveilla, plus vives que jamais, les anciennes animosités. Tout le clergé, tous les moines s'élevèrent contre lui : seuls les Chartreux restèrent en dehors de ce concert d'imprécations. On ressortit les propositions condamnées, on rappela l'excommunication de l'archevêque de Tarragone. L'inquisition qui avait déjà poursuivi Pierre d'Apono et l'Université qui suivait la même voie, commencèrent des poursuites. Des amis influents d'Arnaud parvinrent, après de grandes difficultés, à le faire secrètement embarquer. Avignon ne lui semblait plus un asile sûr : la cour du roi Robert, fils dévoué de l'Église, intime du pape, ne l'attirait pas davantage ; il fit route vers Palerme, se jugeant plus en sûreté chez le roi de Sicile. Une tempête le jeta sur les côtes d'Afrique (2).

(1) Achard. *Dictionnaire des hommes illustres*.

(2) Cf. ce qu'il en dit lui-même, II. 282 ab. « *Exaudita est oratio mea, sed*

Mais il en repartit aussitôt pour la Sicile. Frédéric le protégea ; c'est dans cette retraite qu'il composa son commentaire si célèbre à l'*École de Salerne*; et sans doute il eût terminé là son existence si, dans le courant de l'année 1313, le pape Clément V, atteint de la gravelle, ne l'avait fait mander auprès de lui. Arnaud, par reconnaissance, d'une part, pour celui qui n'avait pas cessé de le protéger et qui avait suspendu la condamnation prononcée en 1309 contre lui, et, d'autre part, dans l'espoir que cette cure rendrait plus aisée auprès du pape sa situation un peu compromise par ses audaces de Paris, s'embarqua aussitôt pour Avignon. Mais, en vue des côtes de Gênes, il mourut. Il fut enterré dans cette ville et Van der Linden (1) affirme que de son temps (XVIIe siècle) on voyait encore le tombeau d'Arnaud à Gênes.

Clément V, très malade, et très affecté de cette mort, fit écrire aussitôt des lettres circulaires à tous les évêques et à tous les chefs des Universités, leur enjoignant, sous peine de désobéissance au Saint-Siège, de rechercher le traité « *De praxi medicinæ* » (2) qu'Arnaud lui avait promis et de le remettre entre les mains du clerc Olivier qu'il avait nommé à cet effet : il menace d'excommunication les détenteurs de cet ouvrage qui refuseraient de s'en dessaisir (3).

Dans les premiers mois de 1314, le pape mourut et presque

« *indiscretus fortunæ impetus qui nunquam satiatur miseria miserorum... com-* « *movit super me aquilonem et ducit me in Africam ad miseriam ipsam.* »

(1) Médecin et chimiste hollandais (1609-1664). Cf. *Selecta medica*, Leyde, 1656, 1 vol. in-4°, T. I, p. 90.

(2) Sans doute le traité *Practica summaria seu Regimen... ad instantiam Clementis summi pontificis* (II. 170. *ba.*). Le *Regimen sive consilium quartanæ* (II. 182 *aa.*) s'adresse aussi au pape Clément. Ce court traité affecte la forme d'une lettre et le texte semble prouver que cette lettre avait été précédée au moins d'une semblable consultation écrite. *Cf.* II. 184. *ac.*

(3) Du Boulay. *Op. cit.* T. IV, p. 166.

aussitôt, pendant la vacance du Saint-Siège, un tribunal de l'Inquisition, qui siégea à Tarascon sous la présidence du moine jacobin Longer, condamna à nouveau Arnaud de Villeneuve sur les quinze propositions déjà incriminées (1).

Depuis lors, il resta établi parmi les moines encyclopédistes qu'Arnaud était un sorcier, pactisant avec le diable, plongé dans les maléfices, néfaste à son siècle (2), etc., et malgré les efforts de Symphorien Champier, le seul qui ait lu, compris et un peu défendu Arnaud de Villeneuve, cette opinion, plus ou moins modifiée, resta le mot d'ordre de tous ceux qui ont parlé de ce médecin.

Dans la biographie que nous venons de tenter, nous avons dû, à certains endroits, où toute trace se perdait de notre auteur, émettre des hypothèses et choisir entre elles ; nous ne l'avons fait qu'en nous appuyant toujours sur des témoignages les plus contemporains possibles ou sur des faits soigneusement étudiés. Des erreurs peuvent avoir été commises, que des documents nouveaux viendront rectifier ; mais si l'on songe que l'on ne reconnaissait d'Arnaud ni la nationalité, ni même la date de naissance, à un demi-siècle près, on portera, nous l'espérons, un jugement moins sévère sur les longueurs et l'aridité des questions préliminaires, sur la rareté des documents indiscutables et précis.

(1) *Directorium inquisitorium Nicolai Eymerici*, éd. de 1585, p. 252.
(2) Cf. au chapitre *Magie*, p. 147. *sq.*

CHAPITRE TROISIÈME

RÉSUMÉ DES « *OPERA OMNIA* »

RÉSUMÉ DES « *OPERA OMNIA* »

Avant d'étudier les doctrines d'Arnaud de Villeneuve, il nous semble utile d'indiquer les textes dont nous nous sommes servis et de donner un résumé de tous les ouvrages figurant dans les œuvres dites complètes d'Arnaud de Villeneuve. Ce résumé, faisant brièvement connaître les matières contenues dans chacun des traités, en permettra un classement méthodique et rendra le travail plus facile à ceux qui voudraient vérifier quelque assertion ou pratiquer des recherches sur un point quelconque.

Nous n'analyserons que les traités contenus dans les *Opera omnia*, nous réservant, à la bibliographie, de parler des autres ouvrages de notre auteur, imprimés ou manuscrits.

Le choix ou le recueil que les éditeurs ont voulu faire dans ces œuvres complètes n'est d'ailleurs pas parfait : nous aurons à ajouter et à retrancher aussi ; mais, tel qu'il est, ce volume forme le recueil le plus complet des œuvres d'Arnaud de Villeneuve, et c'est le plus naturel point de départ pour une classification de ses œuvres.

Les *Opera omnia* d'Arnaud de Villeneuve ont paru pour la première fois à Lyon en 1504, puis neuf éditions se sont succédées : la dernière est de Lyon encore, 1586, chez Ant. Tardif (1).

C'est ce volume que nous allons analyser brièvement ; il se divise en trois parties : les deux premières, paginées de 1 à 245

(1) Cf. Bibliogr. les rens. complémentaires.

et de 1 à 314, ne sont pas séparées par un faux-titre; elles contiennent les traités médicaux; la dernière, de 47 pages, séparée par un titre nouveau, renferme les traités extra-médicaux.

PREMIÈRE PARTIE

Page I. Titre.

— II. Préface de l'éditeur. Il fait brièvement l'éloge de l'auteur et promet pour une date ultérieure l'édition de ses traités philosophiques, si ceux-ci sont favorablement accueillis.

— III. Table des traités des deux premières parties.

— 1. *De regimine sanitatis.*— Traité d'hygiène en 57 chapitres, divisé en deux parties, l'une de onze, l'autre de quarante-six chapitres.

L. I. Questions générales de physiologie jusqu'au chapitre IV.— Ch. IV : Hygiène de l'enfance. — Ch. V : Hygiène des vieillards.—Ch. VI à XI : Hygiène des tempéraments.

L. II. Hygiène du milieu. — Ch. XI à XXV : Hygiène de l'alimentation.— Ch. XXV à XXX : Hygiène des métiers. — Ch. XXX à XXXVI : Hygiène des malades, des convalescents, hygiène en temps d'épidémie.—Ch. XXXVII à XLII : Saignée, cautères, sangsues. — Ch. XLII à XLVI : Laxatifs, purgatifs, vomitifs.

Edit. princ. IV.

Se trouve dans les mss.

Thomas Marchius a rendu à Arnaud ce traité imprimé plusieurs fois au XVe siècle, sous le nom de Magnin.

Pages 62. *De conservatione sanitatis ad inclytum regem Aragonum.* — Traité d'hygiène : se compose de quatorze chapitres sur l'air, l'exercice, l'hydrothérapie, le sommeil, l'hygiène de l'âme (Ch. VII), les aliments. Le dernier chapitre traite des hémorrhoïdes. On y trouve des répétitions de passages du premier traité ; les idées en sont très voisines.

Ed. pr. V.

Se trouve aussi sous les titres : *Regimen sanitatis ad inclytum... etc.*, et *Consilium ad regem Aragonum de salubri hortensium usu.*

Mss : 6978, 9328, 14732. Bibl. Nat. Paris.
178. Metz.
797. Tours.
456, 570, 666, München.
4751. Wien.

— 75. *De conservatione juventutis et retardatione senectutis ad Regem Hierosolimitanum et Siciliæ.* — Traité de thérapeutique autant que d'hygiène. Préface et trois chapitres. Arnaud y fait une théorie de la vieillesse : le corps s'use par l'action du froid et du sec ; il faut le purifier et le régénérer. Recette du rajeunissement par l'eau d'or (ch. II). Recette pour conserver la jeunesse. Ce traité a été composé peu avant la mort d'Arnaud, puisque Robert n'a été sacré roi qu'en 1390.

Ed. pr. VI.

— 81. *Tractatus medicinæ regalis, sive descriptiones receptarum.*— Traité de thérapeutique où se trouvent les recettes des vins aromatiques, de l'eau d'or. Quelques mots sur l'astrologie et des diètes alimentaires.

Manque dans l'éd. pr. imprimée pour la première fois en 1586.

Mss rares : un est signalé dans la Bibliothèque de Breslau.

Pages 87. *De regimine castra sequentium.* — Traité d'hygiène spéciale. Un seul chapitre : des préceptes excellents y sont posés sur l'examen des eaux potables, sur le choix d'un emplacement pour un camp, sur les précautions à prendre contre l'infection due aux fosses d'aisance.

Ed. pr. XIII.

— 88. *Commentum in regimen Salernitanum.*— Le poème de l'École de Salerne s'y présente avec 370 vers. Arnaud n'est pas l'auteur du poème : les travaux de Daremberg et de Rienzi l'ont assez prouvé ; mais, d'autre part, il ne semble pas que cette œuvre soit anonyme ou même due à quelque lente compilation. Arnaud parle sans cesse de l'*auteur* du poème sans citer le nom, du reste : ce poème avait donc pour lui un caractère d'œuvre personnelle. Les commentaires sont appuyés sur l'autorité de deux noms : Avicenne et Galien ; on y trouve de l'hygiène, de la pathologie et de la thérapeutique, mais surtout de la pathologie et de la physiologie très théoriques dans le poème ; de la thérapeutique et de l'hygiène dans le commentaire d'Arnaud.

Ed. pr. XIV.

— 146. *De parte operativa.*— Traité de pathologie, contenant les signes, diagnostic et traitement des maladies du système nerveux et en particulier des centres cérébraux. A la fin, une page sur les lésions et les

tumeurs de l'estomac et des intestins. C'est un des traités où les observations sont le plus complètes et remarquables.

Ed. pr. XII.

Pages 169. *De phlebotomia.*— Traité de médecine opératoire d'une colonne. Le style en est un peu différent : on peut y relever, outre des expressions singulières chez Arnaud, (comme d'appeler la saignée une incision digne de vénération) des erreurs scientifiques étranges chez lui. (XXXV jours au cours de la lune).

Traité sans doute apocryphe.

Ed. pr. : VIII.

Mss : 6971. B. N.

— 169. *De cautelis medicorum.* — Traité de pratique médicale : conseils aux médecins sur l'examen des malades, la tenue en face des clients, la manière de déjouer leurs embûches et de gagner leur confiance. Vingt règles habiles sont données, puis quelques conseils d'une plus haute moralité ; le traité se termine par une colonne sur l'hygiène des malades.

Ed. pr. : XXVIII.

Mss : 5488, Wien, contient aussi un commentaire à ce traité.

— 172. *Parabolæ medicationis.* — Traité de thérapeutique interne et surtout externe, divisé en sept parties (Doctrinæ); chacune renfermant des aphorismes en nombre variable. L'aphorisme est bien d'Arnaud, mais le commentaire qui le suit est d'un disciple et le commentateur le dit lui-même en plusieurs endroits (p. 176 *ac.*). Les aphorismes ont une précision scientifique et une valeur médicale très grande ; les commentaires

sont plutôt nuisibles au texte. Ces aphorismes, généraux dans la première doctrine, portent sur tout le traitement des affections externes : ils ont dû contribuer beaucoup à la réputation d'Arnaud comme chirurgien. Dans les éditions de Bâle, 1560 et 1565, in-8°, un commentaire différent de celui-ci est signé Georges Pictorius.

Ce traité a dû être composé à Montpellier et y résume l'enseignement d'Arnaud vers l'an 1300. On lit en effet *ad finem* mss 6971 f° 103 : *Expliciunt parabolæ seu aphorismi generales editi in Montepessulo anno Dom. MCCC quos præsentavit regi Franciæ* (Ph. le Bel).

Ed. pr : IX.

Mss : 17847 f° 45 et 6971 f° 103. B. N.

Pages 229. *Aphorismi editi de ingeniis nocivis, curativis, etc.* — Traité de pathologie très résumé et assez aride : la fin ne se compose même plus que d'en-têtes de chapitres : le commencement résume presque le *De parte operativa.*

Ed. pr. : XI.

Mss : 6971 f° 113. 17847 B. N. Ce dernier ne contient que treize aphorismes.

— 236. *Tabulæ quæ medicum informant specialiter dum ignoratur ægritudo.* — Traité de thérapeutique. Thérapeutique de la méthode d'expectation à appliquer lorsque le diagnostic est incertain.

Ed. pr. X : dans cette édition le premier paragraphe est reporté à la fin et édité comme un court traité spécial.

— 244. Tableau synoptique et schématique des matières contenues dans le *Breviarium.*

DEUXIÈME PARTIE

Pages 1. *Compendium medicinæ practicæ Arnaldi de Villa nova.* — Traité de pathologie divisé en quatre livres.

L. I. Prologue où Arnaud parle de ses maîtres et vingt-quatre chapitres où sont décrites les maladies de la tête, c'est-à-dire maladie des yeux, des oreilles, du nez, des dents ; l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, le spasme, la manie, le vertige, l'amnésie et le catarrhe en général.

— 48. L. II, formé de quarante-six chapitres : traitant des maladies de la poitrine (toux, asthme, hémoptysie, empyème); de l'estomac, des reins, de la vessie, des organes génito-urinaires, de l'intestin, du foie, de la rate et de la lèpre.

— 110. L. III ; contient vingt-deux chapitres dont douze consacrés aux maladies des femmes; sept aux intoxications d'origine animale ou végétale, le reste à des lésions diverses comme les fistules, le cancer, l'anthrax.

— 134. L. IV formé de trente-trois chapitres. Les quatre premiers et les vingt derniers sont attribués à l'étude des fièvres. Le chapitre XII est uniquement consacré à l'examen des urines, à la description des caractères principaux, à leurs réactifs. Le reste traite de la pleurésie, de la pneumonie, de la phtisie, des maladies du foie et des intestins, des abcès du cerveau et de la phrénésie (méningite).

Ce traité, le plus long et le plus complet de pathologie a été fort discuté : on l'attribue aussi à

un Arnaud de Naples (de Renzi). C'est un de ceux qui renferment, en dehors des doctrines, le plus de renseignements sur le siècle et sur les contemporains: les citations d'auteurs y abondent.

Ed. pr. : XV.

Mss : 3074 München.

Pages 170. *Practica summaria seu regimen magistri Arnaldi ad instantiam Clementis summi pontificis.* — Traité de thérapeutique contenant vingt-neuf chap. très courts de recettes brèves et précises, multiples contre tous les symptômes qui peuvent se présenter. Pas de théorie : rien que des applications de thérapeutique à des cas bien limités de pathologie. A la fin, deux lignes ne se rapportant pas au texte, semblent avoir été ajoutées par un copiste entiché d'astrologie.

Ed. pr. : XVI.

Mss : 2848 München.

— 177. *De modo præparandi cibos et potus infirmorum in ægritudine acuta.* — Traité d'hygiène des malades. Arnaud y indique les délicates et habiles attentions que l'on doit avoir pour les malades; le moyen de leur faire accepter les médicaments qu'ils refusent et les aliments qui leur sont nécessaires.

Ed. pr. : XVII.

Mss : 230 Oxford.

— 180. *Compendium regiminis acutorum.* — Traité d'hygiène spéciale, bien inférieur aux autres et particulièrement au précédent : les divisions scolastiques y sont nombreuses, quelquefois même contradictoires; les régimes alimentaires y sont répartis en cinq groupes.

Ed. pr. : XVIII.

Pages 182. *Regimen sive concilium quartanæ.* — Ce traité d'hygiène affecte la forme d'une lettre : il est adressé à un pape, vraisemblablement Clément V et semble faire suite à un certain nombre de consultations écrites du même genre : c'est par conséquent de l'hygiène spéciale à un individu. On n'y trouve que très peu de formules thérapeutiques.

Ed. pr. : XIX.

— 184. *Concilium sive cura febris hecticæ.* — Traité d'hygiène et de thérapeutique. C'est une lettre adressée à quelqu'un pour un tiers malade; un régime y est institué pour les quatre saisons de l'année, la maladie étant considérée comme chronique : l'auteur y joint quelques formules pour les poussées aiguës.

Ed. pr. : XX.

— 186. *Concilium sive regimen podagræ.* — Traité de thérapeutique : compilation de formules d'abord séparées, de médicaments sédatifs de la douleur. A la fin, en bloc, l'auteur donne une grande quantité de recettes empiriques.

Ed. pr. : XXI.

Mss. : 456 München.

— 188. *De sterilitate tam ex parte viri quam ex parte mulieris.* — Pathologie et thérapeutique. Ce traité se divise en deux parties : la première de quatorze chap., signale les causes de stérilité venant de la femme, régime, hygiène du coït, maladies de l'utérus et donne pour chacune de ces affections un traitement. La deuxième de huit chapitres expose les causes émanées de l'homme : gonorrhée, priapisme, approximeron (Anaphrodisie), anomalies de constitution.

Ed. pr. : XXII

Mss : 77 München, daté de 1387.

Pages 196. *De Signis leprosorum.* — Traité de pathologie : symptomatologie de la lèpre : les signes au nombre de vingt-trois se tirent de cinq sources : urines, pouls, examen du sang, voix et examen des membres. Les variétés de lèpre y sont classées par humeurs.

Ed. pr. : XXIV.

Mss : 77 München.

197 Oxford. Collège Saint Jean-Baptiste.

— 197. *De amore heroïco.* — Traité de pathologie nerveuse en forme de lettre adressée à un médecin de Sardaigne. Ce traité très curieux contient en quatre chapitres : les symptômes, l'origine, les complications et le traitement de la folie érotique. La marche qu'il assigne à cette affection, les complications qu'il y décrit, reproduisent exactement certaines formes aujourd'hui bien caractérisées de délire systématisé.

Ed. pr. XXVI.

Mss : 17847. f° 104 B. N.

456 München.

— 200. *De venenis.* — Traité de thérapeutique et de toxicologie ; un de ceux où l'on trouve le plus d'observations et de renseignements utiles. D'abord la description de toutes les thériaques connues, contrepoisons généraux : puis l'énumération des toxiques et la symptomatologie des empoisonnements : en troisième lieu la posologie et les indications des différentes thériaques dans toutes les variétés d'empoisonnement. Les Arabes, Dioscoride et enfin Pline sont surtout cités dans ce traité.

Ed. pr. : XXIX.
Mss : 257 München.
6961 f° 78. B. N.

Pages 216. *De arte cognoscendi venena.* — Traité que l'on peut rattacher à la thérapeutique : précautions à prendre pour ceux qui craignent d'être empoisonnés : préventifs et contrepoisons : le traité est court et sans grand intérêt.

Ed. pr : XXX.
Mss : 630 B. N.
456 mss. lat. München.

— 218. *Contra calculum.* — Ce traité de pathologie est un des plus médicaux de l'auteur : les trois premiers chapitres sont consacrés à des considérations justes et élevées sur le rôle du médecin et sur la puissance de la médecine : les quatre suivants traitent de la lithiase rénale et vésicale, de ses causes, de sa thérapeutique. Le dernier chapitre formule un régime pour les calculeux. Il semble adressé à un pape ou à un prélat (Benoît XI ?)

Manque dans l'éd. princeps : imprimé pour la première fois en 1520.

— 225. *Regimen curativum et præservativum contra catarrhum.* — Ce traité comprend en cinq chapitres des formules de médecine pratique ; le régime des tempéraments sujets aux *rheumata* s'y trouve formulé : variété des catarrhes aigus et chroniques (chauds et froids) ; traitement. Le traité se termine par une formule très religieuse qui peut faire croire qu'il a été écrit pour un membre du clergé.

Manque dans l'édition princeps : imprimé pour la première fois en 1520.

Pages 230. *De tremore cordis.* — Traité de pathologie sans doute très original : les citations d'emprunt habituelles ne s'y voient pas et le ton est bien personnel. L'auteur y distingue des palpitations symptomatiques de lésions cardiaques, d'abcès (péricardite et endocardite ?) et d'autres, reflexes de lésions éloignées ou d'un état général morbide. Le traitement repose sur les évacuants, les diurétiques qui diminuent la pléthore des humeurs. Le régime est longuement étudié.

Manque dans l'édition princeps : imprimé pour la première fois en 1520.

— 236. *De epilepsia.* —Traité de pathologie de vingt-six chapitres et deux suppléments. On y trouve développées les divisions et les théories du *De parte operativa* et du *Breviarium.* A la fin, un régime préservatif de l'épilepsie pour les enfants.

Manque dans l'édition princeps.

Mss. 77 fonds latin München.

— 254. *De esu carnium.* — Défense du régime des Chartreux contre les Jacobites (frères prêcheurs). Les Chartreux se privaient de viandes ; les autres ordres ne suivaient pas le même régime et reprochaient à celui-là son abstinence qui, disaient-ils, était dangereux, surtout aux malades. Arnaud montre que l'usage de la viande n'est pas nécessaire, souvent nuisible ; que des centenaires ont vécu de légumes, et s'appuie surtout, dans cette querelle religieuse, sur les textes bibliques ; il traite durement les adversaires des Chartreux, voyant dans leurs réclamations le seul désir du bien-être matériel.

Manque dans l'édition princeps : imprimé pour la première fois en 1520.

Mss. : 4529 de Wien.
173 de Metz.

Désigné aussi par les catalogues anglais comme se trouvant dans la bibliothèque de Robert Burscough.

Pages 257. *Recepta electuarii mirabilis præservantis ab epidemia.* — Court traité de thérapeutique ne contenant qu'une formule : l'électuaire en question se fait en extrayant du sang humain le sérum et en le distillant avec de la rosée, des aromates et différentes plantes.

Ed. pr. LV.

Mss. : (provençal) du Vatican.

— 258. *De ornatu mulierum.* — Recettes de toilette, d'hygiène, de parfumerie ; quelques formules thérapeutiques spécialement pour les maladies de la peau. Plusieurs pages sont consacrées à des détails qui ne relèvent pas de la médecine et s'adressent à une clientèle féminine très spéciale.

Ed. pr. XXXIII.

— *De decoratione.* — Mêmes recettes que le précédent, beaucoup plus court. Ce n'est sans doute qu'une compilation du premier traité.

Ed. pr. XXXV.

— 273. *De dosibus theriacalibus.* — Traité de thérapeutique consacré à l'étude de la thériaque et des médicaments thériacaux ; l'action spéciale de la thériaque y est décrite, différenciée de l'action alimentaire comme de l'action toxique, mais rapprochée des deux.

Ed. pr. XXXI.

Mss. : 6969, f° 147, et 6971, f° 72. B. N.
411 München.
294 nouv. Collège Oxford (extraits.)

Pages 276. *De conferentibus et nocentibus principalibus membris.* — Mèmento de thérapeutique de vingt chapitres. Le traité est d'ailleurs incomplet : dans cette édition comme dans la première, il s'arrête (I. 280 *c.*) au milieu d'une phrase.

Ed. pr. : XXXVIII.
Mss. : 456 de München.
173 de Metz.

— 280. *De physicis ligaturis tractatus translatus de Græco in latinum.* (d'autres éditions portent « de Arabo in latinum »). — Ce traité, sous forme de lettre, répond à la question suivante posée par le correspondant d'Arnaud : les incantations, talismans, conjurations peuvent-ils servir au médecin ? En est-il fait mention dans les livres anciens, grecs ou indiens (*sic*) ? Le traité, très court, comprend un certain nombre de formules magiques, de recettes curieuses : l'auteur déclare ne pas les avoir expérimentées, mais ne pas vouloir les rejeter *a priori.* Ce traité est vraisemblablement une traduction de Luca ben Costa.

Ed. pr. : L.
Mss. : 6971, f° 72. — 16089, f° 142. — 7337, f° 114, B. N.
277 de l'Ecole médecine Montpellier (*sous le nom de Rhazès.*)

— 297. *Tableau* synoptique précédant le traité suivant sur les règles générales des fièvres et le résumant.

Pages 298. *Tractatus de regulis generalibus febrium.*— Traité de pathologie. Les fièvres, dit-il dans ses vingt-cinq règles, peuvent se traiter par évacuation (saignée, vomissement, sueurs), par altération (modification des humeurs et par suite des symptômes), par réfection (c'est-à-dire par réparation de l'organisme lésé). Ces règles renferment beaucoup de règles d'hygiène, quelques formules et surtout une étude sur les indications des médicaments.

Ed. pr. XLVII.

Ce traité a été fort discuté : l'auteur s'y dit un disciple de Barthélemi et Arnaud n'a pas vraisemblablement été disciple de ce médecin.

— 307. *De coïtu.* — Traité de physiologie et d'hygiène : règlementation des rapports sexuels ; modificateurs des humeurs ; aphrodisiaques, anaphrodisiaques.

Ed. pr. XXXVII.

Mss. : 318 Bibl. Ec. Méd. de Montpellier.

— 313. *De conceptione.* — Bref traité sur les causes qui nuisent à la conception.

Ed. pr. XXIII.

Mss. : 6971, f° 69, B. N.
205, München.

— 281. *De vinis.* — Ce traité de thérapeutique, adressé au roi de Sicile (Frédéric), contient les procédés d'un grand nombre de préparations à base de vin ou d'alcool. Arnaud y cite les Arabes, Pline, Ruffin et beaucoup d'anciens. Quelques formules sont de lui cependant, et celles qu'il rapporte sont précises et pratiques. On trouve (p. 286) la recette du vin d'or, secret hermétique. Il y donne aussi (291 *ab*) le moyen de frelater

les vins ordinaires en y ajoutant des alcoolats (eau ardente) de plantes aromatiques ; cela, dit-il, peut être agréable aux grands seigneurs, aux rois qui veulent se donner le luxe apparent d'une cave bien garnie.

Ed. pr. XXXIX.

Mss. : 6948 f° 103, — 7058 f° 1, — 7817 f° 57. B. N. (Ce traité porte souvent le titre : *De secretis magnis medicinæ et virtutibus vini*, ou *Elixir doctissimi Arnaldi de vinorum confectione*).

Pages 290. *De aquis medicinalibus.* — Traité de thérapeutique en cinq chapitres. Les eaux médicamenteuses se divisent en : eaux béchiques (tisanes), diurétiques, purgatives, astringentes, et altératives qui modifient les qualités.

Ed. pr. XL.

Mss. : 7817, f° 76. B. N.
257, München.

— 313. *Tableau* schématique analysant ce traité et classant ces causes en antérieures, simultanées, postérieures au coït. Cette question est longuement étudiée et dans tous ses détails, mais plutôt théoriquement et scolastiquement que d'après des observations.

— 311. *De bonitate memoriæ.* — Court traité sur la perte de la mémoire et le moyen de la prévenir. Le style en semble plus moderne : certaines tournures ne sont pas celles d'Arnaud.

Ed. pr. XXV.

Suit la *Table des matières.*

TROISIÈME PARTIE.

Pages I. Titre.
— II. Index des Traités.
— 1. *Tractatus expositionum visionum quæ fiunt in somniis.* — Ce traité d'oneiromantie se compose de deux parties : la première, générale, donne une théorie d'ensemble des présages, des influences astrales, et des tempéraments ; elle explique comment les songes peuvent servir en médecine. La deuxième contient douze chapitres classant les différentes visions d'après les douze maisons célestes et en donnant les interprétations. Ce traité se présente d'une façon très scientifique, précise comme les autres traités d'Arnaud : il s'y trouve de nombreuses considérations médicales. On ne saurait mettre en doute son authenticité.

Ed. pr. XL. VIII.

Mss. très nombreux : se trouve dans tous les mss. de la B. N. et de plus :

1030. Wien.

172. Collège Saint-Jean-Baptiste, Oxford.

11267. De Wien (Trad-allem).

— 9. *Remedia contra maleficia.* — Ce traité, qui semble apocryphe, contient l'énoncé des différents genres de maléfices, les remèdes généraux à employer contre eux ; enfin des recettes, des expérimentations éprouvées, rapportées d'après différents auteurs dont Gilbert (l'Anglais). Le genre de ce court traité est tout différent : les formules employées ici contre ces

maléfices sont des fragments d'évangile, des lettres hébraïques écorchées. Cela ne ressemble pas aux conseils médicaux donnés ailleurs par Arnaud contre les maléfices.

Ed. pr. XXVII.

Mss. : 277. Ecole méd. Montpellier.

Page 11. *Thesaurus thesaurorum et rosarius philosophorum.* — Ce traité d'alchimie est le plus important d'Arnaud ; il comprend une préface, un index des chapitres et deux livres : le premier de dix chapitres, le deuxième de trente-deux chapitres.

Livre Ier : Il contient les principes généraux de l'art alchimique ; génération des métaux, unité de substance, unité de la pierre philosophale : ce qu'elle est et d'où l'on peut la retirer. — Une initiale à figure hermétique se trouve en tête du chapitre premier.

Livre IIe : Alchimie pratique : enseignement successif des quatre régimes de l'œuvre. Dissolution, ablution, réduction, fixation. L'ensemble de ces opérations produit l'une ou l'autre des deux pierres : pierre rouge, pierre blanche, multiplication de la pierre (élixir). Projection. Le dernier chapitre est une récapitulation de l'œuvre.

Ce traité est un des plus clairs que l'on possède en alchimie et l'un des plus anciens : les modifications et les complications apportées par les chimistes plus modernes ne s'y manifestent pas encore. Le nom de Rosarius qui lui est attribué et qui est expliqué au chapitre XXXI du livre II, est resté dans la littérature hermétique.

Ed. pr. II.
Mss. : 7149 et 11202 B. N.
5230 et 5510. Wien.
457 et 2848. München.
294. Nouv. collège Oxford.

Pages 27. *Liber dictus novum lumen.* — La préface en est adressée à un haut personnage, vraisemblablement à un pape (*Pater et Domine reverende*). Il comprend neuf chapitres où se retrouvent, sous une autre forme, la deuxième partie du traité précédent, c'est-à-dire la pratique des régimes de l'œuvre. Mais il ne ressemble, ni comme langage, ni comme enseignement, au Rosarius : le style devient plus mystérieux, plus symbolique. L'or, l'argent, y sont appelés roi Roi et Reine. Le nom de magnésie, dans le sens de pierre philosophale, qui est bien postérieur et se rencontre surtout au XVIe siècle et au XVIIe, s'y trouve employé ; enfin l'auteur se recommande sans cesse de son maître et de Geber. De plus, il s'agit ici de convertir Saturne en Soleil, etc. ; dans le Rosaire, le point de départ de l'œuvre est nettement spécifié : il faut partir du Mercure.

Nous croyons ce traité apocryphe, malgré l'opinion d'Hauréau.

Ed. pr. LII.

Mss. : 294 du nouv. collège d'Oxford. Sans nom d'auteur.

— 30. *Sigilla.* — Ce traité se compose de douze chapitres où se trouvent décrits successivement les douze sceaux ou talismans si souvent reproduits que l'on doit faire sous les influences des douze signes zodiacaux. Ce

traité est très mal composé et rappelle les grimoires : les connaissances astrologiques et magiques d'Arnaud nous semblent supérieures à cet ouvrage. Le mélange des prières catholiques aux formules hébraïques, de science astronomique et de superstition religieuse fait douter que cet ouvrage soit de la main de celui qui a si bien su indiquer pour les maléfices comme pour les maladies des règles naturelles, des traitements scientifiques, des lois philosophiques.

Ed. pr. LIII.

Mss. 7337 f° 116; — 7349 f° 127 de la B. N.
41267 Wien (Trad. allemande).

Page 32. *Magisterium et gaudium ad inclytum regem Aragonum. (Flos florum...).* — Ce traité compact est un traité théorique : la science alchimique y est enseignée d'une façon générale et c'est une sorte de commentaire au *Rosarius*. Une grande portion de l'ouvrage a été publiée sous le nom de *Semita Semitæ* et traduite en français. Les termes employés (huile, déalbation, ablution) sont bien les mêmes que ceux du *Rosaire*, la conception du mercure comme sperme des métaux, eau philosophique, son action réductive sur les métaux, se retrouvent aussi dans le *Rosaire*.

Ed. pr. LIV.

Mss. 7162 f° 1 et 7147 f° 13 B.N. Ce dernier traité est un mss. du XVIe s., de la main d'Oronce Finé, qui, dit-il, en présence des altérations de texte qui se trouvent dans l'édition de Th. Murchius, recopie sur un vieux mss. le texte original et la préface alors inconnue.

Pages 36. *Epistola de Alchimia ad regem Neapolitanum.* — Suite de conseils et d'explications sur le sens des termes alchimiques. Autre titre : *Flores regis.*

Ed. pr. LVI.

Mss. 2012 fr. B. N. et 21202 f° 147 lat. B. N.
294 nouv. collège Oxford.
2848 München.

— p. 37. *Capitula astrologiæ*, et en sous-titre : *De judiciis infirmitatum secundum motum Planetarum.* — Ce traité de onze chapitres est surtout médical : les grandes discussions sur les principes de l'astrologie n'y sont pas délaissées entièrement mais tiennent peu de place. Au contraire l'examen du thème au point de vue diagnostic, les correspondances pathologiques, les influences de la lune sur les maladies y sont très détaillées. On y sent l'influence arabe ; mais Arnaud fait ses réserves relativement à la confiance que l'on doit accorder à l'interprétation des thèmes.

Ed. pr. XLIX, sous le titre *De astronomia.*

Mss. 14068 f° 110; 7337 f° 9 et 7419 f° 39 B. N.
281 Metz.
125 et 456 München.

— 46. *Cathena aurea.* — La même initiale hermétique qui ornait le *Rosarius* se retrouve ici : le traité est le récit d'une vision alchimique et le symbolisme allégorique, très embrouillé, se continue pendant toute la longueur des deux pages qu'occupe cet opuscule. Les quatre opérations sont portées à sept : le sens de certains passages est fort obscur. Nous ne croyons pas à l'authenticité de ce traité signé ailleurs J. de Vasconia.

Ed. pr. Manque. (Publiée pour la première fois en 1586.)

Mss. 11202 f° 150. B. N., signé Johannes de Vasconia (J. de Gascogne) et intitulé dans Nazari :

Opus magisterii.

Page 47. *Testamentum.* — Il y a dans ce court traité de vingt lignes environ, une quantité de termes : œuf des philosophes, lait virginal... qui appartiennent à une époque plus récente et qu'on retrouve surtout chez Bernard le Trévisan : ce traité est sans doute apocryphe.

Ed. pr. Manque (Publié pour la première fois en 1586).

Mss. 7149 f° 11 B. N.

Dans ce recueil que nous venons d'analyser, manquent dix traités qui se trouvent dans l'édition *princeps* et que l'éditeur n'a pas connus ou n'a pas voulu rééditer, — et un traité d'alchimie publié en 1520, par Symphorien Champier. Comme ils figurent dans quelques éditions des *Opera omnia*, nous devons les citer et les résumer ici, ce sont les suivants :

ÉDITION DE 1504

Speculum medicinalium introductionum (on trouve ausssi *considerationum*). — Traité de physiologie et d'hygiène, comprenant soixante chapitres. Les huit premiers traitent des questions générales d'éléments, de vertus, de membres, d'actions. Au chapitre VIII, la fonction nerveuse et le système nerveux sont bien différenciés des systèmes artériels et veineux (fonc-

tions naturelle et vitale). Ch. IX à XIX : Hygiène des âges, des lieux, des tempéraments. Ch. XIV à XXXII : Des médicaments simples et de leur puissance. Ch. XXIII à LXXXII. Médicaments composés, thériaques. Ch. LXXVII : Posologie. Le reste du traité est un recueil de pathologie. Le chapitre XC est spécialement consacré à l'étude des symptômes et des complications : le dernier CX, à l'examen des jours critiques.

Ed. pr. I.

Mss. 6969 et 14732. B. N. Dans ce dernier, l'*explicit* nous apprend qu'il fut composé à Montpellier.

De humido radicali. — Contient deux traités de physiologie. Le premier, de trois chapitres, définit l'humide radical, base de toute existence; le deuxième de quatre chapitres, démontre contre l'avis de certains savants que l'humide radical peut se réparer : Arnaud y cite Abubekr, que, dit-il, nous appelons communément Razès, Théophraste et Galien : il renvoie aussi à son propre traité (le suivant) *De diversis intentionibus.*

Ed. pr. II.

Mss. 6947 f° 107; 17847 f° 98 B. N.

De diversis intentionibus medicorum. — Traité de thérapeutique et d'hygiène : quatre chapitres sur les principes que le médecin doit appliquer lorsqu'il traite une maladie et sur les observations qu'il doit faire.

Ed. pr. III.

Mss. 17847 f° 96 B. N.

De simplicibus. — Classification des médicaments simples, d'après leurs qualités premières, puis d'après leurs qualités

secondes, enfin, d'après les qualités troisièmes. C'est un dictionnaire de thérapeutique.

Ed. pr. XXXIV.

Mss. 6910 A et 7063 B. N.

7016 A. fonds lat., f° 68 (trad. franç. de quelques passages).

205 München.

Tabula super canonem... — Résumé et complément du précédent traité, toutes les questions : symptomatologie, pathologie, physiologie y sont effleurées. Le texte est mélangé de tableaux schématiques.

Ed. pr. XLIII.

Expositio super aphorismum : In morbis minus periclitantur ægrotantes..., etc... — Traité de pathologie générale développant cette thèse que, plus le milieu où se trouve le malade est différent de son milieu habituel, plus le danger est grand.

Ed. pr. XLIV.

Commentarium super libellum de mala complexione diversa cum textu Galeni. — Le texte de Galien, par fragments de 30 à 40 ll., alterne avec le commentaire d'Arnaud : il y étudie les causes déterminant la mauvaise complexion générale, la mauvaise complexion d'un membre, leurs conséquences et la fièvre en particulier. Une phrase semble prouver que ce traité a été composé au moment de ses débats avec les théologiens de Paris.

Ed. pr, XLV.

De considerationibus operis medicinæ intitulé aussi quelquefois *de Phlebotomia.* — Traité sur la saignée, dédié au médecin Grosseymus de Cologne. Arnaud lui adresse

des éloges en même temps qu'il juge sévèrement leurs communs confrères. Préface et sept chapitres.

Ed. pr. VII.

Mss. 6971 f° 1 et 17847 f° 57, B. N.

23 de Basel (daté de 1585).

Antidotarium. — Traité de thérapeutique, enseignant l'art de préparer les médicaments : 1° médicaments simples : moments, lieux convenables pour les recueillir ; 2° Préparation pharmaceutique de ces médicaments : infusions, décoctions, distillation, etc... ; 3° Médicaments composés : électuaires, pilules, opiats, sirops, emplâtres, huiles. Ce traité est très complet et rempli de documents précieux sur la science au XIVe siècle.

Ed. pr. XLI.

Mss. 257 München.

173 Metz (avec de grandes variantes).

Repetitio super canonem : Vita brevis, ars vero longa : etc... — Commentaire général et très oratoire à ce texte d'Hippocrate. Arnaud y développe : 1° le sens que l'auteur attribue à cet aphorisme ; 2° la vérité de la pensée ; 3° les conclusions qu'on en peut tirer. Il cite Rasès et Avicenne.

Ed. pr. XLII.

Mss. 173 de Metz.

Quæstiones ejusdem libri.. — Annotations et explications au traité précédent sous formes de questions et de réponses. Arnaud avait en effet déclaré dans le précédent traité, qu'il était trop court et nécessitait des développements. Il traite ici des questions générales de physiologie (humeurs, nutrition des os...).

Ed. pr. XLVI.

De lapide philosophorum. — Traité d'alchimie en six chapitres sur la pierre des philosophes, la raison d'être de son nom, ses qualités, sa préparation, sa multiplication... Beaucoup d'allégories, un style recherché et mystérieux.

Manque dans l'édition *princeps*. Imprimé pour la première fois en 1520.

Mss. 6749 et 7162. B. N. (*Thesaurus secretus*).
4751 et 5509. Wien (*De secretis naturæ*).
294, nouveau collège Oxford.

Tels sont les soixante-cinq traités que l'on peut trouver dans les *Opera omnia* d'Arnaud de Villeneuve; on voit combien les sujets sont variés et surtout combien s'imposait cette brève analyse des questions que l'auteur y a traitées; une classification méthodique permet seule de se retrouver dans le désordre des éditions et la confusion des matières.

CHAPITRE QUATRIÈME

COSMOLOGIE

COSMOLOGIE

On le voit, l'œuvre d'Arnaud de Villeneuve est trop complexe, il a touché à trop de sujets, il a cultivé trop de branches de la physique générale d'alors, devenues aujourd'hui des sciences trop distinctes pour qu'on puisse ne le considérer qu'à un seul de ces points de vue scientifiques et, limitant son étude au chimiste ou au physiologiste, dire de lui incidemment comme l'a fait M. Germain, de Montpellier, dans une phrase véritablement malheureuse : « *Arnaud de Villeneuve, qui fut le premier chirurgien chrétien...* » Certes, si Arnaud de Villeneuve peut être oublié par quelque art, c'est bien par la chirurgie. Mais eût-il été plus chirurgien, il ne l'eût été qu'accidentellement, appliquant à cette œuvre les données générales de science naturelle qu'il avait acquises, comme il le faisait en médecine, en thérapeutique, en chimie. La science de la nature, encore jointe à la philosophie, se détachant à peine de la théologie, n'avait pas encore d'existence propre, bien moins encore de subdivision. Ce n'est qu'artificiellement et en nous plaçant à un point de vue beaucoup plus moderne que nous arrivons à séparer, à disséquer, pour ainsi dire, dans un auteur de cette époque, un alchimiste, un médecin, un astronome. En réalité, il était l'un et l'autre.

Le véritable caractère scientifique d'Arnaud de Villeneuve, sa doctrine apparaîtront donc mieux dans une étude de sa physique que dans toute autre recherche ; il sera mieux ainsi l'homme de son siècle, et ses théories générales réunies et mises en lumière

seront un moyen plus sûr pour comprendre les différentes applications qu'il en fait aux cas particuliers, pour étudier sa physiologie, sa pathologie, les indications de sa thérapeutique et l'hermétisme de sa chimie.

Depuis la philosophie grecque, quelle que soit la source où celle-ci avait elle même puisé ses doctrines premières, à travers les auteurs chrétiens, à travers ceux d'Alexandrie par les Arabes et les Juifs, une théorie générale de l'univers se transmettait, subissant à peine quelques modifications de forme, mais demeurant dans ses principes, immuable. C'était la base sur laquelle se bâtissaient les systèmes spéciaux mystiques ou scientifiques, moraux ou mêmes politiques. Au siècle et aux pays où vécut Arnaud de Villeneuve, cette science cosmologique se formulait ainsi :

L'univers, c'est-à-dire ce qui est, se manifeste, change et demeure cependant, se compose de trois mondes : le monde spirituel ou divin, le monde céleste, le monde élémentaire. Le monde divin, centre de l'univers, renferme en lui l'être de toute manifestation ; c'est le monde des principes, il appartient à la métaphysique seule d'y pénétrer. Entre ce monde et le monde élémentaire, monde des phénomènes, monde des faits, celui que nos sens perçoivent et que notre action matérielle peut aisément modifier, la raison conçoit la nécessité et formule l'existence d'un monde intermédiaire, celui des formes ou des lois, le monde céleste. C'est ainsi que, du centre à la circonférence, le rapport immédiatement et nécessairement formulé par l'esprit, est le rayon. Ainsi dans l'univers où nous vivons, tout phénomène a sa loi et son principe : il révèle par son existence perçue, ce principe inconnaissable sous la forme d'une loi possible à connaître.

Le rôle de l'homme dans ce monde, est le premier problème que la philosophie s'est posé : la doctrine que nous exposons, et qui portait avant tout l'empreinte de la théologie grâce à laquelle

elle avait vécu jusqu'à ce jour, l'avait ainsi résolu : l'être humain, fait à l'image de Dieu, est un petit monde, un microcosme ; en lui doivent se retrouver toutes les sphères, tous les mondes particuliers dont l'ensemble constitue le macrocosme, gloire manifestée du Créateur. L'homme, cet être universel appelé jadis à d'autres destinées (1), actuellement divisé, individualisé et soumis à l'existence du monde élémentaire, se trouve ainsi éloigné de son origine, séparé par la triple enceinte de son individu, résumé des trois mondes.

En particulier son corps, mixte, composé d'éléments, appartient au monde sublunaire et se trouve comme lui, soumis aux variations, au devenir, à la naissance et à la mort. Comme tout mixte, il peut, suivant les périodes, être plus ou moins harmonieux, plus ou moins parfait ; il ne peut jamais échapper au mouvement d'altération qui lui fait décrire une courbe fatale dont les maxima correspondent à l'état de santé et de vigueur, dont les minima sont les maladies, les déchéances. Ce monde élémentaire, ces actions sublunaires, qui régissent les corps physiques, au milieu desquelles ils se meuvent et par lesquelles ils vivent, est donc ce qui intéresse le plus le médecin et nous devons insister spécialement sur ces conceptions d'*éléments*, de *qualités premières*, de *cycle des qualités*, tâcher d'en préciser la signification pour mieux comprendre la pensée d'Arnaud de Villeneuve et ses théories médicales.

De même que le monde archétype correspondait au ternaire, le monde céleste répondait au septenaire et le monde élémentaire au

(1) Nous n'avons pas ici à exposer la théorie de la chute qui vient autant de Platon par la philosophie que des livres mosaïques, par la religion : il suffit de remarquer qu'elle était théologiquement consacrée, philosophiquement admise et que la science, comme nous le verrons, prenait cet enseignement comme point de départ de ses systèmes.

quaternaire. Cette symbolique des nombres ne doit pas se comprendre comme une simple classification conventionnelle qui faisait ranger toutes choses suivant un nombre ou suivant un autre ; il y avait plus que cela derrière cette si ancienne conception de la vertu des nombres et des rythmes. Pythagore avait laissé le souvenir d'une philosophie établie sur ces lois mathémathiques de la pensée et c'était toujours d'après ses idées que le moyen âge conservait cette tradition. Microcosme et macrocosme ayant les mêmes lois, celles de la pensée sont aussi celles des mondes et la philosophie résolvait ainsi le problème des antinomies, le passage du phénomène au nonmène. La loi quaternaire qui régissait le monde matériel, se manifestait par un passage continuel du positif au négatif, mouvement circulaire dont les quatre phases formaient les quatre qualités premières de la matière : le chaud, le froid, le sec et l'humide. Ces quatres modalités de la force unique, impossibles aussi bien à percevoir qu'à analyser séparément, déterminent donc dans l'univers matériel, quatre états de la matière, très analogues à ce que nous appelons aujourd'hui solide, liquide, gaz, matière radiante et que l'ancienne théorie appelait : Terre, Eau, Air, Feu. C'est, en effet, une erreur de croire que les philosophes et les chimistes du moyen âge, pas plus que les anciens, désignaient par Feu, le feu de bois ou de charbon, par Eau, l'eau des ruisseaux. « L'ancienne doctrine de la formation de toutes choses par quatre « éléments, selon Pythagore, Empédocle, Platon et Aristote..., n'a « prétendu par là, désigner empiriquement la pure matière primi- « tive ; mais bien plus essentiellement la détermination idéale de « la force qui individualise la figure du corps ; et nous devons par « là admirer avant tout, l'effort par lequel ces hommes, dans les « choses sensibles qu'ils choisissaient pour signes, ne connurent et « ne retinrent que la détermination générale de l'idée. Au contraire, « les physiciens empiriques modernes ont, de préférence, fondé

« leur gloire sur une toute autre manière d'envisager la question, « procédant toujours à la recherche du particulier, au lieu de « s'efforcer d'élever le particulier au général, et de reconnaître ce- « lui-ci dans celui-là. » (1)

Chacun des éléments est le produit de l'action simultanée de deux qualités sur une même matière. Le chaud et le sec réunis donnent ainsi le feu, le froid et l'humide, l'eau et ainsi de suite, et le tableau suivant résume parfaitement cette théorie.

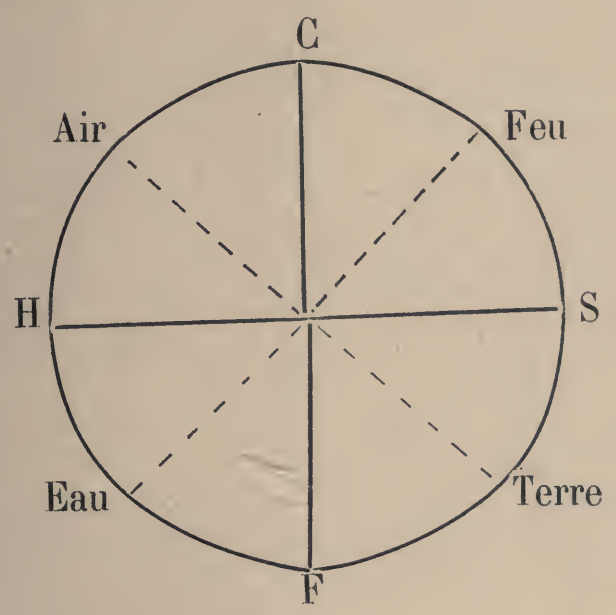

On voit que le mélange du sec au froid, en parties égales, donnerait une Terre théoriquement pure et parfaite ; mais en pratique cela ne se produit pas et le nombre des Terres est indéfini (comme on peut le vérifier dans les nomenclatures des anciens chimistes), suivant que le sec ou le froid prédominent plus ou moins (2).

(1) Hégel. *Philosophie de la Nature*, p. 245.

(2) cf. 172 *ba*. et 126 *ab*. Arnaud de Villeneuve classe même, d'après Avicenne, les qualités par degrés intermédiaires.

Il y a ainsi une Terre très voisine de l'Eau et une autre très semblable au Feu.

Mais ce ne sont encore là que des corps simples ; sur les quatre éléments, pour produire, les mixtes réagissent continuellement les astres et les corps déjà formés. On ne peut isoler un corps du milieu qui l'entoure autrement que par la pensée : en fait et dans la vie, tous les êtres qui l'avoisinent, depuis la terre où il s'appuie, jusqu'au ciel où le soleil, les astres et les météores l'influencent, ont sur lui une action plus ou moins grande, mais qui peut se mesurer et prendre, dans certains cas, une puissance prédominante sur son existence ; il en est ainsi sans cesse des mixtes. Dans un traité d'Aristote l'alchimiste, dont le texte primitif syriaque a été traduit en latin (1), on lit : « Puisque de la conjonction et de « la révolution des sept planètes à travers les sphères des signes « viennent toutes les variations, et ce monde sublunaire et le « moyen de les connaître *par l'intermédiaire de la mutation des « quatre éléments*, etc. » et Arnaud de Villeneuve, comme tous les alchimistes du XIIIe siècle, expose cette doctrine dans des termes analogues (2).

Plus anciennement encore, c'est la même conception qui dominait la science : Stéphanus, un physicien grec et un médecin aussi, cité par M. Berthelot, dans son savant ouvrage (3), écrit : « Le feu étant chaud et sec engendre la chaleur de l'air et la « fixité de la terre ; de telle sorte que, possédant deux qualités, il « devient triple élément. Ainsi l'eau étant humide et froide, en- « gendre l'humidité de l'air et la froideur de la terre, de telle

(1) *Theatrum chemicum*. Argent. 1660. 6 v. in-16, Tome V, p. 787-798, cf. p. 788.

(2) III. 16. *bb*.

(3) *La Chimie au Moyen-Age*, p. 274.

« sorte que, possédant deux qualités, elle devient triple élément. « Ainsi la terre étant froide et sèche, engendre la froideur de l'eau « et la sécheresse du feu; de telle sorte que, possédant deux qua- « lités, elle devient triple élément... etc... » Un double mouvement d'attraction et de répulsion entre les éléments positifs et négatifs, détermine donc les actions conservatrices, vitales ou de génération dans l'univers, du fait même de sa loi quaternaire. Mais, de plus, les intensités relatives des qualités, modifiées sans cesse par les influx élémentaires des planètes, produit le *cycle des éléments*, tendant sans cesse à faire traverser au mixte la série des états élémentaires et réalisant le courant destructif ou d'altération d'ordre septenaire.

Ce double mouvement de génération et de destruction, cyclique, universel, n'est autre chose que la vie et c'est le couronnement de l'existence matérielle, ce qui la perpétue, mais aussi ce qui la détruit.

Cette antique doctrine, discutable d'ailleurs et sujette à critique, comme toute doctrine, n'en était donc pas moins une doctrine vaste, synthétique, et dont les idées générales : indestructibilité de la force, unité de la matière, éternité de l'être, ne sont en désaccord ni avec les progrès incessants de la science, ni avec le dégagement de plus en plus libre des idées. Ce fut là le système cosmologique d'Arnaud de Villeneuve comme ce fut celui de tous ceux de son époque et de beaucoup avant lui. Mais le rôle intermédiaire qui le caractérise fait que, dans cette doctrine, quelques points furent modifiés par lui, préparant l'avenir, introduisant un nouveau germe. Un terme figure de plus en plus dans la science du XIVe et du XVe siècle, qui prend une place prédominante au XVIe, c'est le *Spiritus*. Sans doute le mot est ancien, mais l'interprétation en est nouvelle : plus tard, on le traduira différemment, souffle, esprit, quintessence, éther, lumière astrale, suivant le rôle

que lui attribueront les physiciens, les médecins ou les astrologues. Quoi qu'il en soit, ce terme est dû à Arnaud de Villeneuve et l'acception nouvelle qu'il lui donne apparaît pour la première fois avec lui, dans notre monde scientifique. L'idée d'ailleurs, était originaire, non pas des Arabes qui restèrent les fidèles disciples de la science grecque, ne connaissant que les quatre éléments, mais des livres et des enseignements hébraïques, des centres savants du Languedoc, de la Provence et de l'Espagne (1).

L'idée nouvelle que désigne ce terme est la suivante : l'action des astres, c'est-à-dire du monde céleste sur le monde élémentaire, ne peut se produire que par l'intermédiaire d'un agent qui se trouvera aussi dans le monde céleste, participera de ses qualités, échappera aux lois du monde sublunaire. Cet agent intermédiaire, réservoir des formes, les dispensant aux concentrations, les reprenant aux dissociations élémentaires, nœud véritable des existences terrestres, d'abord à peine entrevu et vaguement conçu comme quelque chose de semi-matériel, apparut de plus en plus distinctement, se précisa chez les auteurs qui succédèrent à Arnaud (2) et furent ses disciples. Raymond Lulle en fut le plus actif propagateur. Cette quinte essence admise et douée d'un rôle important dans le macrocosme, devait avoir aussi son analogue dans le microcosme et, en effet, nous trouvons dans Arnaud de Villeneuve, l'idée d'un principe vital, d'une sorte de fluide nerveux,

(1) Cet élément intermédiaire entre le deuxième et le troisième monde s'appelait en hébreu *Aôr* que l'on peut traduire par *lueur*, ou *Rouach* qui signifie à la fois *souffle* et *esprit*.

(2) Morin, un des plus grands théoriciens de l'astrologie, consacre plusieurs chapitres de son *Astrologia Gallica* à l'étude du *Spiritus*. Nous avons déjà cité son ouvrage. Cf. Lib. III. Sect. II. Cap. I. (p. 92) et Lib. XII. Sect. III. Cap. III (p. 276).

encore mal défini, mais fréquemment cité (1), qui porte le nom de *Spiritus* et correspond au rôle encore peu précisé dans sa science que jouait dans le grand monde l'Esprit universel des Kabbalistes.

Ainsi la science s'établissait peu à peu grâce aux successifs apports des hommes, à leur action commune qui rassemblait et unifiait les doctrines transmises avec les documents acquis. Dans cette œuvre de création et de constitution, Arnaud de Villeneuve eut un rôle plus important que beaucoup d'autres : placé entre des races diverses, au matin d'une époque de rénovation, ce ne fut pas seulement la doctrine d'un homme qu'il reçut et modifia, qu'il unit à celle de quelques contemporains ; ce fut toute la science de deux races qu'il assimila et qu'il fondit avec les vieux enseignements classiques, vestiges d'une troisième civilisation plus ancienne et presque oubliée. Il avait reçu le sol épuisé du vieux patrimoine ; il laissait une terre jeune et des germes nouveaux.

(1) 56 *ba*. 36 *bb*. 91 *bc*. 130 *aa*. 157 *ac*. 154 *bc*. 137 *ba*. 157 *bb*. 155 *aa*. 159 *ab*. — I. 160 *ac*. — I. 28 *ac*.

CHAPITRE CINQUIÈME

ANATOMIE. PHYSIOLOGIE

ANATOMIE. PHYSIOLOGIE

Toute la physiologie d'Arnaud de Villeneuve dépend de sa physique. De même que dans le macrocosme, le monde naturel repose sur les quatre éléments ; de même, dans le microcosme, le corps existe, change, se renouvelle et s'altère d'après les modifications des quatre humeurs, substratum de la vie. Les quatre humeurs sont : le sang, le phlegme, la cholère et la mélancholie.

Le sang, chaud et humide, est de la nature de l'air : il est la matière des esprits en qui la vie réside, ainsi que toute opération végétale et animale (1).

Plus conforme que toute autre humeur aux principes de vie par ses deux qualités toutes deux modérées, il nourrit mieux le corps et restaure mieux les dépenses que les autres humeurs. C'est, dit Arnaud de Villeneuve, le trésor de la nature, et de sa perte survient la mort. De même qu'on ne peut trouver un élément pur, de même on ne saurait isoler les humeurs : le sang qu'on retire par la saignée n'est qu'un mélange des quatre humeurs où le sang prédomine, il est vrai : on peut le vérifier aisément. Homogène et d'un rouge clair à sa sortie des vaisseaux, il se divise si on le laisse à lui-même dans une coupelle en cinq couches distinctes : une portion noire au fond du vase et qui est comme le dépôt du sang ; c'est la mélancholie. Au-dessus, une portion blanche, semblable à l'albumine de l'œuf, c'est le phlegme. Au milieu, le sang

(1) 152 *bc*.

véritable, rouge ou rosé, d'un éclat purpurin. Plus haut, la cholère, sous l'apparence d'une écume jaune, d'une rouille brillante. Les proportions de chacune de ces humeurs doivent être les suivantes dans un sang normal : deux fois autant de sang que de phlegme, deux fois autant de phlegme que de cholère, deux fois autant de cholère que de mélancholie. Mais, ajoute l'auteur, cela est un peu schématique et savoir les proportions exactes est chose difficile (1). Enfin, il y a encore à isoler dans le sang deux substances.

L'une, aqueuse, semblable à l'urine, surnage au-dessus du caillot sanguin : elle est très analogue au sérum du lait ; elle sert, en rendant le sang plus subtil, à lui permettre de passer à travers les veines les plus petites, pour parvenir jusqu'aux extrémités des membres.

L'autre est une substance charnue, blanchâtre : c'est un état intermédiaire entre le sang et les membres (tissus fixes). Le sang forme, en effet, les membres par une digestion (troisième digestion) qui commence dans les grandes veines et se termine dans les petits vaisseaux des membres. Plus le sang est liquide, fluide, moins il s'y trouve de cette substance ; au contraire, s'il s'épaissit, sans dépasser une certaine limite, s'il est filant, homogène, sans matières pulvérulentes s'écrasant au doigt, plus il s'y trouve de cette substance (2).

Ce sont là des modifications que le sang subit en lui-même ; ses altérations peuvent aussi provenir des autres humeurs. Son mélange avec du phlegme le rend plus blanc, plus insipide ; avec de la mélancholie, il se trouble, devient plus grossier, noir à l'œil, acide au goût. La cholère le rend amer (3).

(1) I. 55 *bb*.
(2) I. 56 *aa*.
(3) II. 133 *ab*

Le phlegme est, par son humidité, l'humeur la plus voisine du sang : il est froid et humide, insipide, de la nature de l'eau ; sous de certaines influences, il se métamorphose en sang. Aussi n'a-t-il pas de réceptacle propre, mais accompagne le sang dans ses vaisseaux. C'est, dit-il ailleurs, du sang insuffisamment cuit (1) ; sa coction s'opère dans tous les organes, mais spécialement dans certains, le foie, la rate, par exemple : le phlegme rend le sang plus apte à nourrir les membres phlegmatiques comme la nuque et le cerveau.

C'est lui qui humecte les jointures et les articulations des membres très mobiles. Il présente différentes variétés; il est rendu *mucilagineux* par un excès de crudité : c'est celui qui se multiplie dans les intestins et dans l'estomac, qui s'amasse dans la vessie chez les vieillards ; la nature, qui ne peut le chasser suffisamment de l'organisme, comme elle fait chez les adultes, éloigne alors cette humeur des membres nobles et du cœur et l'envoie dans les membres extrêmes : les jambes enflent et l'on y peut produire au doigt des dépressions pathognomoniques. Le phlegme peut être *clair*, c'est celui du coryza, de la salivation des stomatites. Quand il est très grossier, blanc, on l'appelle phlegme *gypsé ;* la portion subtile en est alors partie, il ne reste qu'un dépôt qui, s'il se fait dans les jointures, les pétrifie, comme on le voit dans la podagre noueuse. Le phlegme *vitré* ou *vitreux* est le plus froid de tous les phlegmes (2).

Semblable au verre fondu, il se trouve le plus souvent joint au sang ; le phlegme *salé*, très voisin de celui-là, a de l'affinité avec la cholère, à l'opposition du phlegme ordinaire qui se rapproche

(1) II. 135 *bc*.
(2) II. 169 *ab*.

plus de la mélancholie par sa qualité acide, et par ce fait que tous deux produisent l'horripilation (1).

Le phlegme salé se trouve souvent dans l'estomac des grands buveurs et des mangeurs d'épices ; il produit des excoriations intestinales et le tenesme anal. Le phlegme acide, joint à la mélancholie, affecte quelquefois le caractère *pontique*. Il révèle alors une fermentation généralement stomachale du phlegme.

La cholère, troisième humeur, participe encore de la chaleur naturelle ; mais elle est chaude et sèche, c'est-à-dire de la nature du feu. C'est une écume du sang produite par la combustion de ce qui est subtil dans le sang, la portion la plus grosse se changeant en mélancholie. Légèrement mordante, elle est d'un jaune safran et d'autant plus rouge qu'elle est plus chaude ; l'endroit où elle se forme en plus grande quantité est la tête : elle se divise là en deux parties dont l'une va avec le sang dans les veines, l'autre dans la vésicule biliaire (2).

La partie qui accompagne le sang sert à nourrir les membres cholériques et à subtiliser le sang ; celle qui va à la vésicule a pour rôle :

1° De nourrir cette vésicule ;

2° De purifier le tube digestif en nettoyant les intestins des matières fécales et du phlegme qui y adhèrent, et en excitant les intestins et les muscles de l'anus pour qu'ils sentent ce qui leur est nuisible et accélèrent l'expulsion des résidus de digestion.

La cholère, pas plus que les autres humeurs, n'est donc hostile à la vie, indifférente ou nuisible à la nutrition ; toutes les humeurs ont, dans le processus physiologique, des rôles différents, mais

(1) II. 162 *ab*.

(2) On ne peut s'empêcher de songer ici à la formation de la cholestérine et des calculs biliaires à la suite d'efforts cérébraux et d'activité nerveuse.

nécessaires et ce n'est pas au seul sang qu'il est donné de nourrir ou de transformer. Ces quatre humeurs sont quatre éléments vitaux, tous indispensables au bon fonctionnement de l'individu. Nous verrons plus loin d'où est venue cette idée erronée que la cholère ou la mélancholie étaient des humeurs pathologiques.

La cholère ne présente de propriétés néfastes que dans ses variétés qui sont déjà des altérations maladives, soit qu'elle se trouve mélangée de phlegme comme dans la fièvre tierce ; ou qu'elle soit brûlée, incinérée, ce qui est la vérité la plus dangereuse ; ou mélangée de mélancholie et alors elle ressemble au sang veineux ; ses effets dans ce cas sont moins graves. En elle-même, par les modifications de sa propre génération, dans le foie, par exemple, par une combustion incomplète ou excessive, elle peut naître avec d'autres qualités également mauvaises ; telles sont la cholère *rouillée* et la colère *verte* ou *vitelline*.

La mélancholie est l'humeur la plus éloignée du principe de vie. « *Ennemie de la joie et de la franche expansion, parente de la vieillesse et de la mort*, » dit Arnaud (1).

C'est une humeur froide et sèche, de la nature de la terre, dépôt du sang qui se purifie en l'abandonnant. Sa saveur participe à la fois du doux et de l'aigre. Lorsque cette humeur a été engendrée, et cela a lieu principalement dans le foie, elle se divise en deux parties : l'une accompagne le sang dans les veines, l'autre va à la rate. La portion qui se trouve mélangée au sang nourrit les membres mélancholiques, c'est-à-dire froids et secs, comme les os : elle épaissit et fortifie le sang pour qu'il puisse alimenter ces membres plus résistants. La partie qui va à la rate y va : 1° pour être évacuée ; 2° pour nourrir la rate ; 3° pour se déverser de là à l'estomac et c'est à cette action de la mélancholie sur l'estomac

(1) I. 133 *ab*.

que sont dues, pour l'auteur, l'excitation de l'estomac et la sensation de faim. Arnaud invente même un canal allant directement de la rate à l'orifice de l'estomac (peut-être les vaisseaux spléniques) et qui sert à ce passage. C'est ainsi que plusieurs fois et surtout pour les questions d'anatomie, le besoin de symétrie ou de simplicité analogique a conduit Arnaud de Villeneuve à des erreurs anatomiques grossières, même pour son époque.

Comme les autres humeurs, la mélancholie peut présenter des états anormaux où les qualités primordiales prennent une intensité excessive. Si le sec prédomine, si la mélancholie naît d'une cholère brûlée, elle devient *cendre* (1) (résidu) de cholère et son amertume est caractéristique. Résidu de phlegme, elle est salée ou acide. Un excès de froid et de sec en fait une matière acide, d'odeur désagréable et grossière.

Ces quatre humeurs sont les quatre colonnes sur lesquelles repose l'édifice du corps : leur existence avait suffi à bien des générations pour s'expliquer la vie et ses apparences, comme le quaternaire des éléments leur avait suffi à établir des théories cosmologiques. L'esprit plus analytique d'Arnaud chercha dans le microcosme ce qu'il avait trouvé dans le macrocosme : l'action d'une cinquième essence, plus subtile, capable de produire les phénomènes vitaux, de mettre en rapport le ciel humain avec son monde élémentaire. Le même terme *spiritus* servit à désigner ce nouvel agent : il l'emploie tantôt au singulier, tantôt au pluriel 2 ; il montre cet esprit, qu'il ne définit d'ailleurs pas, lésé tantôt par des influences matérielles : un air trop chaud, trop sec ou trop froid (3) ; l'action d'un minéral ou d'un végétal (4) ; tantôt par un

(1) La mélancolie porte souvent le nom de cendre par analogie au résidu des opérations chimiques. Cf. 153 *au*.

(2) 157 *ac*

(3) 159 *ab*.

(4) 159 *ab*.

maléfice, par une présence antipathique, une passion ou par une imagination surexcitée (1).

C'est, en un mot, la forme la plus raréfiée, sous laquelle on pouvait alors concevoir la vie, quelque chose de très voisin déjà du fluide nerveux. Dans un autre passage (*De parte operativa*) (2), il indique même cet esprit allant du cerveau aux organes des sens. Son bon fonctionnement permet toutes les fonctions de relation (3). Son retrait au cerveau produit la léthargie, la syncope (4), comme son arrêt de circulation local, la paralysie (5).

Cet esprit est nettement distingué des vapeurs appelées quelquefois aussi *spiritus* et qui émanent d'une fermentation gastrique par exemple, d'une modification d'humeurs (6).

Arnaud le rapproche de la lumière solaire et dit (7) que rien ne fortifie plus l'esprit vital que la chaleur et la lumière qui lui sont semblables. La découverte n'est pas grande, sans doute : mais c'est une preuve de plus de la parenté du spiritus physiologique à l'esprit astrologique, et cette notion garde encore dans Arnaud sa marque originelle. Répandu dans tout le corps, comme l'éther dans tout l'Univers, il est condensé dans des centres spéciaux, le cerveau par exemple (8), comme l'éther dans les centres planétaires, pour y accomplir les différentes fonctions. Malgré sa grande mobilité, il est uni instinctivement à l'organe où il se trouve et l'on ne saurait léser un coin du corps sans le blesser ; la chair détruite

(1) 159 *ab*.

(2) 154 *bc*.

(3) « *Spiritus animalis a quo habetur sensus et motus non potest ad ipsos nervos libere transire*. » II. 28 *ac*.

(4) 155 *aa*, 155 *ba*.

(5) II. 28 *ac*, déjà cité

(6) 35 *ba*.

(7) 91 *bc*., 460 *ac*.

(8) 36 *ba*.

se reforme s'il est épargné ; s'il a été détruit, la fonction est perdue, l'organe s'atrophie (1).

Ne reconnaît-on pas là ce fluide conservateur des formes, dispensateur de la vie, dont la notion se répandait en même temps dans les sciences dites mathématiques d'alors ? Si l'on ajoute à cela qu'Arnaud place l'origine du spiritus dans le cœur (2) (monde moyen), et qu'il indique son rôle important dans la formation des images, dans les impulsions de l'inconscient, qu'il le cite comme le médiateur entre l'âme et le corps, tantôt maître et tantôt serviteur (3), on ne saurait nier que cette conception de l'esprit vital, nouvelle dans la médecine à cette époque, ne soit l'exacte application au microcosme des théories relatives à l'esprit astral dans le macrocosme.

L'intervention de cette quinte-essence permet à Arnaud de Villeneuve, de se rendre un compte bien plus exact des modifications vitales physiologiques ou pathologiques. Les éléments sont agités dans le monde sublunaire d'un mouvement complexe dû aux résultantes des actions élémentaires dans les mixtes qui les entourent : de même, les quatre humeurs subiront les actions du *spiritus* d'une part, et de l'autre, les réactions des membres, déjà modifiés par les humeurs.

En outre, le monde élémentaire entier qui vit autour du corps soumis aux mêmes lois quaternaires, réagit sur lui par ses qualités variables de chaud, de sec, de froid et d'humide. Le corps appartient à ce monde qui en réclame sans cesse la propriété ; les marées élémentaires, le mouvement régulier et rythmique du monde sublunaire, les saisons, les heures agissent sur le corps (4), jusqu'à ce

(1) 56 *bb*.
(2) I. 159 *ab* et II. 292 *a*.
(3) 157 *ba*, 157 *bb*.
(4) Arnaud parle à plusieurs reprises de ces révolutions cycliques de l'orga-

que le cours des années le reprenne pour le soumettre à de nouvelles obligations vitales. Le corps humain est ainsi plus mobile, plus délicat que tout autre : la loi de sa vie, le fonctionnement de ses organes, bien que soumis aux mêmes formules générales est ainsi plus complexe et, constatation qui importe surtout au physiologiste, le maintien de ce fonctionnement, la conservation de l'existence humaine, reposera sur la connaissance de ces actions qui tendent sans cesse à modifier l'état actuel du corps humain et à faire prédominer en lui l'action dès lors dangereuse, de l'une des qualités premières.

Un tempérament ne sera en effet pondéré — *eucratum* — et l'état de santé atteint qu'au moment où nul excès ne tendra à détruire l'équilibre obtenu entre ses qualités manifestées par ses humeurs. Chacune d'elles agissant alors harmonieusement, et selon ses propres fonctions, l'être sera normal ; rien ne troublera le fonctionnement de la vie.

Hippocrate (Anc. médecine, § 19) avait dit que le chaud et le froid n'étaient pas mauvais en soi, mais seulement par leur excès ou prédominance. « Toutes les humeurs dans le corps sont d'au-« tant plus douces et d'autant meilleures qu'elles ont subi plus de « mélanges et l'homme se trouve dans l'état le plus favorable « quand tout demeure dans la moyenne et le repos sans que rien « manifeste une qualité prédominante. » (Trad. Littré Daremberg). Le *spiritus* est alors à cet état de calme qui fait du corps humain une image de l'équilibre harmonieux du ciel (1); l'homme est à l'état de santé (2), mais que le milieu vienne à changer, exaltant

nisme. II. 154, *ab*. — II, 161, *bc*. — II, 162, *ab*..., etc... La théorie des crises, des rémissions régulières s'appuie sur la même conception.

(1) 157 *ba*.

(2) I. 1, *bc*.

l'une des qualités premières, qu'une passion vienne à émouvoir le *spiritus*, qu'un aliment, introduit dans le milieu intérieur y développe une action chaude ou froide, qu'un organe vienne à faiblir dans son action productrice ou destructive des humeurs, l'équilibre est rompu, le corps altéré, prêt à la maladie si une thérapeutique habile, une hygiène prudente ne viennent remédier à l'accident.

Souvent la nature elle-même, par le spiritus (1) son intermédiaire le plus rapide, veille à ces chutes, dirige les fonctions organiques.

Les organes ne sont pour Arnaud que les lieux de formation et de destruction des quatre humeurs. C'est sur ce plan quaternaire, d'après le rôle qu'ils jouent par rapport aux quatre fluides que les organes sont classés (2).

Le foie, le cerveau, le cœur et la rate, voilà les membres importants internes; en eux, se produisent toutes les générations et destructions des liquides; les voies d'absorption et d'excrétion ne sont que les avenues un peu délaissées de ce centre physiologique. D'ailleurs, malgré la prédominance accordée aux fonctions intimes de nutrition (3), Arnaud de Villeneuve ne néglige pas complètement l'étude de la digestion (digestion seconde) (4) de la respira-

(1) « ... La nature a deux instruments qu'elle envoie immédiatement aux points blessés : le sang et l'esprit. » I. 130, *aa*.

(2) I. 10, *ba*. « Les sages ont divisé tout le corps humain en quatre parties : « la première est la région des vertus animales, à savoir le cerveau et les or- « ganes adjacents ; la deuxième est la région de la vertu spirituelle ou vitale, « cœur et organes adjacents; la troisième est la région de la vertu naturelle, « c'est-à-dire l'estomac, le foie et les intestins. La quatrième est la région de « la vertu générative : testicule, verge, matrice et col de la matrice. »

(3) 14 *ab*.

(4) 56 *aa*.

tion (1), des secrétions et des excrétions (2) et même, il esquisse une théorie de la sensibilité (3).

Mais ses théories à ce sujet, ses observations sur le mouvement en particulier n'ont plus de rapport avec les grandes divisions admises auparavant, et dans cette contradiction si remarquable apparaît bien le double caractère de notre auteur : d'une part, traditionnel, méthodique; de l'autre, novateur et déjà savant libre et sagace observateur. Déjà nous avons parlé du sang (4), nous n'avons pas cru devoir omettre ses observations personnelles sur la nature du sang et les différents liquides qu'on y pouvait séparer ; et cependant c'était déjà une infraction à sa propre règle et le premier pas d'un dégagement hors de la tradition : ici, nous voyons mieux encore ce mélange et ces oppositions.

Les observations du fonctionnement des contractions intestinales (5) et de leur accentuation par l'action de certains excitants, du rapport des lésions stomachales et des vertiges (6), de la digestion dans les petites veinules (capillaires) (7) etc..., tout cela est le résultat d'une science qui demande tout à l'observation qui note, quitte à réunir et à induire plus tard, qui ne déduit pas. Au contraire, les affirmations : qu'il existe un canal unissant la rate à l'estomac, parce que la rate doit épurer les superfluités mélancoliques; que le cerveau évacue ses humeurs par la luette (8), parce que le cerveau, origine du phlegme, source de tout *rheuma* ou

(1) 14 *aa*. — I. 15 *bc*... etc...
(2) 17 *ac*, 12 *bb*, 13 *ab*, 31 *bc*.
(3) 256 *ab*. II. 28 *ac*.
(4) Cf. plus haut, p. 92.
(5) 68 *ac* et *ba*.
(6) 91 *aa*.
(7) 56 *aa*.
(8) 48 *ac*.

fluxion (1) doit avoir un organe émonctoire : que le vomissement provoqué est nécessaire, parce que l'estomac n'a pas, comme l'intestin, la cholère rouge pour se purifier (2); sont uniquement déductives et ne reposent que sur l'autorité de quelques noms et de quelques théories. On n'échappe pas aux erreurs d'une fausse hypothèse par un raisonnement même impeccable, par un jugement sûr : l'observation seule, le classement de faits bien enregistrés, l'étude de la nature loyalement faite sont les véritables moyens d'arrêter les écarts de la raison. Or, à l'époque d'Arnaud, cette observation directe et cette expérimentation étaient impossibles, proscrites, condamnées par l'Eglise et par les mœurs. Il faut donc, loin de lui faire un reproche d'avoir cédé parfois à l'entraînement général, admirer au contraire tous les efforts qu'il fit pour y résister : et, vraisemblablement à en juger par certaines descriptions des orifices de l'estomac (3), des membranes du cerveau (4) et de ses ventricules (5), des nerfs moteurs et sensitifs (6), des villosités intestinales (7), il est probable que malgré les ordonnances papales, Arnaud fut un de ceux qui disséqua des animaux et fit bouillir des cadavres (8); le renom de magicien, la réputation terrible qu'il conserva, viennent sans doute en grande partie de ses travaux, et ses œuvres nécromantiques se bornèrent vraisemblablement à des études anatomiques.

(1) 131 *bb*.
(2) 145 *ab*.
(3) 127 *bb*.
(4) 152 *bb*.
(5) 137 *ac*, 36 *ac*.
(6) II, 28 *ac*.
(7) 109 *bb*.
(8) Hœfer fait remarquer (*Op. cit.*, p. 40) que pour décrire les ulcérations de l'intestin dans les cas d'empoisonnement par les arsenicaux (II, 209 *ac*), Arnaud avait dû faire des autopsies.

CHAPITRE SIXIÈME

PATHOLOGIE

PATHOLOGIE

Il y a, dans la pathologie, deux sciences faciles à distinguer : l'une, toute interne, qui recherche et étudie la genèse de la maladie, la pathogénie, qui repose sur la science générale de la vie et varie suivant l'opinion que s'en fait le médecin, suivant la science de l'époque et les théories générales de la biologie, est aussi, malgré ses variations, la portion la plus importante de la pathologie, car elle pénètre au cœur même de la maladie, en conçoit la cause, en détermine la thérapeutique ; l'autre, science d'observation, note des symptômes, emmagasine des faits et les classe, catalogant ainsi les maladies d'une façon extérieure et tout apparente, c'est la nosographie, science aveugle si la pathogénie ne l'éclaire, mais dont le concours est indispensable à la constitution d'une pathologie. Son rôle est de fournir des matériaux qui permettent le diagnostic et empêchent la pathogénie de devenir dangereuse en se perdant dans des hypothèses vaines ou erronées. Cette science se modifie peu suivant les temps : on n'observe pas le facies d'un malade ou les déformations produites par une fracture avec plus de soin que ne le faisaient les Grecs. Quelques appareils d'investigation plus délicats sont entre nos mains, il est vrai ; mais les signes physiques n'ont pas changé : l'homme malade est toujours impotent, souffrant, déformé localement ou dans son attitude générale. S'il a de la fièvre, son agitation, sa température, son inappétence sont vraisemblablement les mêmes qu'elles étaient il y a des siècles ; la science des symptômes s'est lentement enrichie

des observations successives ; les classements médicaux sont plus complets, les diagnostics plus variés, mais nulle part nous ne trouverons d'oppositions, de contradictions, et il ne saurait y en avoir. La description des maladies est donc, dans tous les temps, la portion de la pathologie qui restera la plus voisine de nous et où nous saisirons le mieux l'érudition d'un auteur et son tempérament médical.

Mais, à l'époque d'Arnaud de Villeneuve, elle présente un intérêt particulier : la pathogénie vivait alors sur le passé, sur l'autorité, et son éloignement croissant de l'observation était de moins en moins compensé par la science des faits, par la symptomatologie négligée. Les Arabes, en rendant de la précision à l'examen des faits, en apportant de nouvelles descriptions (1) et des méthodes d'investigation plus exigeante, redonnèrent de la vigueur à cette partie indispensable de la médecine. Arnaud suivit ce mouvement; mais, plus que tout autre peut-être, entraîné par la pente naturelle de son esprit très clair, il se fit remarquer par la précision de ses énoncés, la rigueur de ses classements et de ses observations. S'il décrit une maladie, il en donne d'abord la définition aussi peu théorique que possible et ne nécessitant pas d'acceptation *à priori* d'une théorie physiologique (2), puis il en étudie les causes qu'il divise en déterminantes, antécédentes et conjointes. Les causes déterminantes sont les causes occasionnelles : un coup pour un abcès, un excès de boisson ou une contrariété pour un ictère. Les causes antécédentes sont les causes prédisposantes : mauvais terrain, épuisement nerveux, anémie. Enfin, les causes conjointes,

(1) On doit aux Arabes la première description de la rougeole, de la petite vérole, du spina ventosa qui ne se trouvaient pas dans les Grecs.

(2) Voyez, par exemple, la définition de la phrénésie (146 *ac*) ou de la léthargie (148 *ac*); elles ne s'appuient que sur une donnée anatomique.

plus difficiles à saisir, comprennent les causes physiologiques immédiates qui déterminent la lésion, arrêt de circulation dans un vaisseau, épanchement dans une cavité (1).

De ces causes, la plus importante est la première. Arnaud décrit ensuite les signes de la maladie, signes physiques (2), fonctionnels et subjectifs (3), avec une très grande précision, consacrant des pages entières aux symptômes communs, propres ou différentiels des maladies, comme on le voit dans son *De Parte operativa*. Les signes se divisent encore pour lui au point de vue pronostic en signes de gravité, signes de guérison, signes de permutation; ces derniers annonçant l'apparition d'une complication ou une autre localisation de la maladie. Suit le traitement détaillé. Telle est la méthode logique et complète avec laquelle il décrit chaque maladie. Rien de théorique, rien d'hypothétique; seule, une observation très exacte des symptômes.

C'est ainsi qu'il étudie successivement les maladies dans les différents traités consacrés à la pathologie, spécialement dans le *De parte operativa* et dans le *Compendium medicinæ practicæ*. Ce dernier ouvrage est le plus complet : il y traite d'abord et longuement des maladies des centres nerveux, déjà étudiés dans le *De parte operativa*. 1° L'épilepsie, qui présente trois variétés : épilepsie vraie, d'origine centrale, où le malade atteint brutalement, tombe comme une masse, sans signes précurseurs, écumant et se débattant; l'analepsie, qui débute par des signes avant-coureurs,

(1) Les causes conjointes relèvent d'une science spéciale, la physiologie pathologique, la vie de la maladie qui n'est ni la pathogénie, car elle est science d'observation, ni la nosographie, car elle repose déjà sur des théories physiologiques et varie avec elles. Nous rechercherons quelle elle était dans Arnaud lorsque nous aurons étudié sa pathogénie et sa nosographie.

(2) 148 *bb*.

(3) 148 *ab*, 149 *ab*.

crampes, morsures de l'estomac, puis tintements d'oreilles : le malade sent parfois quelque hose remonter de l'estomac à la gorge ; des nausées précèdent indiquant l'origine stomachale du réflexe : enfin la troisième variété, catalepsie, est d'origine réflexe aussi, mais le point de départ est un membre, une extrémité : c'est là que se manifestera l'aura. L'épilepsie sous toutes ses formes est héréditaire (1), l'apoplexie qui laisse souvent la paralysie à sa suite : la phrénésie (méningite vraisemblablement), dont les symptômes graves sont le rire sardonique intermittent, le grincement des dents, le décubitus dorsal, le pouls spasmodique fréquent, tremblant, le myosis. Toutes ces maladies soigneusement décrites, ont d'ailleurs une origine commune : des abcès cérébraux ou périencéphaliques qui ne diffèrent que par leur situation : les symptômes généraux sont les mêmes et le diagnostic repose seulement sur les symptômes particuliers. Nous n'avons pas à citer toutes les variétés de lésions cérébrales et de maladies nerveuses sur lesquelles Arnaud insiste spécialement. L'étude sur la paralysie ne peut cependant pas être passée sous silence : il y établit que la paralysie n'est pas toute lésion produisant l'impotence d'un membre, mais seulement celle où, simultanément, le mouvement et la sensibilité sont supprimés : il y a, en effet, dit-il expréssement, des nerfs sensitifs et des nerfs moteurs (2) ; la lésion de deux systèmes est nécessaire pour constituer la paralysie : il faut aussi la distinction importante des paralysies d'origine centrale et de celle d'origine périphérique (3) et signale des paralysies *cum tremore* (paralysies agitantes).

Pour les organes des sens, il décrit (4) une cure de la fistule la-

(1) II. 238 *ab.*
(2) II. 28 *ca.*
(3) II. 28 *bb.*
(4) II. 22, *bb.*

crymale très méthodique et précise ; l'opération se fait en trois temps : dilatation du trajet avec de la moelle de sureau ; introduction d'une sonde métallique (argent ou fer) ; cautérisation avec un stylet au rouge passé au travers de cette sonde jusqu'au fond — ou, comme dit Arnaud — jusqu'à la racine de la fistule. Plus loin, après avoir décrit le trichosis et la manière de le traiter, il donne comme corollaire plusieurs formules pour faire repousser les cils et les sourcils disparus : nous en transcrivons une par curiosité. « Faites brûler des abeilles ; de leur cendre et des cheveux de Vé-« nus (*Adianthum*) faites une mélange avec de l'huile de rose et « pratiquez avec cette huile des onctions sur les portions dépi-« lées. » (1).

Les maladies de l'oreille se divisent en un grand nombre de groupes indépendamment de toute théorie et d'après les symptômes : abcès, refroidissements, écoulements (*otorrhée* de l'otite moyenne) (2), corps étrangers et il indique (3) la manière de les extraire avec une sonde en bois enduite de poix ou de résine.

Il réunit dans un groupe : *Rheumata*, les catarrhes, coryza, bronchites, mais fait un groupe spécial (*squinantiæ*) des angines, amygdalites, abcès rétropharyngiens ; ces trois lésions forment les squinantiæ du premier, du deuxième et du troisième degré. C'est la classification de Salerne ; dans le premier degré, la tumeur n'est visible ni au dehors, ni au dedans (abcès rétropharyngien) ; c'est la forme la plus grave : dans le deuxième on perçoit dans la gorge, au niveau de l'amygdale une saillie ; dans le troisième, variété bénigne, la tumeur est immédiate, toute superficielle, saillante dans la gorge.

(1) II. 22 *bb*.
(2) Décrite sous ce nom même. I. 128 *aa*.
(3) II. 44 *ab*.

La laryngite n'est décrite que comme une raucité de la voix, quoiqu'Arnaud semble avoir traité plusieurs malades atteints de cette affection et en particulier le pape Alexandre. Il insiste sur le goître (*botium gulæ*) (1), et conseille son traitement par les éponges, les algues, les plantes marines, l'iode naturel en un mot.

Dans la région sous-maxillaire il parle des scrophules qu'il différencie des nœuds (*nodi*) ; il semble d'ailleurs que cette distinction repose uniquement sur l'état de la lésion : la scrophule est comme le nodus, un ganglion malade : lorsque le ganglion est dur, isolé, sans adhérences, c'est un nodus : s'ils sont multiples, ramollis par la suppuration, adhérents et difficilement limitables des tissus voisins, ce sont des scrophules. Les deux variétés se produisent aux mêmes endroits : région sous-maxillaire, creux axillaire, région inguinale (2).

Appareil respiratoire : La toux, l'asthme (et sous ce nom il comprend toutes les formes de dyspnée), l'hémoptysie, l'empyème sont les quatre symptômes des états graves du poumon. Encore faut-il bien les différencier des symptômes voisins comme l'hématémèse, et connaître leur valeur relative dans les affections pulmonaires. C'est ainsi que l'hémoptysie est toujours grave ; l'empyème quelquefois bon, quelquefois, s'il se prolonge, cause d'hecticité. Les maladies du poumon décrites ensuite sont la pneumonie (avec peu de précision), la phtisie avec ses cavernes et « *ses indurations semblables à de la pierre* » ; la pleurésie pour laquelle il pose le diagnostic différentiel avec l'abcès du foie (la pleurésie diaphragmatique lui était connue) (3) et le diagnostic de variété entre la pleurésie vraie (franche aiguë) et la fausse pleurésie (pleurésie chronique, symptomatique).

(1) 55 *bb*.
(2) II. 54 *ac*.
(3) II. 143, *aa*.

Estomac : Suivant sa méthode, il étudie d'abord les symptômes capitaux : vomissement, éructations, puis toutes les variétés de maladies où l'appétit et la soif varient en intensité ou en nature — et les nosologistes anciens en avaient multiplié le nombre. Dans ces études, d'ailleurs, il consacre la presque totalité des chapitres à la riche thérapeutique des troubles de l'estomac.

La pathologie du foie est pauvre : il ne connaît bien que l'ictère qui a pour origine un trouble du foie, pour moyen de transport le sang, pour point de fixation de la matière biliaire (cholère) la peau. L'ictère peut survenir par rétention de la bile au-dessus ou au-dessous de la vésicule biliaire et aussi par modification dans la composition du sang dans le foie. La bile, suivant sa nature, produit alors les trois variétés d'ictère jaune, noir ou vert. L'ictère se reconnaît au début à la coloration des veines situées sous la pointe de la langue (1).

La dureté et l'engorgement du foie sont à peine indiqués : il attribue au contraire, à cet organe, un rôle important dans une variété de dysenterie *(dyssenteria hepatica)* où la matière éliminée est du sang presque pur et décrit indépendamment de la *dureté* citée plus haut, et sans les rapprocher, l'hydropisie comme maladie d'origine purement hépatique et se présentant sous quatre formes :

1° { leucophlegmasie,
hyposarque ou anasarque,

bénignes et curables ; ce sont des œdèmes généralisés.

2° { asclite,
tympanite,

asclite et tympanisme (peritonéo-intestinal), qui sont mortels. Cette pathologie du foie si incomplète, eu égard aux connaissances nosographiques des autres systèmes, vient sans doute des théories

(1) II. 148 *bc*.

qui ont fait longtemps considérer le foie comme un organe régulateur, ayant surtout des fonctions générales et, par suite, devant donner lieu à moins de maladies spécialisées.

La rate, organe coopérateur du foie, devient pathologique avec lui et de façon analogue ; induration, opilation, etc.

Les maladies de l'intestin ne renferment aucune observation remarquable : il décrit le prolapsus rectal, sépare la passion colique de la passion iliaque et dans les troubles fonctionnels de l'intestin différencie la lientérie de la diarrhée et de la dysenterie qui peut, suivant la nature des excreta, présenter quatre variétés correspondant à des lésions diverses (excreta semblables à de la lavure de chair, à des rognures de parchemin, à des fragments d'intestin, etc...) On voit, dans ces détails mêmes, la soigneuse observation de l'auteur.

Reins, organes génitaux urinaires : Arnaud eut une grande réputation comme spécialiste de la lithiase urinaire ; il a consacré plusieurs traités à cette maladie et à son traitement : il décrit en effet avec soin les calculs de la vessie et les différencie de ceux du rein comme aspect et comme nature (1).

La pierre se forme dans le rein par un état spécial de l'urine trop chargée de matières mal digérées, soit que l'excès de nourriture ait produit cette anomalie, soit qu'elle provienne d'une faiblesse de la vertu digestive. Dans la vessie, elle est due à la constriction du col qui ne laisse pas passer les matières sédimenteuses. Voilà pourquoi elle n'existe jamais chez la femme. Nous devons conclure de cette dernière assertion que les cas de calculs vésicaux chez la femme étaient encore plus rares alors que de nos jours, car l'érudition d'Arnaud de Villeneuve, en cette matière, devait être grande pour l'époque.

(1) II. 220.

En outre de cette lésion, il décrit la strangurie (cystite), la dysurie (rétrécissement), l'ischurie qui comprend toutes les diminutions dans la quantité de l'urine, quelles qu'en soient les causes.

Sous le nom de diabète, il comprend toutes les polyuries et les rattache toutes à un trouble initial du foie : il divise avec plus de sagacité les hématuries en hématuries d'ordre général (dyscrasie sanguine) et en hématuries locales (maladies chroniques des reins et de la vessie ou lésions accidentelles : ruptures, blessures). Il en indique les signes différentiels. L'hématurie du cancer de la vessie est spécialement décrite avec ses caractères d'odeur, de couleur, et les symptômes douloureux qui l'accompagnent.

Le phlegmon périnéphretique paraît lui avoir été connu comme symptôme, mais il en faisait un abcès du rein : « *Accidit quandoque in renibus apostema fieri et quandoque uno reni quandoque in utroque* (1). »

Parmi les ulcères propres aux organes génitaux, on cherche vainement quelque chose se rapportant à la syphilis : ce ne sont, très brièvement cités, que des lésions banales et suppurées aussi fréquentes chez l'enfant que chez l'adulte, ou bien des ulcérations chroniques envahissantes qu'Arnaud de Villeneuve qualifie lui-même de cancer.

L'orchite y est décrite et différenciée de la hernie par le signe de la toux : pour la hernie (*crepatura*), il en donne la pathogénie, les signes, le traitement ailleurs (2); il indique la situation dans laquelle doit être placé le malade pour le taxis ; la manière de poser un bandage ; et s'élève avec force contre les chirurgiens qui, au grand détriment des malades (tous, dit-il, sont morts de l'opération ou à peu près, et les rares survivants en sont demeurés es-

(1) II. 76 *bc*.
(2) 82 *a* et *b*.

tropiés), font l'incision, la suture des lèvres du trajet, ou se servent de caustiques.

Dans les maladies des femmes, la pathologie puerpérale tient la plus grande place : en dehors des accidents de la grossesse et des difficultés de l'accouchement, l'auteur étudie peu les maladies de l'utérus et des annexes : le terme général *mola* comprend à la fois les hématocèles rétro utérines, les kystes, les fibromes, peut-être même la grossesse extra-utérine. Le cancer de l'utérus n'est pas différencié autrement que par la fétidité de l'écoulement des autres métrorrhagies. En revanche, l'auteur distingue la crise hystérique des crises épileptiques et la rattache à des troubles utéro-ovariques. Comme toujours, l'observation est juste : mais, dans son désir d'expliquer ce rapport, l'auteur se perd dans des hypothèses indémontrables.

Il rapporte la plupart des maladies générales à des intoxications et cela découle naturellement de sa théorie des humeurs.

1° Intoxications d'origine *extérieure*, comme l'alcoolisme qui produit secondairement des complications locales (maladies du foie, folie aiguë, paralysies alcooliques avec tremblement ou contractures, apoplexie) (1) ; comme la rage pour laquelle il indique des moyens de diagnostics intéressants, des réactifs pris dans le règne animal (poules, chiens), et toutes les intoxications dues aux venins (corps chimiques, plantes ou venins d'animaux).

2° Intoxications d'origine *intérieure*, auto-intoxications (2), et c'est ainsi qu'il considère l'arthétique (rhumatisme) quelles que soient ses localisations; la lèpre et ses quatre variétés, certaines formes d'épilepsie (l'urémie vraisemblement) qui sont dues à la rétention par constriction des pores, des excreta habituellement éli-

(1) II. 103 ac.
(2) 181 *bb*. 159 *bc*.

minés : il s'ensuit une action de ces excreta soit sur la peau (*scabies* et différentes maladies de la peau), soit sur les centres nerveux (1) ; ces conceptions pathologiques sont sans doute très nouvelles pour l'époque ; en tous cas elles ont peu vieilli (2).

Les fièvres constituent une série de maladies spéciales divisées par lui suivant leur gravité et leurs symtômes en : éphémères, putrides, hectiques et suivant leur processus en : intermittentes (quotidienne, tierce, quarte, etc..) et continues, qui sont primitives ou symptomatiques d'une maladie locale. Quelques types, les fièvres intermittentes par exemple, sont faciles à reconnaître et leur description est évidente ; mais parmi les fièvres continues primitives, il est plus malaisé de se reconnaître et l'on ne peut facilement les rapporter à quelque entité morbide définie de nos classifications actuelles. En effet ces fièvres (synoques, causonide, hémitritée) sont plutôt des variétés d'intensité d'une même fièvre, ou des espèces théoriques de nature humorale (ce qui revient au même) que des maladies définies ; ces fièvres, on le conçoit aisément, pouvaient se surajouter comme symptôme à toute espèce de lésion organique. Toutefois la causonide, par sa description où se trouve relaté le phénomène des rémissions matinales, semble correspondre à peu près à notre fièvre typhoïde.

Telle est, résumée dans ses traits caractéristiques, la science des maladies chez Arnaud de Villeneuve : il nous reste à décrire sa pathogénie. Ces symptômes décrits, ces noms donnés extérieurement (fièvre tierce, épilepsie) ne font en effet dans leur multiplicité que révéler un état morbide d'un système vital, toujours le même,

(1) 23 *bc*.

(2) On peut retrouver quelques idées relatives à l'auto-intoxication dans Avicenne (I can. *fen. prem.* Doctr. IV. Ch. I) et sur le rôle toxique de la *cholera prassina* en particulier : mais ce ne sont que des germes et qui seraient restés longtemps encore stériles.

et dont les lois physiologiques nous sont connues ; toute la pathogénie d'Arnaud de Villeneuve repose sur les idées générales qui ont servi de base à sa physiologie.

Le corps équilibré (*eucratum*) ne se trouve pas, à proprement parler, dans la nature : dès sa naissance, par suite de l'hérédité (1), dès les premières années sous l'influence du climat, de l'éducation, de l'habitude, un tempérament se fait ; l'individu est un être définitivement *tombé* dans un accès quelconque. La prédominance d'une des qualités primordiales se manifestant par un excès de l'humeur la plus voisine, et par une altération des trois autres en qualité au moins, l'être ainsi dévié de son équilibre se range dans l'une des quatre classes suivantes (2) et en présente les caractères.

Si c'est un cholérique, il est maigre, d'une couleur citrine ou jaunâtre, mange beaucoup, digère vite à cause de la grande chaleur naturelle qui est en lui. Il est sujet aux douleurs du côté droit, aux tintements d'oreille, aux insomnies. Sa soif comme son appétit, sont vifs, il a le pouls dur, rapide, maigre : ses nuits sont agitées de cauchemars, de rêves de feu. Il marche vite, agit promptement, est impatient à supporter une injure, généreux, audacieux, ambitieux. Sa mémoire est vive, son intelligence prompte à saisir.

Le sanguin est d'une forte corpulence qu'il doit, non à de l'adiposité, mais au développement musculaire : la faculté d'assimilation est puissante en lui (Galien). Son teint est d'un rouge franc et ne doit pas être confondu avec le teint rouge brun des alcooliques et des mangeurs d'épices : les yeux sont saillants, la démarche lourde ; il est sujet à la constipation, aux douleurs de tête ; la langue est sèche, la soif fréquente ; il a des rêves de sang ;

(1) 202.

(2) Nous avons recueilli ces documents en différents endroits de notre auteur et en particulier aux suivants : 40 *b.* et *c.* 135 *sq.* 55 *a.* et *b.*

son tempérament le porte à la joie, aux plaisirs sensuels, l'éloigne de la colère ; il est apte à tous les arts.

Le phlegmatique est gras, sans vigueur, large, court de taille, à cause du peu de chaleur naturelle : le sang se débarrasse dans les organes de ses onctuosités en excès ; le pouls est rare, lent, mou, faible ; le teint, blanc ; la bouche, mauvaise, nauséeuse ; la salivation, abondante. Les phlegmatiques sont oisifs, somnolents, lourds et lents d'intelligence ; l'estomac et la nuque (cervelet), sont leurs organes faibles ; il rêvent de fantômes et d'inondations.

Les mélancholiques, chez qui la terre domine, ont la peau noire et rude, le pouls petit et dur, l'urine rare, le teint terreux. Leur digestion est lente et lourde ; l'oreille est dure. Ils aiment la solitude, sont taciturnes, soupçonneux, de mœurs mauvaises, mais tenaces au travail. Leurs nuits sont mauvaises, entrecoupées de rêves compliqués et désagréables : ils finissent souvent par le suicide.

Nous avons donné cette description — sans omettre même les détails extra-médicaux — si toutefois quelque chose d'humain peut être dit extra-médical — pour bien établir l'importance que l'auteur lui accordait.

L'individu, devenu un de ces quatre types, n'est pas encore un malade : il est seulement en imminence de maladie. Sans cesse un cholérique secrétant une bile trop chargée de cholère, va léser sa rate, son foie, son estomac (1), son cerveau (2), et la force vitale, le *spiritus* va s'user à maintenir quand même le bon fonctionnement des organes en éliminant, en neutralisant le plus possible cette action. Sous l'influence du moindre agent morbide surajouté, la maladie va donc se déclarer. Elle sera due à quelque chose

(1) 124 *ba*.
(2) 34 *ab*.

venu du milieu extérieur (saison, fatigue, refroidissement, accident...) et qui ne sera, somme toute, qu'une autre action élémentaire se joignant à la première ; ou à quelque influence du milieu intérieur, écart de régime, intoxication.

La maladie ainsi survenue, sera générale ou locale : générale, elle ne tardera pas à se localiser comme nous le voyons pour l'arthétique ; locale, elle réagira : les membres non tempérés augmentant la quantité des superfluités (*cacochymes*) conformes à leur dyscrasie, quoique les aliments continuent à être normaux (1). Cette réaction se fera sentir sur tout l'organisme : et ces deux phénomènes, action et réaction, auront toujours lieu, unifiant la maladie, car l'organisme est un et les séparations que l'on peut y faire rationnellement ne sont pas dans la nature.

Cette pathogénie est celle de tout l'ouvrage ; mais dans certaines pages l'application aux cas particuliers en est plus évidente : telles sont les pages consacrées à la manie (2), aux maladies du foie (3), où il détermine les quatre complexions morbides du foie et les quatre états pathologiques qui en résultent ; et celles où se trouvent les classifications des fièvres d'après la localisation des humeurs en dedans ou en dehors des vaisseaux (4) et les modifications chimiques (oxydations, combustions), qu'elles peuvent subir, soit dans la profondeur des organes, soit dans le sang.

La série intermédiaire des phénomènes et des états des organes comprise entre la pure action du chaud ou de la cholère en excès d'une part et le symptôme (syncope par exemple) de l'autre, constitue cette science moyenne de la physiologie pathologique, de la vie de la maladie ; c'est le point de rencontre de l'observation et

(1) 201 *ab*.
(2) 34.
(3) II. 98. *bc*.
(4) II. 155 *bc*.

de la doctrine. La théorie de la *crise* dans les maladies, le phénomène de l'engorgement (*opilatio*), des chymes, tout le fonctionnement du spiritus constituent son domaine. Les qualités premières se manifestent dans la matière inanimée par des phénomènes sensibles de dilatation, de liquéfaction, d'explosion, de fusion, de combustion ; dans les corps vivants, les phénomènes produits sont analogues, mais portent des noms différents : digestion, engorgement des vaisseaux, putréfactions, combustions complètes ou non, ébullitions ; et cette vie des humeurs explique toute la variété de leurs actions, suivant le cas. Prenons un exemple : les fièvres putrides sont dues à la putréfaction des humeurs ; mais cela ne suffit pas à les définir. Au bras, un phlegmon peut survenir où les humeurs vont aussi se putréfier ; la fièvre de suppuration ne sera cependant pas dite putride : pour que cette variété de fièvre éclate, il faut deux causes : 1° l'opilation des pores ; 2° la rétention des vapeurs. Pas d'élimination, permanence de la cause infectante ; alors la fièvre putride éclatera et présentera quatre variétés, suivant que le phlegme, la cholère ou les autres humeurs seront spécialement en cause (1).

On le voit, tout dépend du fait intermédiaire : le spiritus agit et protège ou bien il laisse la maladie s'établir, occupé qu'il est à d'autres fonctions et cela peut se formuler en d'autres termes en disant : le bacille ou la toxine introduits dans l'organisme n'y détermineront pas nécessairement la maladie ; tout dépend de la force qui veille (phagocytose ou élimination). Si l'action intermédiaire manque, alors éclate la maladie, variable suivant le système sur lequel agit principalement l'agent toxique, sang, système nerveux, tube digestif. Et sur les lois de cette force vitale qui lutte contre la maladie toujours présente et la mort toujours

(1) 152 *ab*.

imminente, nous en sommes, nous aussi, réduits encore à des hypothèses.

De ces trois sciences, incluses en la pathologie et que nous venons d'étudier dans notre auteur, nosographie, pathogénie, physiologie pathologique, celle qui prédomine est certainement la science expérimentale d'observation et c'est ce qui fait la grande valeur d'Arnaud à une époque où la recherche scholastique des vertus premières et la résolution *à priori* des questions physiologiques était la méthode la plus usuelle (1) et où l'effort des hommes d'avenir devait se porter avec toute sa vigueur vers une observation plus précise de la nature, manifestant une réaction contre les dangers d'une raison s'usant à tourner dans le vide. Arnaud de Villeneuve fut bien un des agents de cette réaction, un de ces hommes d'avenir, lui qui écrivait avec tant de bon sens : « Je me « souviens, en effet, d'avoir vu un grand maître (*logicien naturel*) « en tous arts, excellent théoricien, mais en médecine incapable « de prescrire aucun traitement particulier, pas même un clystère « et guérissant à peine la fièvre éphémère. Les médecins de « Montpellier, comme mon maître et les autres, hommes de « mérite, très appliqués d'ailleurs à savoir l'Universel, n'omet- « taient pas la science du particulier, de façon qu'ils s'occupaient « plutôt des guérisons particulières, d'enseignement, de véritables « expériences, qu'ils ne se retranchaient toujours derrière les « universaux » (2).

(1) N'est-ce pas l'époque où Pierre d'Abano pose dans le *Conciliator* des questions comme celles-ci : « Si le feu est chaud ou non ; si la nuque est plus chaude que le cerveau ; s'il y a un membre principal ; si les nerfs viennent du cœur ou du cerveau (question à laquelle il répond par la dialectique seule, sans anatomie !) ; si la forme spécifique est substance ou accident ; ... » Cf. Daremberg. *Hist. médicale*, p. 293, T. Ier.

(2) II. 146 *bc.*, cf. aussi II. 183 *ac.*

CHAPITRE SEPTIÈME

THÉRAPEUTIQUE

THÉRAPEUTIQUE

La méthode du traitement des maladies, dit Arnaud de Villeneuve (1), est double; elle est conservatrice et réductrice. Un homme a son tempérament, mal équilibré, sans doute, et qui, à tout prendre, est une sorte de maladie chronique, mais auquel il est habitué, avec lequel il est bien forcé de vivre, et qui, lorsque rien n'exagère ses tendances, présente un état moyen, un équilibre relatif qui, pour cet homme, sera l'état de santé. Dans cet état et pour le faire se maintenir aussi longtemps que possible, le médecin devra instituer un régime qui aura pour but d'entretenir la vie tout en empêchant le développement excessif de l'humeur prédominante; l'aliment ne guérira pas; il n'est pas destiné à cela, mais il entretiendra la vie sans modifier le tempérament, sans le laisser non plus arriver à l'état de crise.

Cet établissement d'un régime conservateur, qui relève de la thérapeutique et en constitue la première division, c'est l'hygiène, science bien vieille, mère de la médecine, mais qui constitue, à certaines époques, une nouveauté véritable, lorsque l'excès d'une médicamentation théorique ou la recherche d'une panacée, — et c'était le cas au XIIIe siècle, — entraîne tous les esprits loin de la modération et de la nature.

L'hygiène est la thérapeutique du corps normal ou voisin de la normale : les médicaments conviennent seulement aux corps ma-

(1) Ch. II du *Regimine sanitatis*.

lades, c'est-à-dire en état de crise. Il faut agir alors avec plus d'intensité, lutter contre ce qui vient rompre l'harmonie des fonctions, faire effort commun avec la nature, avec le spiritus qui tend à rétablir cette harmonie par les voies les meilleures, ne jamais lutter contre lui en tout cas et ne pas lui donner, comme au moment des crises, un nouvel ennemi à combattre, un nouvel effort à faire par l'administration inopportune d'un médicament violent (1); au contraire, le fortifier, le soutenir en même temps que l'effort thérapeutique se localisera à neutraliser le mal produit par l'action élémentaire excessive. C'est la seconde action thérapeutique, l'action réductrice. Le médicament, moyen et moyen terme (2), pourra ainsi s'adresser soit à l'organisme vital en général, soit à une fonction, soit à un organe même considéré comme représentant une fonction spécialisée sur un point. Nous étudierons donc, d'après la division même de l'auteur, la thérapeutique de l'hygiène et celle des médicaments.

Chacun des tempéraments a son hygiène particulière (3) : le sanguin, qui est le moins éloigné du tempérament type par ses qualités vitales (chaux et humide), est celui dont le régime est le plus simple; l'auteur s'étend, au contraire, longuement sur les régimes alimentaires des cholériques, des phlegmatiques et des mélancoliques; de plus, dans chaque individu, un système qui représente le fonctionnement d'une quelconque des qualités élémentaires, un organe doit avoir et a son hygiène. Plusieurs traités, comme on a pu le voir, forment les codes de ces régimes ou diètes, destinés à fortifier tel organe, à modérer telle humeur (4).

(1) 123 *ba*.
(2) 273 *ab*.
(3) *De Reg. sanitatis*, ch. VI.
(4) *De Reg. sanitatis. De conferentibus et nocentibus principalibus membris.*

Au contraire, certaines règles de l'hygiène s'appliquent indifféremment à tous les tempéraments et sont vraies pour tous les hommes. C'est, avant tout, la modération en toutes choses, la vie également et régulièrement partagée entre les exercices modérés du corps (1) et le repos physique, la veille et le sommeil, le travail de l'esprit et la distraction ; l'utilité du délassement intellectuel (musique, causerie, théâtres, voyages) est un point sur lequel Arnaud de Villeneuve insiste beaucoup. Même modération dans la nourriture, même nécessité de fuir les régimes exclusifs, les changements brusques, les repas trop espacés ou trop rapprochés. Tout le huitième chapitre du *Regimen sanitatis* renferme des détails très minutieux sur les observances à garder, et toute la seconde partie une analyse des différentes qualités des aliments et leur usage suivant les tempéraments. Le régime varie suivant les saisons : l'automne et le printemps sont, par ordre d'intensité, les deux saisons les plus redoutables ; l'automne, par son humidité froide, prédispose aux maladies les plus persistantes ; au printemps, le chaud et l'humide produisent une réplétion dangereuse : de là l'usage si répandu des purgatifs et des amers au printemps.

L'hygiène du milieu est aussi étudié avec soin : l'aération des maisons, la supériorité des feux de bois à fort tirage sur les feux de charbon « qui distillent sans flamme des vapeurs nuisibles (2), » le choix des vêtemements, l'influence des climats, l'hygiène spéciale des professions (marins, voyageurs, soldats campés) y sont étudiées.

L'hydrothérapie mériterait un chapitre spécial. Arnaud donne sur les soins de propreté du corps des règles précises et excellentes : le bon fonctionnement de la peau est pour lui une garantie contre

(1) I. 14 et 15.
(2) I. 14 *ab.*

toute maladie; il recommande le nettoyage de la cavité buccale avec grand soin après chaque repas; il impose aux nourrices et aux gardes le devoir de baigner les nouveau-nés tous les jours. Thérapeutiquement, il décrit trois variétés de bains chauds, bains de vapeur et douches d'air chaud *(solium, stupha, piria)* (1), et en note les indications. Certaines de ses recettes ont persisté dans le peuple; il est regrettable que son hygiène, la meilleure portion de ses œuvres, n'ait pas eu le même succès.

Enfin, l'hygiène spéciale des convalescents et des malades d'une part, de l'autre l'étude des régimes à suivre en temps d'épidémie ou dans le contact immédiat des malades, tant pour l'infection (2) que l'on peut en recevoir, que pour celle qu'on peut leur apporter, forment le sujet de chapitres spéciaux.

L'hygiène varie peu, sauf dans les centres où l'industrie humaine crée de nouveaux milieux ; partout où la vie est restée simple, l'hygiène d'Arnaud de Villeneuve est encore excellente, aussi vraie que de son temps.

Nous n'en dirons pas autant de sa thérapeutique qui, d'ailleurs est moins personnelle. Tout emploi de médicaments repose : 1° sur une science naturelle des propriétés des corps; 2° sur une conception, fut-ce rudimentaire de la physiologie. Cette conception chez Arnaud de Villeneuve est celle du quaternaire : quatre humeurs, quatre tempéraments, quatre vertus principales du corps (3) et quelquefois une division septenaire des organes d'après les correspondances planétaires (4).

La science des propriétés naturelles des choses est identique :

(1) I. 181 *bb*.

(2) 75 *ac*.

(3) I. 10 *ba*. Vertu animale, vertu spirituelle ou vitale, vertu naturelle, vertu générative.

(4) II. 236 *bc*.

quatre éléments constituent le monde matériel ; minéraux, plantes, animaux s'y rapportent. Quelquefois aussi les classifications des corps sont faites d'après les correspondances planétaires et sur le type septenaire. C'est un rapprochement encore de la physiologie et ce n'est pas une contradiction avec la classification du quaternaire car le septenaire et les qualités des planètes se déduisent logiquement des quatre qualités premières (1).

« Il y a trois sortes de vertus, dit Arnaud, propres à tout mixte: « les premières sont celles des qualités premières : échauffer, re- « froidir, etc.. ; les deuxièmes en procèdent et sont le produit du « mélange de ces qualités de leurs réactions réciproques ; elles sont « générales encore : digérer, mûrir, subtiliser, ouvrir, etc... ; les « troisièmes sont spécialisées à un organe, ce qui les différencie des « seconds car leur origine est d'ailleurs la même, par exemple : « provoquer l'urine, le lait, le sperme ou les règles » (2).

De cette analogie des lois du monde matériel et de celles du corps se déduit ainsi toute la thérapeutique : la guérison d'une maladie se fera par l'usage des corps opposés, les maladies phlegmatiques, les humeurs crues se digèreront par l'action des médicaments chauds et secs (3), les affections dues à la cholère par l'emploi de sirops acides (4), en ayant soin toutefois d'agir graduellement, avec précaution, de ne pas donner, si la maladie est trop intense, un médicament de qualités violemment opposées.

De là, se déduit aussi l'usage réputé magique de certains corps

(1) On trouve dans l'*Astrologia gallica* de J.-B. Morin, médecin du XVIIe siècle un tableau où des coefficients numériques sont attribués aux qualités élémentaires dans chaque planète. Cf. *Astr. gallica.* I v. in-f°. Hagæ. — com. 1661, p. 285.

(2) II. 274 *bc.*

(3) 129 *aa.*

(4) II. 75 *ab.*

pour certains organes, parce que tous deux sont attribués à la même planète : ce n'est, nous l'avons vu, qu'un degré plus complexe d'une même classification physique ; il en est de même des correspondances zodiacales que l'on trouve aussi fréquemment dans les auteurs de cette époque et qui ne figurent pas dans les traités purement médicaux de notre auteur. Enfin, on conçoit, d'après ces données, qu'un système médical ainsi compris ne pouvait pas dégager sa thérapeutique de l'astrologie, et, puisque l'action médicamenteuse était une action élémentaire (le plus souvent celle d'un végétal), il était nécessaire de tenir compte dans la récolte d'une plante, dans le moment de son administration de l'état que présentaient à ces deux époques la plante d'une part, le corps du malade de l'autre et de régler l'un et l'autre sur le but cherché. L'astrologie ne faisait pas autre chose, Arnaud de Villeneuve n'a pas une seule fois renié cette méthode même en face des critiques les plus violentes, même dans ses lettres et dans ses traités dédiés à des papes.

Au point de vue des qualités secondes et troisièmes des corps, les médicaments se rangent sous de multiples rubriques : altérants, mondifiants, subtiliants, styptiques, astringents que l'on ne peut arriver à classer qu'en les groupant autour des qualités premières, origine commune de leurs vertus.

C'est sous ces noms spéciaux qu'ils figurent le plus souvent, la multiplicité des divisions en rendant l'emploi plus précis (1) et sous les noms plus particuliers encore de vomitifs, de diurétiques, de stomachiques (troisième subdivision correspondant aux qualités troisièmes). C'est ainsi que se classent les nombreux corps de son répertoire pharmaceutique : avant tout les plantes, tiges, feuilles,

(1) « *Il faut bien connaître et employer les qualités secondes et troisièmes de la* « *nature : le vulgaire ne connaît et ne comprend en général que les qualités pre-* « *mières.* » Aphorismes, I, 183 *ab.*

racines, graines, plantes indigènes ou étrangères ; puis les résines en aussi grand nombre, quelques minéraux naturels comme le lapis lazuli, la pierre d'Arménie, la pierre *bezoar* si célèbre, qui a la forme d'une lentille et se retire du corps d'un reptile en Arabie (1), enfin de rares préparations chimiques au nom desquelles il ne faut même pas trop se fier : les litharges et les céruses qu'il cite (2) n'ont pas de rapport avec les corps (CO^3 Pb — Pb O) que nous appelons aujourd'hui du même nom. Au XIVe siècle, céruse est le terme général indiquant tout corps pulvérulent résultant de l'écrasement d'un corps à l'air, et l'on conçoit ainsi les termes de *céruse de corne de cerf*, *céruse d'avoine*, *céruse de marbre*, employés par Arnaud ; litharge signifie de même tout corps pulvérulent résultant de l'action de la calcination, il y a ainsi une *litharge de plomb* (Pb O), une *litharge de plomb brûlé* $Pb^2 O^3$), une *litharge d'argent* (crasses formées d'oxydes de cuivre et de plomb que l'on obtient dans la coupellation de l'argent impur). Le borax, le *sal ammoniacum* (3) cités ailleurs, semblent être les corps que nous appelons encore aujourd'hui borax et sel ammoniac (4).

Quant aux préparations, elles sont en général fort simples : les plantes se donnent en macération, dans l'eau froide le plus souvent; quelquefois en électuaires pétries avec du miel (mais cette préparation est plus communément employée pour les résines); en huiles, en sirops faits avec le sucre (*zuccura*) anciennement connu (5), et qu'on a voulu à tort rapporter à Arnaud de Ville-

(1) Cf. Berthelot, *Chimie au moyen âge*, I. p. 39.

(2) II. 277 *bb*.

(3) II. 262 *ac*. II. 263 *ac*. I. 132 *bc*.

(4) II. 263 *ac* et *Antidotarium*, éd. pr. 1504 f° 313 *bc*.

(5) Nous devons ces renseignements d'histoire de la chimie à M. L. Hallopeau, préparateur à la Sorbonne, auquel nous adressons tous nos remerciements.

neuve. Une préparation qu'il a sinon inventée, du moins fort habilement utilisée est la confection des vins aromatiques et des extraits alcooliques. L'alcool déjà préparé peut-être par quelques alchimistes (1) était nouveau, du moins dans la matière médicale. Arnaud le cite avec admiration sous les noms d'eau-de-vie, d'eau ardente (2), et c'est le premier dans les œuvres de qui l'on trouve cette mention. Il insiste sur la facilité qu'a cette préparation de se charger des vertus de n'importe quel autre corps (3); il décrit différents médicaments ayant l'alcool pour base, en particulier l'eau d'or (4), eau-de-vie spécialement aromatisée et qui n'a rien de commun avec l'or hermétique. (Nous ne parlons pas ici du Vin d'or (II. 286 *ab*), qui est au contraire une préparation alchimique.)

Les recettes de vins aromatiques sont très nombreuses, mais la technique de leur confection est la même : il y a trois manières de les préparer : ou par macération à froid des éléments dans le vin (5), ou par ébullition prolongée et réduction au tiers du volume primitif ; les éléments actifs sont mis soit directement dans le vin,

(1) Encore est-ce fort difficile à affirmer et M. Berthelot (ch. v du même ouvrage) le constate. On n'en trouve de mention, ni dans Rasès, ni dans Abulcasis M. le P. Laboulbène, dans sa remarquable leçon d'ouverture du cours d'histoire à la Faculté de Médecine (*Revue scientifique*, *déc.* 1889), cite un opuscule attribué à Albert le Grand où se trouve la préparation d'un liquide appelé : *eau ardente* et qui provient de la distillation complexe de vin, de figues, de tartre, etc... Encore ce texte, comme le fait remarquer l'auteur est relativement moderne (*Alberti Magni Liber de mirabilibus mundi*, 1555, in-12) : il est bien postérieur aux premières éditions d'Arnaud, et de deux siècles plus récent que ses manuscrits. Les textes les plus anciens où figurent le nom d'*aqua ardens* et l'exposé de ses propriétés, restent donc ceux d'Arnaud de Villeneuve, quelque antique d'ailleurs que soit la connaissance effective de l'alcool.

(2) 94 *bc*, 95 *ba*.

(3) 162 *bc*.

(4) I. 85 *aa*.

(5) I. 78 *aa*. — I. 82 *aa*.

soit enfermés dans un sachet de toile — ou par une ébullition de quelques instants pour une préparation immédiate (1).

On a dit qu'Arnaud donnait la recette du vin de romarin comme un grand secret et la préparation des vins aromatiques comme son invention (2). Ces deux assertions sont également fausses : Arnaud dit, pour la plupart des vins composés, d'où la recette lui est venue, des Arabes presque toujours, du fils de Mésué par exemple, pour le vin de séné (3); pour le vin de romarin, après avoir cité Anazarès qui en a transmis lui-même la formule venue d'un très ancien médecin arabe, il ajoute : « D'ailleurs la préparation de ce vin est identique à celles que nous venons de citer (4).

Le rôle d'Arnaud semble donc limité à la généralisation d'un procédé ancien et c'est ce qu'il dit lui-même à propos d'Albubarus (5) : « Cet auteur a remarqué la valeur de l'eau distillée de « coings : le vin doit en être meilleur encore ». Mais s'il n'a pas ce mérite d'avoir été l'inventeur du procédé, du moins il n'a jamais eu la vaniteuse mauvaise foi de se présenter comme tel. Et l'on ne saurait croire non plus à un excès de modestie, à une indifférence à cet égard puisqu'en d'autres endroits, il revendique la paternité de certaines formules ou de procédés peu importants (6).

Outre cette innovation des vins aromatiques, il est encore quelques points intéressants à noter dans la thérapeutique d'Arnaud : l'administration de certains médicaments par voie d'absorption cu-

(1) I. 283 *ac*.
(2) Hœfer, I. 394.
(3) II. 290 *aa*.
(4) II. 285 *ab*.
(5) II. 285 *aa*.
(6) ... « Modus autem rectificationis scammoneæ ex inventione nostra hæc « est ». I, 223 *ab*. « Nota quod in antidotarium quod dicitur Arnaldi reperitur in « C. de Athanasia simile dictum, ex quo inferunt multi, quod illud antidotarium « fuit Petri Cellarij et non Arnaldi quod non est inferendum ». II. 215 *ba*.

tanée pour les malades trop délicats (1), l'emploi du lait et du sérum d'animaux rendus médicamenteux par une nourriture spéciale (2) (le sérum figure aussi dans une préparation réconfortante) (3) ; l'usage des narcotiques connu, très répandu sans doute, car déjà Arnaud en indique les dangers des opiacés habituellement employés dans les maladies chroniques (4), et au sujet de la pierre, il écrit : « Il y a deux moyens de calmer cette douleur : 1° indirec-
« tement avec les narcotiques, ce que je n'approuve pas, sauf dans
« les cas d'urgente nécessité ; car alors il est préférable de léser,
« en quelque manière que ce soit, la vertu (*animale*) que de voir
« périr le malade ; 2° directement, en agissant sur les fonctions
« assimilatrices et éliminatrices pour chasser la pierre » (5).

Le massage de la vessie, dans certains cas d'inertie vésicale, était un de ses procédés thérapeutiques (6).

Enfin, il est un médicament que l'on ne peut passer sous silence en étudiant la pharmacie de cette époque, c'est la thériaque ou plutôt ce sont les thériaques, car il est plusieurs thériaques : il y a celle dite de Galien et celle d'Avenzoar (7), il y a la pierre bezoar, le moschus, le smaragdus (8) ; mais ce ne sont que des imitations de peu de valeur à côté de la grande thériaque dont les vertus sont au-dessus de tout éloge. Arnaud n'en donne pas la formule, mais aux propriétés qu'il lui attribue (modifications de la sensibilité, arrêt immédiat de l'action d'un purgatif, liquéfaction

(1) II. 60 *bb.* — 198 *ab.*
(2) I. 95 *bb.*
(3) 257 *ab.*
(4) 205 *ab.*
(5) 224 *ab.*
(6) 153 *ac.*
(7) 217 *bb.*
(8) II. 275 *bb.*

du caillot sanguin, arrêt des secrétions, toxique pour les animaux venimeux, même en petite quantité), on devine un médicament complexe où l'opium devait entrer pour beaucoup, les aromates et les résines pour beaucoup aussi. Ce médicament qui, d'ailleurs, joue un rôle peu important dans la thérapeutique d'Arnaud, semble être surtout l'antidote d'un certain nombre d'agents toxiques d'origine animale.

Les succédanés ont aussi ce même caractère et, parfois, le mot thériaque devient adjectif ; son sens devient alors très voisin d'antidote (1) ; la pluralité de ces thériaques devient alors plus facile à comprendre. L'idée d'une thériaque, panacée à tous les maux, but de recherches de beaucoup de médecins en Italie et à Montpellier, tendait depuis l'influence arabe à disparaître et disparut en effet de plus en plus : la thériaque ne persista que comme un médicament de plus. Arnaud de Villeneuve fut pour beaucoup dans cet emploi plus raisonné, plns spécialisé des médicaments, dans l'abandon de la recherche d'une médecine universelle ; et, malgré ses travaux et ses croyances alchimiques, il ne présente même pas la pierre comme la merveille cherchée, la santé et la jeunesse éternelles, ainsi que le feront ses plus enthousiastes successeurs; il se contente de rapporter le fait d'une cure remarquable (2) obtenue par la pierre rouge, ajoutant que nul effet dans la nature n'est merveilleux et qu'il faut être bien sot pour dire qu'une chose est impossible parce qu'on l'ignore.

La dose de la thériaque n'était pas fixe : mais du minimum où l'action commence à se manifester au maximum où elle devient

(1) « *Un médicament thérical est moyen terme entre la maladie et le corps, il participe du poison et de l'aliment.* » II. 273 *ab.* et I. 182 *ac.*, le même mot reparaît : « *La médecine thériacale doit être préférée à toute autre du même genre.* »

(2) II. 276 *.bb.*

dangereuse (1), il est une série de doses que le médecin donnera en commençant toujours par les doses les plus faibles et en graduant son ordonnance d'après la force de la maladie, d'une part, mais surtout d'après les forces du malade (2).

Arnaud se montre d'une prudence et d'une discrétion très grandes dans l'emploi des médicaments, pourtant anodins, qu'il prescrit. On ne doit, dit-il, égaler l'action de l'altérant à la maladie, qu'autant qu'elle est faible et le membre vigoureux. Dans le cas contraire ou si un organe principal est en jeu, il faut agir graduellement. Le traitement doit être réglé sur l'âge, le sexe, les habitudes du malade (3).

Il faut s'abstenir de tout médicament pendant les crises et les paroxysmes (4), n'user de hautes doses que pour les médicaments qui s'éliminent facilement (5).

Enfin, dans le choix des médicaments, la manière de les composer, de les formuler soit unis aux aliments (6), soit à jeun, à doses répétées ou en masse, etc..., il est une série de prescriptions que nous ne pouvons énumérer ici, mais qui révèlent bien la la science pratique et le délicat tact médical d'Arnaud de Villeneuve.

Telle est sa thérapeutique, un peu diffuse sans doute : pour chaque affection, et cela se voit surtout dans sa *Practica medi-*

(1) Pour la thériaque, le maximum est d'un *aureum* (1 drachme 1/2), le minimum d'un *lupin*; c'est, d'ailleurs, le seul passage où l'auteur emploie cette numération : il compte d'ordinaire en scrupules, gros, onces et livres, et se sert des notations classiques.

(2) 184 *aa*.

(3) 186 *ac*.

(4) 123 *ba*.

(5) 181 *ab*.

(6) 283 *aa*.

cinæ, Arnaud de Villeneuve entasse les formules recueillies de toutes sources, comme il le dit lui-même (1).

Mais à l'étude plus approfondie de ses prescriptions, on remarque vite trois points :

1° Qu'il y préside un sens profondément juste, très remarquable à cette époque, de l'hygiène générale et particulière ;

2° Que, sous le désordre, souvent réel de ses formules, jamais une contradiction ne surgit ;

3° Que toute cette thérapeutique relève de la même théorie générale des faits vitaux que nous avons exposée. Le *Spiritus* a été affecté par le chaud, le froid, le sec ou l'humide, c'est par le froid, le chaud, l'humide et le sec que nous combattrons la maladie. Et la masse des médicaments simples accumulée en des confections, des sirops, des infusés curateurs, est toujours formée par l'union de matières, toutes excellant en chaud, en froid, en sec ou en humide.

Quant au classement qui préside à la répartition des médicaments en telle ou telle catégorie, suivant ses qualités élémentaires, cela est du ressort tantôt de la tradition, tantôt de l'expérience, et parfois c'est tout un, car la tradition médicale, et surtout thérapeutique, s'est établie par de lentes et réitérées expériences ; et il serait aussi oiseux de demander à Arnaud de Villeneuve pourquoi la sauge est chaude et aromatique, qu'à nos chimistes modernes pourquoi l'acide oxalique est d'un piquant désagréable au goût, et pourquoi l'acide picrique est amer. Les propriétés des corps existent à l'état de faits, et quelle que soit l'origine que la métaphysique puisse leur assigner, la thérapeutique n'a besoin que de les bien connaître.

(1) II. 1. *ab.*

CHAPITRE HUITIÈME

CHIRURGIE. MÉDECINE OPÉRATOIRE

CHIRURGIE. MÉDECINE OPÉRATOIRE

Le médicament matérialisé et localisé à la limite est le coup de bistouri du chirurgien qui aide la nature à évacuer des tissus devenus étrangers et nuisibles, le caustique destiné à ronger telles tumeurs de la peau ; et la petite chirurgie, la médecine opératoire d'Arnaud de Villeneuve n'est rien qu'un chapitre de sa thérapeutique. Il ne pouvait en être autrement d'ailleurs. L'incompréhensibilité des lois qui faisaient la gravité ou l'innocuité des opérations, quelques succès inespérés, des séries d'échecs ininterrompues, ne pouvaient amener qu'à une abstention découragée ou à une audace sans limite, en tout cas ne pouvaient produire aucun progrès. Si l'on joint à cela une ignorance presque complète de l'anatomie, on conçoit que la chirurgie devait être encore cet art terrible qui avait fait donner, au VIe siècle, le nom de Carnifex au premier chirurgien Romain et qui l'avait fait délaisser pour les recettes, cependant bien vieillies déjà, de la médecine populaire de Caton et de Pline. La médecine passait au XIIIe siècle, des mains des empiriques à celles des savants ; il devait subsister contre elle quelques préjugés chez les médecins, de justes appréhensions chez les malades.

Dans plusieurs pages de ses traités, Arnaud, pour le manuel opératoire de certaines opérations courantes, renvoie encore *ad chirurgium*, (1) comme s'il était indigne du médecin de s'occuper

(1) I. 58 *ac*.

de pareils travaux, et la chirurgie occupe une bien petite place dans ses œuvres pourtant volumineuses : ses règles d'intervention se bornent à ramener à la nature ce qui n'est pas naturel (1), réduire les luxations (2), réduire les hernies par un taxis savant (3), placer des appareils bien construits pour lutter contre les déviations accidentelles ou normales des membres (en particulier contre les déviations de la colonne vertébrale) (4), ruginer les exostoses gênantes (5), trépaner dans certaines fractures du crâne, avec enfoncement pour extraire le fragment qui comprime le cerveau (6) ; mais il blâmait toutes les interventions hasardeuses (cf. hernies, cures radicales, II. 83, *aa.*), tous les changements *brusques* apportés à un organisme (7) ; les tentatives d'extractions des ganglions suppurés (chroniques), et préférait de beaucoup à ces interventions l'usage des caustiques (8).

Il considère, en effet, la suppuration des plaies comme une sécrétion normale et utile des tissus : en petite quantité, dit-il, le pus ne doit pas être enlevé par le médecin qui aide la nature et ne veut pas outrepasser ses droits. En excès, il indique (9) une mauvaise fonction d'assimilation (*vis attractiva*) et doit être modifié par une médicamentation générale (10). Toutefois, si telle est la conduite que l'on doit tenir en général, il est un cas particulier où la suppuration doit être évitée très soigneusement ; c'est le cas où un

(1) 207 *ab.*
(2) 204 *a* et *b.*
(3) 82 *aa.*
(4) 204 *bb.*
(5) 209 *bb.*
(6) 154 *bc.* 221 *b.*
(7) 207 *ab.*
(8) II. 55 *ab.*
(9) 218 *bc.*
(10) Vins aromatiques, styptiques, diurétiques. 213 *bc.*

nerf a été blessé (et par nerfs il entend bien ce que nous appelons nerfs, comme on peut le voir en plusieurs autres endroits) (1).

Ces blessures sont très graves, surtout si le nerf est à découvert, et n'est plus protégé par la peau. Ce respect du pus ne l'empêchait pas de pratiquer pour les plaies larges des sutures à la soie (2) et de maintenir avec des emplâtres analogues au diachylon, les lèvres des plaies peu importantes.

Au contraire, le pus se formant dans l'intérieur des tissus et sans plaie primitive, est anormal et doit être rapidement et largement évacué. Il indique même à ce sujet les différences qu'il faut faire entre les phlegmons sous-cutanés et les phlegmons sous-aponévrotiques au point de vue de l'intervention (3). Si l'abcès est sous la peau, il suffit d'incisions superficielles et multiples ; mais il faut savoir que souvent le pus est plus profond et que la peau à percer est double.

Cette observation n'est d'ailleurs pas isolée dans ses traités, et malgré la rareté et l'incertitude de ses interventions, il pratiquait du moins l'examen de ses malades avec soin et arrivait à des diagnostics assez délicats. Le palper des tumeurs abdominales, le toucher rectal lui étaient des méthodes habituelles d'investigation (4).

La grande chirurgie est un peu rare dans Arnaud de Villeneuve, en revanche les sangsues, les ventouses, toute la petite chirurgie, mais surtout la phlébotomie, y tiennent une place considérable (5).

La phlébotomie était d'un usage quotidien et en dehors de tout état de maladie. Elle figure dans le régime de santé comme une habitude normale de certains individus, en particulier des san-

(1) 221 *ab*. 221 *bb*.
(2) 214 *bb*.
(3) 188 *aa*.
(4) II. 69 *bb*.
(5) 57 *ba* 56 *b*, 56 *aa*, 188 *a*.

guins. Ce n'est pas cette phlébotomie qui nous intéresse, bien que, paraît-il, l'expérience ait prouvé qu'on retirait de grands avantages de son emploi et que c'était un préservatif de toutes les graves affections (1).

Mais la saignée se pratiquait aussi dans certains états pathologiques comme méthode curative, et voici dans quels cas :

1° Lorsque le sang était trop abondant en quantité ou en qualité (indication directe) (2);

2° Au début d'une maladie grave inflammatoire (3);

3° Pour produire soit une dérivation sanguine, soit un appel (4);

4° Pour évacuer une grande quantité d'une matière dangereuse (5) située dans le sang, afin que la nature demeure plus puissante pour éliminer le reste (6);

5° Activer la nutrition profonde (7).

Les contre-indications sont nombreuses, mais se résument en ce précepte : Ne saigner que dans de bonnes conditions de calme, de température moyenne, de digestion régulière, etc.

L'état du ciel, principalement les phases de la lune et sa situation dans tel ou tel signe zodiacal sont capitales ; car, outre ce fait que les astres agissent sur les mixtes en en déterminant les qualités passagères (8), la lune a de plus une action spéciale sur les substances aqueuses (liquides) et ses variations auront sur nos humeurs des effets variables qu'il faut sacrifier (9).

(1) 137 *bc*.
(2) Comme au printemps. 142 *ab*, 142 *bb*.
(3) 142 *ab*
(4) 140 *ba*.
(5) Intoxication. 203 *aa*.
(6) 140 *ba*, 142 *ba*.
(7) Cf. en général : 14 *bb*, 22 *ac*, 51 *a*, 52 *sq*.
(8) 191 *a*.
(9) 7 *ac*, 80 *b sq*, 137 *bc*, 138 *ba bc*, 142 *bb*, 192 *aa*.

Le manuel opératoire est très détaillé. Avant la saignée, un exercice modéré, le massage, une nourriture légère et saine. Un grand bain aura précédé et le malade aura vidé sa vessie et son rectum.

Au moment de la saignée, l'opérateur, qui doit être jeune, exercé, doué d'une bonne vue, prendra un phlébotome tranchant et pointu, enduit d'huile pour diminuer la douleur (?) et empêcher la cicatrisation rapide de la plaie, choisira sa veine (d'après la saison, la maladie, etc.) et l'ouvrira en deux temps perpendiculairement à la direction de la veine. Au bras, la céphalique est celle qui offre le moins de danger : il n'y a à craindre ni lésion d'artère, ni lésion de nerf.

La quantité de l'ouverture doit varier suivant la force de l'individu, la position de la veine, les habitudes, la lésion s'il s'agit d'un malade.

Après la saignée, un bandage étant posé sur la plaie, le malade évitera le sommeil, il prendra un exercice modéré et une nourriture légère.

Si la phlébotomie doit être réitérée, Arnaud recommande de le faire le même jour, avant que la plaie ne soit fermée, et de ne pas la rouvrir *avec l'ongle*, mais avec le phlébotome.

La saignée peut se pratiquer dans presque toutes les régions ; le choix des veines varie d'après les organes diagnostiqués malades. Dans certains cas, la saignée artérielle peut même être pratiquée, mais le danger des hémorrhagies secondaires en détourne la plupart des chirurgiens.

Les complications de la saignée, dans le cours de l'opération, sont nombreuses ; mais Arnaud semble surtout avoir eu en vue les complications dues à un abus de la saignée répétée dans l'état de santé. Les accidents au cours de la saignée sont bien décrits, mais avec un peu moins de détails.

La saignée n'a pas seulement une action thérapeutique, l'examen du caillot auquel Arnaud de Villeneuve consacre plusieurs pages in-f° de deux colonnes, l'observation de la manière dont le sang s'est écoulé, donnent sur l'état des humeurs des renseignements précieux et permettent de porter un pronostic plus assuré sur l'issue de la maladie.

La saignée artérielle nous amène à parler d'une singulière opération recommandée par notre auteur en plusieurs endroits (1), sous le nom d'extraction ou d'extirpation des artères temporales. Le rôle de cette intervention serait de traiter certaines congestions des yeux et de guérir des céphalées dues à une stase sanguine dans les centres nerveux, surtout dans la région antérieure et à la base du cerveau. Le mode opératoire n'est pas décrit.

(1) 45 *ac*, 149 *bc*.

CHAPITRE NEUVIÈME

SCIENCES HERMÉTIQUES. PHILOSOPHIE. RELIGION

SCIENCES HERMÉTIQUES. PHILOSOPHIE. RELIGION

Il est impossible de se aire, sur la science hermétique d'Arnaud de Villeneuve et sur ses croyances philosophiques, une opinion même générale si l'on étudie les seules appréciations des auteurs qui ont parlé de lui. Outre qu'il est toujours difficile de quitter le siècle où l'on vit et son propre point de vue pour aller chercher, derrière un langage spécial, des conceptions auxquelles on n'est plus habitué, il y a sur Arnaud de Villeneuve alchimiste un tel chaos d'assertions et de jugements, qu'on revient de cette enquête sans lumières nouvelles et plus incertain.

Les uns s'accordent à en faire un terrible magicien, le représentent comme «... *un homme exécrable par le commerce qu'il eut avec le diable, ce qui lui permettait d'opérer la transmutation des métaux* (1). »

On l'accusa d'avoir pratiqué parmi tant d'autres œuvres de sorcellerie, la fabrication de l'homunculus dans une cornue. Cette accusation, portée d'abord par Mariana (2) (qui, d'ailleurs, dans le

(1) Bzovius, Dominicain de Bologne in. *Continuation des Annales de Baronius*, 9 vol. in-f°, Cologne, 1616-1630 (Nat. H. 132). Le passage cité se trouve T. XIV, ad annum 1310.

(2) Mariana, jésuite espagnol, *in Historia general de Espana*. Madrid, 1623, écrit lib. XIV, cap. 9. « Ay quiem diga, por lo menos el tostade lo testifica, que intento con simiente de hombre y etro simples que mezelo en ciecto vaso, de formar un cuerpo humano, yque aunque no salio con ello, lo elevo muy adelante. »

même passage, le reconnaît comme le médecin le plus fameux et le plus savant de son temps) a été ensuite reprise par le savant P. Kircher et développée de la façon suivante : Arnaud de Villeneuve, écrit-il, outre ce qu'il a dit sur la venue de l'Antéchrist a donné, dans son livre intitulé : *Mystères des Cymbales* (1), la révélation d'un grand nombre de faits à venir, entre autres la fin du monde annoncée pour le siècle suivant : et voici deux siècles de cela. « Le même Arnaud en était arrivé à un tel degré de folie « qu'il se vantait d'avoir créé un homme par la chimie et lorsqu'il « avait vu, dit-il, l'embryon se former dans le vaisseau chimique, « avec tous ses membres et ses organes, il n'avait pas poussé plus « loin l'expérience, de crainte que Dieu ne fût obligé de donner « une âme raisonnable à cette créature. » Suivent les imprécations de Kircher contre l'impiété des alchimistes (2). François Pegna dit qu'il devait au démon tout ce qu'il savait d'alchimie (3). Des modernes et des savants n'ont pas été moins sévères. Hœfer le qualifie d'effronté charlatan cherchant, par toutes sortes de fantasmagories, à exploiter la crédulité de ses contemporains (4). Des alchimistes le placent au premier rang parmi les leurs et le considèrent comme un des adeptes les plus merveilleux qui aient existé. Michel Maier (5) est un de ceux qui lui décernent les plus grands éloges et se réclame de son Rosarius comme aïeul de ses écrits Rosi-cruciens. Raymond Lulle en parle comme de son maître et nous verrons plus loin quelle science il lui reconnaissait. Isaac le Hollandais (6), au livre Ier de ses *Opera mineralia*, cite

(1) Livre perdu. Le vrai titre est « *De Cymbalis Ecclesiæ.* »

(2) Kircher. *Mundus Subterraneus*, 1 vol. in-f°. Amst., 1664. T. II, p. 277, *ac.*

(3) Migne. *Dict. des Sciences occultes*, 1 vol. in-4°, P. 1846, p. 123, *ab.*

(4) Hœfer. *Histoire de la Chimie*. Paris, 1842, 2 vol. in-8°, T. I, p. 386.

(5) Médecin allemand (1568-1622). *In Scrutinium chymicum*. Frcf. 1687, 1 vol. in-4°. Emblema XXVII, p. 75 *et passim.*

(6) Isaac le Hollandais. *Opera mineralia, vegetabilia, etc.* 3 vol. in-16. P. 1647.

souvent Arnaud de Villeneuve dont il a pris la méthode et pratique les enseignements. Enfin, tous ceux qui s'inspirèrent de ses œuvres, Jehan de Rupescissa, Nicolas Flamel, Basile Valentin, G. Aurach, Bernard le Trévisan, etc., ne cessent pas d'exalter sa science : le concert est unanime parmi les hermétistes.

D'autres enfin, historiens ou médecins, reconnaissant la grande valeur et l'originalité d'Arnaud de Villeneuve comme praticien, ne pouvant admettre qu'il fut en même temps un chercheur de la pierre philosophale et un contemplateur des astres, ont rejeté tous les traités d'alchimie d'Arnaud comme apocryphes et se sont ensuite efforcés de justifier cette sélection (1).

Qu'y a-t-il de vrai dans toutes ces assertions ? Comment éclaircir cette question ?

Nous rejetterons dès l'abord et jusqu'à nouvel ordre les accusations violentes et dérisoires des encyclopédistes que nous avons dû citer : nous avons indiqué — aux dernières pages de la *Biographie* — l'origine de ces bruits ; la tradition populaire les a conservés ; le temps, qui enjolive de merveilleux les faits à mesure qu'ils s'éloignent, a contribué à en accroître l'importance. Nous verrons plus loin quelle était la magie d'Arnaud de Villeneuve.

Mais, d'autre part, nous affirmons qu'Arnaud de Villeneuve fut alchimiste et que son œuvre est dans l'histoire de la chimie comme de l'alchimie un monument personnel très précieux ; nous nions qu'on ait le droit de séparer le médecin de l'alchimiste et de rejeter ce dernier ; et voici pourquoi : en premier lieu, est-ce

(1) Symphorien Champier. Ch. II *ad. finem.*

Libavius, dans ses *Syntagm. arcanorum chymicorum*, LL. II, 2 vol. in-f. Fref. 1615. Au tôme II, p. 35 *b* (Traité *de Igne Naturæ*) défend Arnaud contre les attaques de P. Palmarius et de Riolanus qui niaient ses écrits hermétiques. Mais c'est surtout parmi les historiens modernes de la médecine que cette opinion se trouve soutenue.

donc un fait singulier que l'auteur du *De Regimine Sanitatis* soit le même que l'auteur du *Flos Florum* ou du *Traité des Visions?* Nous avons assez souvent, au cours de ce travail, insisté sur l'analogie des théories philosophiques, astrologiques et médicales en ces siècles synthétiques, sur l'unité de conception qui dominait toute la science d'alors pour ne pas avoir besoin d'y insister à nouveau. Le macrocosme, ce grand corps fait à l'image de l'homme, et l'homme, ce résumé de la création, n'étaient-ils pas sans cesse unis l'un à l'autre par l'éternelle circulation des âmes, des fluides, des éléments? La science ancienne reliait si étroitement l'univers à l'homme et l'homme à Dieu, que la théologie et l'astrologie ne pouvaient guère se séparer et que l'étude isolée de l'homme eût été considérée comme une déraisonnable et stérile entreprise.

Type du savant de l'époque, chercheur érudit, prêt à scruter l'avenir aussi bien qu'il fouillait dans le passé, aussi avidement qu'il parcourait le monde, Arnaud était et devait être au contraire l'homme de tous les arts, de toutes les sciences, désireux de tout savoir, prêt à tout enseigner. Il fallait bien peu connaître cette époque du moyen âge pour y chercher des spécialistes et quelle naïve intransigeance que de refuser à un praticien du XIIIe siècle le droit de s'occuper d'hermétisme alors que, quatre siècles après et plus tard même, la médecine ne s'était pas encore complètement dégagée de la magie, de l'astrologie, de l'alchimie !

En second lieu, sur quoi s'appuyer pour nier l'authenticité si vraisemblable, nous venons de le voir, de tous les traités d'Arnaud ? Sur ce fait que ses autres ouvrages sont purement médicaux, que ses tendances alchimiques ou magiques ne s'y manifestent pas. Cette assertion renferme deux erreurs : les traités d'Arnaud de Villeneuve ne sont pas purement médicaux, quelques-uns comme le *De vinis*, le *De memoria* appartiennent autant à la

physique et à la psychologie qu'à la médecine, et ceux qui, de par leur titre, sont dits purement médicaux, contiennent des passages variables d'une ligne à plusieurs pages qui sont de pures considérations astrologiques ou alchimiques, quelquefois des formules de magie. Il serait fastidieux de les citer tous, rien qu'au point de vue astrologie, nous avons relevé dans ses œuvres médicales plus de trente passages, dont quelques-uns fort longs, ayant trait à cette science. Et à moins de rejeter en bloc toutes ses œuvres et toute sa vie — il est impossible de ne pas conclure que l'astrologie et l'alchimie sont considérées par lui-même comme des sciences très dignes d'intérêt et qu'il avait studieusement cultivées.

Arnaud de Villeneuve fut donc un philosophe hermétique, un *physicien* comme on disait plus couramment alors. Ce n'est pas à dire que nous acceptions comme authentiques tous les traités que postérieurement on a bien voulu lui attribuer. Dans les analyses de ses œuvres et dans la bibliographie, nous indiquons quels sont ceux que nous estimons être de lui, quels sont ceux qui doivent être rejetés, et c'est en nous appuyant seulement sur les premiers que nous étudierons ses idées astrologiques, magiques et alchimiques.

Ces trois sciences n'ont pas reçu, chez lui, un égal développement : la magie, science fort décriée, plus dangereuse que toute autre à pratiquer et à enseigner en ce siècle, ne figure qu'accidentellement et par ses côtés périlleux.

Il y a deux sortes de magie d'ailleurs : l'une généralement ornée de l'épithète *cérémonielle*, très voisine d'une religion, s'accompagne de rites, de formules, de cérémonies ; elle est considérée comme originaire de Chaldée et les mystères antiques en auraient conservé quelques traces, les grimoires auraient hérité du reste. L'autre, dite *naturelle*, a suscité des centaines de livres, s'est divulguée, cherchant autant la diffusion que l'autre le mystère. Elle

était la science des merveilles de la nature; elle changeait de forme en même temps que la science affirmait ses progrès, offrant à ses découvertes de nouvelles curiosités inconnues, amassant l'invraisemblable et l'étrange (*scientia occulti*) sans cesse sur la limite de la science, mais cessant d'être et reculant dès que la science prend sa place.

Ce fut cette magie qui tenta les Porta, les Paracelse, les Cardan, les Flud, les Van Helmont; ce fut elle qui présenta jadis à la science l'alchimie pour en faire la chimie, récemment le mesmérisme pour en faire l'hypnotisme. C'est aussi cette magie qui fut celle d'Arnaud de Villeneuve. « Merveilleuses vraiment sont les « œuvres de la nature, dit-il dans son traité *Des Doses Thériacales;* les jeunes gens, esprits fiers et insoumis, s'aveuglent « souvent pour ne les pas vouloir étudier; ils rejettent avec mé« pris un fait véritable pour se repaître de chimères, surtout lors« qu'une orgueilleuse présomption les fait se buter avec entête« ment à leurs rêveries » (1).

Ce fut la devise et la méthode d'Arnaud en magie naturelle; il ne rejette *a priori* aucun fait dont l'étrangeté pouvait surprendre, il étudie tout ce qui se présente à lui, sachant que tout est possible et que ses conceptions seules limitent les phénomènes. Aussi accorde-t-il place dans sa thérapeutique même à des recettes étranges (2), à des formules de médecine populaire (3), à des remèdes empiriques dont quelques-uns propres à frapper l'imagination (4). Mais, dit-il, de quel droit les exclure sans les éprouver? « Si l'expérience les démontre vrais, il faut bien les admettre, « sinon, rejetons-les, et c'est le seul *criterium* (5).

(1) II. 276 *bb*.
(2) 188 *ac*, 193 *ac*.
(3) 238 *bb*.
(4) II. 284 *ab*.
(5) 281 *bc*.

On trouve même ce singulier récit (1) : Arnaud, affligé de plus de cent verrues aux deux mains, se fait de guerre lasse traiter par un empirique — un prêtre, — possesseur d'une formule remarquable. L'expérience réussit, il se trouve guéri de ses papillomes, si bien, que fidèle à sa méthode, il donne la singulière formule parmi les recettes médicales qui précèdent et qui suivent.

Mais s'il fait la place large à toutes les curiosités, à tous les faits même étranges, il proteste au nom de la science, de la religion et de la société contre les sorciers et les sorcelleries, les interrogateurs du démon (2) (les tables parlaient-elles déjà ?) et les criminels qui se cachaient sous le masque de la sorcellerie pour commettre leurs méfaits (3).

Outre ces fragments et en laissant de côté les *Sigilla philosophorum* sans doute apocryphes, trois traités sont consacrés à la magie : le *De physicis ligaturis*, le *Tractatus Visionum* et le *Contra maleficia*. Nous avons donné plus haut leur analyse (4) ; nous insisterons seulement ici sur la conformité qui règne entre ces traités, surtout le second et sa doctrine générale. Les visions sont encore classées par tempéraments, médicalement observées et surtout au point de vue du pronostic qu'on en peut tirer. Un rêve de feu, signe d'un déséquilibre momentané du tempérament révélant la prédominance de la cholère, fera présager d'une maladie à venir due à la cholère. Et il cite des observations personnelles. « On ne doit donc pas considérer comme superflu qu'un médecin « sache interpréter les songes, et qu'il s'applique à cette interpréta- « tion, car, pour porter un diagnostic juste, il ne faut négliger au-

(1) II. 108 *bc*.
(2) 250 *aa*.
(3) 112 *aa*.
(4) *P*. 67 *sq*.

« cune des circonstances qui accompagnent la maladie, et le méde-
« cin tirera grand profit de ces prévisions qui lui révèleront les
« tendances et l'état du corps » (1).

Ce sont bien les idées habituelles de l'auteur ; de même dans le *De physicis ligaturis*, il signale l'influence des états psychiques sur le corps, les rapports du physique et du moral, comme on disait autrefois ; il en déduit et la raison des maléfices et la manière de les traiter (2).

C'est peut-être de la magie ; mais on conçoit qu'un tel magicien n'ait pas paru trop coupable aux yeux des rois philosophes et des papes littérateurs de l'époque qui avaient lu déjà ces théories dans bien des auteurs classiques, et l'on chercherait en vain dans ses livres quelques mots, prétextant même les fureurs de ses accusateurs (3).

L'astrologie occupe dans Arnaud de Villeneuve une place un peu plus importante : cette science qui était comme la physiologie du macrocosme, et dominait les mouvements du corps humain, avait pour le médecin un intérêt tout particulier, et c'est en effet l'astrologie médicale, c'est-à-dire les applications à la pathologie et à la thérapeutique qui firent l'objet des études et des ouvrages d'Arnaud de Villeneuve. Sans doute il ne s'arrêta pas à cette seule branche de l'astrologie et ses prédictions relatives aux événements généraux (4), les quelques passages consacrés à des discussions sur les influences et les qualités propres des planètes (5) montrent

(1) III. 5 *ba*.

(2) 280 *bb*.

(3) Au reste, *Del Rio*, qui n'est cependant pas coutumier de bienveillance à l'égard des hermétistes, — mais qui avait lu ses œuvres — et savait quel cas on en avait fait en cour de Rome, rejette tous ces bruits de magie noire comme des calomnies. *Disquis. magicæ*. in-f° p. 5. 2. *a*.

(4) Cf. Biographie *p*. 40.

(5) 158 *ab*, 191 *bc*, II. 41 *bb*.

bien qu'il poussa fort loin, en fidèle disciple des Arabes, les études astrologiques. Mais dans ses œuvres, et même dans le traité spécial *Capitula astrologiæ* consacré à cette science, la plus grande place est toujours attribuée à la médecine astrologique.

Sa doctrine était celle-ci : tous les mouvements élémentaires, ceux de notre atmosphère comme ceux de notre corps, sont dus aux modifications que le fluide astral, moteur général des mixtes, reçoit des actions planétaires. Or, l'état des planètes, par suite du mouvement général des sphères, varie sans cesse ; d'une part, elles traversent des signes dont elles sont comme l'âme (1) et y prennent une nature spéciale qui dépend de ce milieu ; de l'autre, leurs réactions réciproques changent continuellement : nul instant de l'éternité ne peut être identique à un autre, et sans cesse les éléments mûs par ces influences, les manifestent en générations et en destructions dans le monde sublunaire. Les corps comme les maladies, les villes comme les Etats sont menés par ce mécanisme général, par cette roue du destin. Aussi, la connaissance du thème généthliaque d'un malade est-elle précieuse pour un médecin (2) pour le pronostic et même pour le diagnostic des différentes maladies ; ce thème n'est, en effet, qu'un schéma très précis, très complet et très clair pour qui sait le lire du tempérament de l'individu, un résumé de sa vie. De même, en thérapeutique, l'examen des phases de la lune donne des indications et des contre-indications indispensables à connaître, dangereuses à négliger. Nul astre n'agit plus que la lune sur les qualités élémentaires : dans son premier quartier, elle est chaude et humide, dans son deuxième, chaude et sèche, et ainsi de suite, ce qui revient à dire qu'à chaque lunaison, pendant sept jours le sang domine, pendant

(1) III 41 *bb*, III 39 *ab*.
(2) Ch. X. des *Capitula astrologiæ*.

sept la cholère agit surtout, etc. En outre, la lune prend comme toute planète, une qualité spéciale à son passage dans chaque signe : de ces conditions multiples se déduisent, pour le médecin instruit toutes les conclusions relatives aux maladies (1), aux interventions (2) ou aux modifications d'un traitement institué.

Il semble, dès lors, que le médecin disparaisse devant l'astrologue devenu souverain interprète des maladies et infaillible guérisseur ; il n'en est rien, et l'expérience l'avait prouvé bien avant Arnaud. Aussi, avec sa conscience habituelle et sa loyauté scientifique qui le caractérise, Arnaud montre que, dans bien des cas, l'astrologie et la médecine peuvent être en désaccord. Il avait appris tout ce dont on avait voulu l'instruire ; quand il s'agit, à son tour, d'enseigner, il fait ses réserves. Et d'abord, la difficulté des interprétations, la très délicate appréciation des nuances dans les figures horoscopales lui semblent déconcertantes : à tel point qu'il se demande si le médecin ne risque pas de s'y égarer aussi souvent que d'y trouver un bon conseil : « Je passe brièvement, « dit-il, sur ces considérations et sans les discuter, car mon seul « but est de montrer comment un médecin peut en tirer parti « pour se guider dans la pratique, s'en aider dans son pronostic, « et comment aussi les médecins qui n'y attachent pas d'impor- « tance peuvent exercer leur art sans tomber pour cela dans d'in- « tolérables erreurs (3). »

Puis, la non conformité entre les périodes astrologiques (nous dirions aujourd'hui astronomiques), printemps, été, etc..., et l'état véritable de la température, fait que le médecin est obligé

(1) 26 *ab*, 236 *bc*, etc.
(2) 192 *a* et *b*, etc.
(3) III. 45 *ab*.

de tenir compte plus de ce qu'il voit et ce qu'il sent, que des heures marquées aux horloges célestes (1).

Que de sujets de discussion entre l'astrologue et le médecin ! et quel hérétique que notre auteur, même en astrologie ! Mais il en était ainsi : l'esprit d'Arnaud était clair, précis, et sa raison faisait un libre choix dans les dogmes comme dans les faits. Malgré ces réserves, il tenait d'ailleurs un grand compte des indications que lui fournissait cette science (2), et ne supposait pas ces difficultés insurmontables ni les discussions entre astrologues et médecins inconciliables, mais, dit-il, « à de plus habiles que nous de juger ce procès (3). »

Des trois sciences hermétiques, l'alchimie, dont le substratum matériel est plus visible, dont les résultats sont immédiats et furent souvent précieux à la médecine, est l'étude où l'esprit critique d'Arnaud de Villeneuve devait trouver la plus totale satisfaction. C'est en effet sur ces matières qu'il laissa le plus d'ouvrages importants et sa réputation comme philosophe hermétique, déjà grande de ses jours, ne fit que croître dans la suite. Ses doctrines alchimiques ne sont d'ailleurs que l'application au cycle des métaux (règne du feu), des lois et des principes du monde élémentaire. Nulle part, au dire de ceux qui s'occupent d'alchimie, n'ont été plus clairement exposés les principes de l'Art.

La matière de tous les métaux est une (4), dit-il, et les métaux ne diffèrent que par leurs accidents : sortis de cette source unique, ils ont, par suite d'une plus ou moins grande maturation, revêtu

(1) 21 *ba.*.

(2) III. 46 *aa.* — 80 *bb.* et 221 *ba.* (dans son *Contra Calculum* adressé cependant au pape Clément VIII).

(3) II. 290 *bb.*

(4) *Flos Florum,* III. 33 *aa.*

des formes différentes et acquis des qualités diverses. D'où les espèces, termes infranchissables et tels qu'une espèce ne peut se changer en une autre, comme le dit Aristote (IV des *Météores*). Mais en ramenant ces espèces à leur élément primitif, qu'il appelle le vif-argent, en leur faisant à nouveau et régulièrement parcourir la route de l'évolution minérale, on peut leur donner une nouvelle forme et les transmuer : l'espèce ne l'a pas été — et Aristote est satisfait — mais l'individu d'une espèce, soumis qu'il est aux actions sensibles et ainsi corruptible, est devenu terme d'une nouvelle espèce (1).

Et dans cette transmutation où l'art imite la nature (2), rien ne saurait être créé ou détruit, car nulle matière ne peut être détruite au point de ne pas persister sous quelque forme : une forme détruite, une autre apparaît immédiatement prête à l'action (3).

Destruction apparente et création sensible ne sont ainsi que des générations et des corruptions analogues à celles que nous voyons dans le monde animal. Ne sont-ce pas les éléments qui, dans les métaux comme ailleurs, meuvent la matière, et comment une même force aurait-elle plusieurs lois, plusieurs modes d'action ? Là, comme dans le reste du monde, s'opère la transformation circulaire des éléments, le passage de l'un à l'autre extrême par les termes moyens (4).

Hâter cette révolution, faire tourner circulairement les éléments, c'est accomplir l'œuvre des philosophes. La théorie est, on le voit, clairement exposé; la pratique en découle, mais le langage y devient plus décevant.

(1) III. *bc.* et 15 *aa.*
(2) III. 11 *bb.*
(3) III. 15 *aa.* Qui détruit reconstruit en même temps. id. ibid. *bb.*
(4) III. 15 *ba.*

Quatre régimes ou quatre opérations doivent être accomplis : deux pour purifier par la dissolution (qui est le retour au vif-argent primitif) et l'ablution qui est le passage du noir au blanc, la regénération des éléments purifiés; le troisième régime, suivant l'œuvre cherchée, donne le soufre blanc et le soufre rouge, fixés dans le quatrième sur le corps fixe pour donner les deux pierres (ou les deux élixirs), la blanche et la rouge. La pierre obtenue est le ferment nécessaire à transformer ensuite tel métal que l'on voudra en or ou en argent; encore faut-il que ce métal ait été dissous lui aussi dans l'eau philosophique. L'or ainsi obtenu n'est pas, d'ailleurs, l'or vulgaire; il a des qualités en plus, mais il lui manque aussi certaines propriétés matérielles que l'or naturel possède (1).

Telles sont, d'une façon générale, la théorie et la pratique alchimiques enseignées par Arnaud de Villeneuve. Les points sur lesquels il insiste le plus sont : 1° l'unité de la pierre contre les idées subversives d'un certain nombre d'Arabes; 2° la nature métallique de la matière première pour éclairer la tourbe des souffleurs qui cherchaient déjà cette matière première dans les corps les plus extravagants (2); 3° enfin la simplicité de l'œuvre qui ne doit jamais s'éloigner des procédés de la nature, respecter la régularité et le rythme de l'évolution. Le jardin des philosophes obéit aux mêmes lois que le champ du cultivateur, et la science hermétique n'a de secrets et de mystères que pour éprouver le néophyte, s'assurer des qualités de l'adepte futur.

Fut-il aussi l'alchimiste du laboratoire ? Travailla-t-il chimique·

(1) L'or naturel est même préférable en médecine. II. 286 *ba*.

(2) A ce propos, Arnaud dit que tout s'engendre de son semblable : un homme naît d'un homme, un cheval d'un cheval, etc... *Flos florum*. III, 52 *ac*. Les folies qu'on lui a prêtées sont donc non seulement invraisemblables, mais encore nettement opposées à ses principes scientifiques.

ment à la recherche de la pierre ? Cela nous semble évident ; il n'aurait pas écrit tant de pages sur les régimes de l'œuvre, sur les méthodes, pour dissoudre, sublimer, purifier les corps ; il n'aurait pas apporté ce même ordre et cette même précision à enseigner la manière de préparer l'alambic, d'y ajuster la cornue (1), recommandé avec tant de soin de placer en des vases séparés étiquetés les différents produits de la dissolution et de l'ablution (2), tous détails techniques qu'il n'aurait pas donnés si lui-même n'avait passé par les difficultés du laboratoire chimique.

Une question plus difficile même à poser de nos jours est de savoir quel résultat il atteignit en alchimie : les alchimistes ses successeurs sont unanimes à dire qu'il posséda la Pierre, moyen de toute transmutation ; mais ils sont intéressés dans la question. Des historiens, qui n'étaient pas des alchimistes, croient à ses découvertes : Lenglet Dufresnoy (3) le classe parmi les alchimistes qui sont arrivés à un résultat pratique, et tout récemment encore, en Allemagne, un très scrupuleux érudit, Kopp, dans son *Histoire de l'Alchimie*, dit qu'il fut un praticien instruit et pénétra quelques secrets de la science (4).

On ne peut passer sous silence le curieux témoignage de Jean André, célèbre jurisconsulte, son contemporain, qui écrivit (5) : « De nos jours nous avons vu Maître Arnaud de Villeneuve, grand « Théologien et Médecin à la cour de Rome... et aussi grand « alchymiste, faire des baguettes d'or, que l'on pouvait soumettre

(1) III. 21 *bb*.

(2) III. 17, 18, *sq*.

(3) *Op. cit.* T. I. p. 143.

(4) Kopp : *Die Alchemie*. Heidelberg. 1 vol. in-8° de 260 et 425 p. Chez Carl Winters, 1886. Cf. p. 21, 2e partie.

(5) Dans ses *Additions au Speculum* de Durand. P 1522, in-f°, sous le titre *De Crimine falsi*.

« à toutes les épreuves »; ni ceux de son ami et disciple Raymond Lulle qui, dans ses *Experimenta*, rapporte que la XIIIe expérience lui a été enseignée par Arnaud, et dans la XIXe, avoue aussi que l'enseignement d'Arnaud lui a été précieux pour la fixation des huiles à laquelle il ne parvenait pas (1), et dans son *Lapidaire* que, pour le convaincre, Arnaud exécuta devant lui la transmutation du plomb en or excellent, comme, dit-il, il put s'en convaincre au désert du Mont-Coret.

Enfin, Arnaud lui-même écrit dans la préface du *Flos florum*, qui manque dans plusieurs rééditions, qu'il chercha la pierre pendant vingt ans et ne la trouva que par une illumination de l'Esprit-Saint; dans le *Rosarius*, qu'il n'aurait jamais pu croire aux merveilles de l'alchimie s'il ne les avait vues, et les titres qu'il donne à ses ouvrages : *le Trésor des Trésors*, la joie d'Arnaud, ce dernier surtout, si évocateur, font bien voir qu'il attachait à cet art plus qu'un intérêt théorique.

Mais cette pierre qu'il dit avoir trouvé, quelle fut-elle? Que trouva-t-il? Ses creusets ne sont plus là pour nous l'apprendre et nous laissons à de plus autorisés le soin de juger cette question.

Hœfer, dans son *Histoire de la Chimie* (2), consacre quelques pages à l'analyse fort incomplète des œuvres alchimiques d'Arnaud de Villeneuve : il démontre que les découvertes trop complaisamment attribuées à notre auteur jusque-là, l'alcool, l'essence de térébenthine, les acides chlorhydriques, sulfuriques et azotiques, étaient déjà connus avant lui, et M. Berthelot a cité depuis quelques textes fort anciens (3) où l'alcool se trouve

(1) R. Lulli : *Libelli aliquot chemici*. Basileæ. Typ. C. Waldkirchii, anno 1600. 1 vol. in-16. Cf. p. 182 et 212.

(2) P. 386.

(3) Mss de la *Mappæ Clavicula*, XIIe s. Cité et traduit fort sagacement p. 61 de « *La Chimie au moyen âge* ». P. 1893, 1 vol. in-4°.

indiqué. Les prédécesseurs d'Arnaud, dans l'étude de la chimie, aussi bien chez les Arabes que chez les Grecs et chez les Romains (1), ont sans doute plus de droits à revendiquer la découverte de corps qu'il n'a fait que citer ; mais il est presque impossible, à ces époques confuses où la nomenclature n'existe pas, où les expériences très précises étaient sans cesse variées, sans réactifs, sans matières pures, de dire qui le premier a vu ou décrit un corps. Un mot, une épithète, révèle souvent, chez un alchimiste, un composé nouveau entrevu qui, aujourd'hui, porte un nom bien spécial, a une histoire et des réactifs. Hœfer, lui-même, n'entrevoit-il pas le Selenium dans un état du soufre rouge d'Arnaud ? Et combien d'auteurs ont parlé de l'esprit blanc de mercure, des oiseaux qui volent dans l'œuf hermétique avant que le calomel fût déclaré découvert par Béguin (1608). La paternité iesentifique est indiscernable et nous ne chercherons pas à restituer à Arnaud telle découverte plutôt que telle autre.

Lui-même, nous l'avons vu, ne s'en attribuait pas : il cite en alchimie tous ceux à qui il a emprunté quelque formule, quelque idée ; *Morien* (2), *la Tourbe* (3), qui contient en substance tout ce que les alchimistes, plus tard mieux renseignés, restitueront à Zozyme, à Synésius, à Démocrite.

Il en adopte simplement la doctrine et sa seule originalité consiste à la présenter sous une forme claire et scientifique à l'inverse des Basile Valentin, des Paracelse. Il ne dissimule pas sous des allégories, comme Flamel, sous une cryptographie, comme

(1) Pline, surtout au Livre XIV, donne de nombreuses formules de vins aromatiques.

(2) Philosophe hermétique, disciple d'Adgar, philosophe alexandrin.

(3) *La Tourbe*, très vieux traité d'alchimie, remonte sans doute au dire des érudits, à la *physique* grecque : traduit et modifié, il fit autorité dans tout le moyen âge.

R. Lulle, les opérations ni les doctrines ; il ne multiplie pas à plaisir les principes, les régimes, ni les couleurs de l'œuvre, comme ceux qui le suivirent (1).

Là, comme en médecine, comme en magie, comme en astrologie, il est le physicien qui observe, juge selon la seule raison et enseigne clairement.

C'est aussi ce qu'il fut en philosophie, ce qu'il osa être en religion. Très croyant, très pratiquant même (2), il professe en de nombreux passages de son attachement à l'Église, de sa foi en la religion ; mais bien qu'il ait vécu au milieu des moines, et qu'il ait eu, quoique laïque et un peu sorcier, d'amicales relations avec plusieurs, il manifesta, sur des questions théologiques, des opinions franchement hérétiques, et sans doute en exégèse biblique comme en philosophie, ses livres qui ont tous disparus, brûlés ou perdus, et dont quelques titres seulement nous sont parvenus (3), doivent être d'une originalité et d'un intérêt très grands pour l'histoire de la pensée. L'influence de l'école de Padoue, qui produisit Pomponace et plus tard Vanini, n'avait pas été sans se faire sentir sur l'esprit d'Arnaud de Villeneuve.

Nous avons peut-être un peu longuement insisté sur la science hermétique dans Arnaud de Villeneuve et sur la portion extra-médicale de ses œuvres ; mais si l'on songe que les deux disciples immédiats qu'il laissa, Raymond Lulle et Pierre d'Apono, furent surtout des alchimistes et des philosophes, et que la série des médecins qui professèrent après lui, soit à Paris, soit à Montpellier, mais surtout dans cette ville, citent à l'envie ses œuvres

(1) Pour Arnaud, il n'y a encore que deux principes, soufre et mercure : les alchimistes postérieurs en indiqueront trois en introduisant le sel, terme moyen.

(2) 170 *bb*. 256 *ac*.

(3) *De Cymbalis Ecclesiæ*. *De Tetragrammaton*. On lui a attribué comme étant d'autres le *De Tribus impostoribus* et l'accusation vient de Guill. Postel.

hermétiques et s'appuient sur son autorité pour développer la médecine des talismans, des influences, des remèdes alchimiques (1), et que, plus tard, au XVIe siècle, lors de l'apogée de ces croyances, tous les médecins se réclament des concessions qu'il fit à la magie et de ses livres alchimiques pour justifier leurs ouvrages; que ces croyances, officielles jusqu'au XVIIe siècle, ont persisté jusqu'au XIVe, soit dans les traditions populaires, soit chez les mystiques, soit parmi les curieux, on comprendra que nous pouvions accorder une moindre place aux idées qui ont le plus contribué à la célébrité d'Arnaud de Villeneuve.

(1) Bernard de Gordon, Guy de Chauliac, Raymond Chalin.

CHAPITRE DIXIÈME

L'HOMME. LE PRATICIEN

L'HOMME. LE PRATICIEN

Le médecin n'est pas seulement un savant étudiant et classant les maladies; c'est aussi un praticien, un homme vivant au milieu des hommes; c'est un homme de métier en même temps qu'un homme de science, et nul métier n'est aussi difficile à exercer pour celui dont la conscience est droite et la morale élevée. On a beaucoup reproché à Arnaud de Villeneuve, un certain passage de ses œuvres où il donne à son lecteur (1) des conseils habiles et propres à se jouer du malade. Cette ruse (*cautela*) consiste à incriminer le foie, quand sur l'inspection de l'urine on n'a rien pu diagnostiquer. Et si le consultant proteste, disant que le malade souffre de la tête ou des jambes, il faut maintenir son opinion et dire que tout procède d'une obstruction du foie ; car, dit-il, le vulgaire n'entend rien au sens de ce mot et cela lui suffit, et sur ce passage isolément cité on a condamné Arnaud de Villeneuve. Or, toutes ces règles habiles données en préface à ses aphorismes médicaux sont une simple défense du médecin contre des clients d'un genre bien spécial et fort embarrassant. C'était une habitude, reste d'ancienne sorcellerie, sans doute, d'empirisme en tout cas, d'aller sans mot dire présenter à un médecin un flacon rempli d'urine et d'attendre ensuite l'oracle qui devait sortir de sa bouche. A cela on jugeait le médecin : avait-il trouvé le sexe du malade, son âge, sa maladie, le symptôme principal qui le préoccupait,

(1) 170 *ab. De cautelis medicorum.*

c'était un savant. Se trompait-il, il était classé. Souvent des enfants, des femmes surtout, pour mettre à l'épreuve « la lucidité » de leur médecin, lui portait qui du vin blanc, qui de l'urine d'animal, une tisane jaunâtre. Le malheureux médecin était ainsi le sujet de continuelles expériences.

Il suffit de lire ce traité pour comprendre quelles ruses le médecin est obligé d'employer pour protéger sa réputation, pour déjouer les machinations de ces singuliers clients. Il ne s'agit pas de les tromper sur la maladie qu'ils ont, ni de leur conseiller un médicament dangereux ou inutile; le seul point est d'acquérir assez leur confiance pour pouvoir les examiner, pour leur arracher quelques mots sur leur maladie! Quel parti pris et quelle ignorance du temps il a fallu pour accuser notre auteur de charlatanerie et de mauvaise foi! Tout nous montre au contraire le soin qu'Arnaud prenait à faire un diagnostic, la réserve qu'il apportait dans ses pronostics, la sagesse du traitement et surtout l'extrême modestie qui caractérise le savant consciencieux qui sait que la vie est courte et que l'art est long.

Pour le diagnostic, lorsque le malade a bien voulu se laisser examiner et parler, il faut, dit-il, recueillir avec soin les antécédents (1), parler au malade, le rassurer, conquérir aussi son attention et sa bienveillance et juger dès l'abord de son état général : cela aide à mieux apprécier les signes suivants (2), étudier les pouls avec délicatesse, et pour cela que le malade ne soit pas couché sur le bras examiné; que ce bras soit souple, soutenu par le médecin, les doigts ni étendus ni contractés (3), l'examen réel des urines (4), du sang, si la saignée avait été pratiquée; le palper s'il

(1) 170 *bc*.
(2) *Cautela* XIV. I. 170 *ac*.
(3) 171 *aa*.
(4) 150 *ac*. 39.

y a lieu (1); le toucher rectal, s'il s'agit de la vessie ou de l'anus, seront pratiqués.

Chez la femme où les usages n'autorisent pas le médecin à pratiquer le toucher vaginal (2), la malade sera invitée à s'examiner elle-même et à révéler au médecin le signe qu'elle aura pu percevoir. Cela fait, tous les signes seront relatés sur une feuille de parchemin, leur réunion permettra de reconnaître la maladie; et si le diagnostic est hésitant entre deux affections voisines, il faudra mettre en rapport les signes affirmatifs et les signes négatifs et faire la balance (3).

Le diagnostic fait, il faut se hâter d'intervenir (4); mais il se peut dans les maladies cachées et très compliquées que le médecin, à ses premières visites, ne soit pas fixé sur l'espèce de la maladie et sur ses causes. Dans ce cas, le médecin doit instituer non un traitement curatif puisqu'il ignore la lésion, mais un traitement expectatif et tel qu'il ne puisse léser le malade.

Il faut alors des choses neutres, tempérées; car les médicaments inutiles, si faibles soient-ils, sont toujours nuisibles (5). Et cependant cela ne doit pas rendre le médecin inactif. Il doit être aussi prompt que possible à faire un diagnostic; mais plus prompt encore à administrer un de ces médicaments d'expectation (6). Ce n'est pas la méthode abstentionniste, Arnaud la repousse nettement (7). Mais c'est une méthode prudente et qui sait combien

(1) 53. *ab.*
(2) II. 111 *bc.*
(3) 196 *ac.*
(4) 176 *ac*, 236 *ab.*
(5) 177 *ab.*
(6) 236 *bb.*
(7) II. 183 *ac.* « Ne vous laissez pas séduire par les abstentionnistes, dit-il, bien que les choses naturelles se meuvent de leurs propres mouvements procédant vers leurs propres termes naturels, procès que l'on appelle le cours des

fragile est l'organisme et combien modérées doivent être les actions médicales ; un médecin prudent et consciencieux s'efforce de déraciner le mal par des aliments médicamentaux avant de recourir aux médicaments proprement dits. « *Prudens et pius medicus morbum expellere satagit ante cibis medicinalibus quam medicinis puris.* » (177 *ab*).

Est-ce là le langage d'un charlatan? Et cette méthode scrupuleuse employée dans le diagnostic révèle-t-elle la mauvaise foi ? Et quant à l'accusation de cupidité, sa vie vagabonde suffirait à la réfuter, s'il n'avait écrit lui-même cet aphorisme : « Celui qui travaille non pour la Science, mais pour l'argent, sera dans la science qu'il a choisie, un avorton » (1). Non, Arnaud de Villeneuve ne cherchait pas à éblouir ceux qui l'entouraient, ni à faire valoir la richesse de ses connaissances, la sûreté de ses jugements, ni comme tant d'autres la nouveauté et l'infaillibilité de ses remèdes.

Il est au contraire à l'égard de ceux à qui il s'adresse d'une modestie véritable et sincère; il se dit un homme des champs, un praticien campagnard, un théoricien sans grande renommée ; il supplie non seulement les gens instruits, mais encore tous les honnêtes gens d'excuser les erreurs de ses ouvrages et de les corriger (2). Ailleurs il reconnaît le bien petit rôle du médecin (*minister naturæ, custos medii*) par rapport à la nature (3). « Hélas, dit-il, combien peu d'appelés, combien peu d'élus. Il a

choses, il est évident que ce procès dans les membres, choses naturelles, peut-être abrégé ou prolongé comme on le voit pour le mouvement du feu, de l'eau et d'autres corps naturels. Et cela pour trois raisons, ou parce qu'on affaiblit la force des agents supérieurs, ou parce que la quantité est diminuée ou augmentée d'une façon superflue au delà des limites ordinaires, ou parce que l'action se propage hors du lieu naturel, etc. »

(1) 174 *bb*.

(2) II. 1 *ab*.

(3) II. 218 *bb*.

« bien eu raison, celui qui a dit : La médecine est la science que « l'on ne sait pas. Mais bienheureux le médecin à qui Dieu « donne la science et l'intelligence, car il devient l'allié de la Na- « ture » (1).

Il avait en science la même modestie qu'il recommande et dont il usa, sans doute, comme praticien. Que le médecin ne s'impose pas, ne soit pas importun et exigeant dans ses rapports avec ses clients; s'il est invité, qu'il ne réclame pas la place d'honneur, bien qu'elle soit habituellement accordée au prêtre et au médecin; qu'il ne soit pas difficile; qu'il n'oublie pas dans les plaisirs de la table le malade au foyer duquel il est reçu.

Mais cet effacement du médecin dans le monde et de l'homme devant son œuvre ne portait nullement atteinte à la dignité médicale et n'empêchait pas Arnaud de lutter selon sa conscience pour le privilège médical contre les empiriques et les ignorants (2).

Il avait au contraire une bien haute opinion du médecin, une conception bien profonde de son rôle, quand il écrivit ces mots : « *Ceux qui voudront être de bons et d'utiles médecins doivent* « *planter dans leur âme, un noble désir* » (3).

(1) II. 284 *bb*.

(2) « Aussi nous recommandons à tous de ne pas donner un médicament à quelqu'un, à moins que cette personne ne soit médecin, ou que ce ne soit sur le conseil d'un médecin instruit; car les plus graves dangers et souvent irrémédiables peuvent en résulter. » II. 283 *ac*.

(3) 174 *ba*. Aphorisme II.

CHAPITRE ONZIÈME

CONCLUSION

CONCLUSION

L'œuvre de synthèse et de fusion que tous recherchaient avant Arnaud de Villeneuve, qui devait être le résultat et le couronnement de la période trouble du moyen âge, soutiendrons-nous que notre auteur l'accomplit ? Non, pas plus que Pierre d'Apono, pas plus que Lanfranc, ni tant d'autres après eux. Un homme n'est pas concialiateur entre deux doctrines qui ont mis des siècles à se former, entre deux courants, dont les sources sont si diverses et si lointaines. Il faut du temps pour cela et bien des oscillations encore.

Quel qu'ait été l'effort d'Arnaud de Villeneuve, l'exposé de ses doctrines permet de juger quelle somme de travail il y consacra ; son œuvre n'a pas les caractères d'unité et d'harmonie qui sont le propre d'un ouvrage pensé dans son ensemble et réalisé avec méthode. On y sent encore et la hâte d'un temps arraché à l'étude, à la pratique ou à l'enseignement et l'influence encore trop intense, accentuée d'autorités et de doctrines acceptées comme indiscutables. Enfin, l'élément nouveau, le germe qu'apportaient les Arabes, mais voilé sous combien d'écorces, l'observation de la nature, l'expérimentation réfléchie et méthodique, le respect du fait plus que de la doctrine, cet élément nouveau, Arnaud de Villeneuve le négligea quelquefois, ne le considéra pas avec la vision claire et intuitive de tout ce qu'il devait être dans l'avenir. Ces réserves faites qui expliquent comment ne furent pas plus grande encore l'action et plus féconde l'œuvre de notre auteur, nous

nous empressons de rappeler les éloges que nous n'avons pas cessé au cours de cette étude, d'accorder à son élévation morale, à la précision de ses conceptions. Nul médecin, avant lui, nul de son temps et, longtemps après lui, nul médecin n'a employé tant de méthode pour observer une maladie, tant de conscience et de soin dans la recherche des antécédents, tant de délicatesse dans le diagnostic; et s'il se laissa trop souvent emporter aux opinions courantes et d'ailleurs difficilement discutables d'une physiologie fantaisiste, du moins fut-il un des plus érudits propagateurs des préceptes d'hygiène contre la tourbe des chercheurs d'une panacée à tous les maux, tandis que d'autre part la richesse et la variété de ses formules en font en thérapeutique un maître qui resta longtemps indiscuté et l'un des pères de la médecine chimique.

Quel que soit d'ailleurs le point de vue auquel on puisse se placer pour le juger, et la rigueur que l'on y mette, il est un fait contre lequel ne prévaudront jamais les critiques les plus sévères : trois siècles ont vécu avec le respect d'Arnaud de Villeneuve ; médecine, chimie et physique ont conservé et perpétué la mémoire de son nom qui figure dans des milliers d'ouvrages, peut-être, dont beaucoup suscités par son influence. Arnaud a partagé cette gloire avec plusieurs autres dont la philosophie, les sciences et les lettres se sont longtemps réclamées, avec Albert le Grand, et Roger Bacon avant lui, avec Paracelse et van Helmont plus tard. Notre siècle, analyste et grand démolisseur, s'est efforcé d'enlever à tous ces noms l'auréole dont le temps les avait entourés. Je ne crois pas que, jusqu'à ce jour, le même effort ait été fait contre Arnaud de Villeneuve dont la gloire était sans doute moins offusquante; mais le fût-il, il resterait aussi stérile que ceux qui se sont attaqués à ces personnalités représentatives d'une idée ou d'une époque, aussi insignifiants qu'eux devant la foule des intelligences qui n'ont vécu que de l'œuvre de ces hommes, qui se sont

formés à leur enseignement, ont transmis leur parole, multiplié leur action, attestant par cela même l'originale puissance de leur pensée et la juste gloire de noms désormais consacrés pour l'avenir.

CHAPITRE DOUZIÈME

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

A. — OEUVRES DITES COMPLÈTES.

1° Sous le titre :

Hæc sunt opera Arnaldi de Villanova
Quæ in hoc volumine continentur.

1 v. in-f° goth. à 2 col. de XV ff. non numérotés (titre, préface et tables) et de 398 ff. numérotés en chiffres arabes.

F° I v°. Préface de l'éditeur *Thomas Murchius.*

F° 397 v°. Explicit, avec la date de l'impression et le nom de l'imprimeur : Lyon, 14 des kal. de décembre 1504, chez François Fradin.

C'est l'édition princeps. On peut la trouver :

Bibl. Nat. Réserve T. 24/7.
Bibl. de l'Ecole de médecine, sous le n° 116.

2° Rééditions : Venise, 1505, in-f°.

Lyon et Paris, 1509, in-f°, chez Fradin (réédit. de *M. de Capella).*

Venise, 1514, in-f°.

Bâle, 1515, 2 v. in-f°, avec des notes de *Jérôme Tarnellus de Montbéliard.*

Lyon, 1520, in-f°, éd. de *Symphorien Champier.*

— 1532, in-f°, chez Guill. Hugon et Jacob Myt.

Bâle, 1560 et 1565, in-8°.

— 1585, in-f°, apud Pernea per *C. Waldkirch.*

Bibl. Nat. T. 24/10.)

3° Sous le titre :

Arnaldi Villanovani summi philosophi et medici excellentissimi praxis medica.

1 v. in-f° à 2 col. de II. 245 + 314, IX pp.

Lugduni apud Anton. Tardif, 1586.

Il s'y trouve joint :

Arnaldi Villanovani summi..., etc... Tractatus varii exoterici ac chymici.

1 v. in-f° à 2 col. II. 47.

Lugduni ap. Ioann. Stratuim.

C'est la dernière édition des *Opera omnia* d'Arnaud.

B. — TRAITÉS ISOLÉMENT IMPRIMÉS.

a. *Regimen sanitatis* (texte latin.)

1° Sous le titre :

Incipit regimen sanitatis Salernitanum à M° Arnaldo de Villanova Cathelano, noviter correctum et emendatum per egregissimos doctores Montispessulani regentes, anno M.CCCC octingesimo.

1 vol. in-4° goth. de 78 ff. non numérotés à 33 et 34 lignes par page. — Explicit f° LXXVIII v°.

C'est la plus ancienne édition; mais elle ne saurait être antérieure à cette date (1480), qui est celle de la revision faite par la Faculté de médecine de Montpellier.

2° Rééditions :

1. Même titre. S. L. S. A., in-4° goth., 96 ff. non chiffrés. 29 l. par p.
2. — — — 27 —
3. — — — 29 —

Cette dernière édition porte la mention : *noviter impressa*, qui la différencie de la deuxième.

4. Regimen sanitatis cum expositione magistri Arnaldi de Villanova Catheliani. Venet., per Bernard de Vitalibus. 1 v. in-4°, 1480. (*Date sans doute inexacte, car B. de Vitalibus n'a exercé que plus tard.*)

5. Même titre : *Ad finem*. Impress. Louanii in domo Johanis de Westfalia. 1 v. in-4° goth. S. A., 134 ff. à 29 et 30 l. par p. 6. Même titre. Pise, 1484, in-4° goth.

7. Même titre. Imprimé en caractères romains. 1 v. in-4° de 33 ff. à 24 lignes par ff.
Dans une édition suivante, on y a joint le traité *De epidemia*.

8. Regimen sanitatis cu(m) expositione magistri Arnaldi de Villanova Cathellano. Noviter impressus. S. L. S. A. 1 v. in-4° en caract. romains; le titre seul, sur 4 lignes, est en gothique. Gravure sur le titre. 82 ff. *a* à *t* par 4 et 5 par 3.

9. Même titre. Impressus Bisuntii, anno dm. 1847. 1 v. in-4°, 88 ff. de 33 et 34 l

10. Même titre. Argentorati, 1491. In-4° goth. de 80 ff. de 34 l. par p.

11. Regimen sanitatis Salerni. *Ad finem*. Explicit regimen sanitatis compositum seu ordinatum a magistro Arnaldo de Villanova Cathalano omnium medic[orum] viventiu(m). Gemma impressum Parisii per magistrum Andrea Bocard xv kal. Decembris. Anno Domini 1493. 1 v. in-4° goth. de 58 ff. non ch. sign. A à I, par 8 et 6.

12. Même titre. Impr. à Paris, par Félix Balligaut. Même date, 66 ff. de 41 l.

13. Même titre. Lpzg, 1493. In-4°.

14. Même titre. Paris, chez Michel le Noir, 1497. In-4°.
(Bibl. Nat. Te[lo] 4.)

15. Regimen sanitatis magnini mediolanensis medici famosissimi attrebatensi episcopo directum. Insuper opusculum de fleubotomia editum a perspicacis ingenii viro magistro Reginaldo de Villanova... par Iehan Petit.
Ad finem. Impress. Parisiis per Gaspardum Philippum expensis I. Petit, anno sal. hum. 1506 (5 kal Julii).
1 v. in-4° goth. de 128 ff. + 2 non chiffrés, à 48 lignes.
(Le traité *De fleubotomia* commence f° 86 v°, et le nom de l'auteur y est correctement imprimé : *secundum Arnaldum de Villa nova).*
(Bibl. Ecole de médecine, 6306.)

16. Regimen sanitatis... *ad finem.* Explicit regimen sanitatis compositum seu ordinatum a magistro Arnaldo de novavilla Cathalano omnium medicorum viventium gemma. In-4° goth. 3 A. S. L. de 44 ff. chiffrés à 35 lignes.
Nous le citons en dernier lieu, la date en étant inconnue ; l'impression semble néanmoins devoir le faire classer de 1493 à 1497.

b. *Traités variés en latin.*

1. **Schola salernitana sive de conservanda valetudine** præcepta metrices auct. Jo de Mediolano cum Arnoldi Villanovani exegesi in singula capitula ex recensione Zach. Sylvii.
1 v. in-12. Roterod. ap. Leers, 1649.
Rééd. à Rotterdam, 1657 ; à La Haye, 1685 ; à Regensb., 1711.

2. **De arte cognoscendi venena** cum quis timet sibi ea ministrari. 1 v. in-4° de 16 ff. à 30 l. S. L. S. A. (Mantoue 1473).
Rééd. à Milan, chez Christ. Valdarfer, in 4°, 1475 et à Padoue, 1487, in-4°.

3. **Practica medicinæ** a capite usque ad plantam pedis cum capit. generali de urinis et tractatu de omnibus febribus, peste empiala et liparia.
1 v. in-f° goth. à 2 cols de 69 ll. Initiales en couleurs. Venet., ap. Otinus Papiensis de Luna, 1487.
Rééd. 1 v. in-f° goth., 76 ll. Venet. per Bapt. de Tortis, 1494.

4. **Speculum medicinalium introductionum.**
1 vol. in-4° S. A. goth., impr. à Lpzg, par Martin Millerstadt.

5. **Tractatus parabolarum** (*alchimiques*).
Seville, 1514, avec comment. de Didacus Alvarez Chauca.

6. **De phlebotomia.**
Paris, 1506, in-8° goth., chez Jean Petit.
Lyon, 1517, in-4°.

7. **De aquæ vitæ simplici et composito.**
Hain en cite une édition in-4° imprimée au XVe siècle.

8. **Tractatus regales medicinæ.**
Lpzg, in-4°, 1511.

9. **De Febribus** (IVe livre du *De parte operativa*).
Venise, 1576, 1 v. in-f°.

10. **Simplicia** (Aggregator practicus de simplicibus).
Venise, 1520, in-4

11. **Incipit tractatus de virtutibus herbarum.**
1 v. in-4° per Simonem Papiensem. Venet, 1499.

12. **De vinis.**
Hain indique deux éditions du xve siècle. Réédité à Lyon, 1517.

13. **De conferentibus et nocentibus.**
Lpzg, in-4° 1511. Réédité à Bâle, en 1560 et 1565, in-8°.

c. *Traités en français.*

1. **S'ensuit le trésor des poures** qui parle des maladies qui peuvent venir au corps humain selon maistre Arnout de Villenove et maistre Girard de Solo, dot. méd. Montpellier.
1 v. pet. in-4° goth. de 7 + 175 ff. chiffres. S. L. S. A.

Rééd : *Vignette sur le titre, avec cette note* : Imprimé à Paris. On le vend à Paris, en la rue neuve Notre-Dame, à l'enseigne de l'Écu de France et *ad finem* : Et fut achevé le XVIIe jour de septembre 1507, imprimé à Paris par Jean Jehannot, libraire-éditeur, 6 134 ff. numérotés.
(Ecole de Médecine de Paris, n° 33478.)
Lyon, chez Cl. Nourry, 1518, in-8° goth., 3 99 ff.
Rouen, chez Et. Dasne, 1529, » 8 128 ff.
Paris, chez Périer, 1618, in-8°.
Trad. en espagnol. Séville, 1543, in-f°. Libro de medicina clamado Tesauro de los pobres.

2. **Le sentier des sentiers.** Trad. française du sieur Gaucher ; à Paris, chez Périer, 1624, 30 p. et 3 ff.
Une autre traduction a été publiée en 1890, par Albert Poisson, dans son recueil : *Cinq traités d'alchimie.* Paris, Chacornac, éditeur.

3. **Le régime très utile et très profitable pour conserver et garder la santé du corps humain.**
S. L. S. A. 1 v. in-4° goth., 37 ff. à 30 l. (fin du XVe siècle).
Rééd. Rouen, chez Robinet Mace, S. A., in-4° goth., 37 ff. Lyon 1503, in-4° goth.

4. **Regimen sanitatis (en françoys)** souverain remède contre l'épidymie traicté pour cognoistre les urines, remèdes très utiles contre la grosse vérolle.
1 v. pet. in-4°. goth. Lyon, Claude Nourri, l'an 1514.
id. Paris, Alain Lotrian et D. Janot (1532).

5. **Retardement de la mort par bon régime** ou conservation de santé. Trad. par Geoffroy le Tellier, advocat.
1 v. in-8° de 32 ff. Paris, Martin le jeune, 1651.
id. Rennes, Loyselet, 1627.

6. **Le règlement ou régime de la santé,** traduit du latin de l'Escholle de Salerne, par Jean Bertoul, advocat.
1 v. in-8°. Douay, P. Auroy, 1615.
» Paris, Delacoste, 1637, avec commentaires de Michel le Long, Provinois.
» Autun, Bl. Simonet, 1664, in-12, 32 p.

d. *Traités en allemand.*

Hienach volget ein loblich tractat eines furne / men doctores der arzney mit namen Arnoldi / de nova villa... von bereyt. / und brauchung der wein... *ad finem* : gedruckt und vollendet von J. Baember zu Augsbourg.. anno dñi mcccclxxxij.
1 v. in-f° de 21 ff.
Rééd. Ulm. chez Hans Zenier, in-4° 1506.
Strassb. chez Heifuss in-4°, 20 ff. grav. s. bois, 1506.
Cette édit. porte le nom du traducteur W. von Hirnkoffen,

Herliche medicische Tractat von Cur d. Podagrams. Item von Holz des Lebens. Vom Goldöl. Antimonii ol. u Wein. Von Perlen, Corallen... durch. Heinr. Wolff in truck verfartiget.
Straub, chez Bern. Jobin 1576, in-4°, 124 ff.

Chymische Schrifften durch Joh. Hoppodamum a. d. Lateinischen übersetzet.
Frankf. 1683, 1 v. in-8, 8 ff. et 350 p.
Tractatus chemicus. S L. 1611. 1 v. in-12 de 29 ff.

e. *Traités en espagnol.*

Regimento de Sanitad en que se contiene en que manjera. Conviene usar del comer y bever y del exercicio.
Séville 1526, in-f°.

Tesauro de les pobres. *cf.* p. 186

f. *Traités en italien.*

Trattato del conservar la gioventu (C. P. Villingano Med. editore). Venise, 1550, in-8.

Nazari. Della tramutatione metallica. *A traduit en italien le Rosarius*, (p. 169 de cet ouvrage).

g. *Traités en anglais.*

Jonas Drummond. The Defense of age and recovery of youth of Arnald de Villanova..

Elie Ashmole. Novum lumen (*trad. anglaise.*)

C. — Recueils contenant un ou plusieurs traités d'Arnaud de Villeneuve.

Mangeti. Bibliothecæ chemicæ curiosæ. Lib. II. Sect. III Subs. IV (T. I, p. 662-704.

Thesaurus. Novum lumen. Perfectum magisterium, sive gaudium (Flos florum). Epistola super alchymia. Practica. Speculum alchimiæ. Carmen. Quæstiones tam esssentiales.. ad Bonifacium octavum. Semita semitæ. Testamentum. Testamentum novum.

Theatrum chemicum.

T. III. Lumen luminum. Flos florum. Practica.

T. IV. (Vita Arnaldi, p. 514). Speculum alchymiæ Carmen. Quæstiones tam essentiales... ad Bonifacium octavum.

Nathan Albineus, Bibliotheca chemica contracta Genevæ. A. et S. de Tournes, 1653, 1 v. in-16.

Novum lumen chemicum. Testamentum (*en vers*).

Misaldus Ant. Monluc. Opuscula. 2 part. en 1 vol. Paris, 1607.

Contient à la fin : Arnaldi de Villanova : consilium ad regem Aragonum.

Turba philosophorum. Basileæ. ap. P. Perna, 1572. 2 v. in-16 de 672 et 568 p. (ed. pr. 1533, in-4°, rééd en 1593 et 1610).

T. I. (p. 468-479). Tractatulus Arnaldi de Villanova papæ Benedicto undecimo transmissus (Semita-semitæ).

T. II. (p. 419-496). Rosarius philosophorum.

(p. 497-512). Novum lumem.

(p. 513-531). Flos florum.

(p. 532-537). Epistola ad regem Neapolitanum.

Turba philosophorum oder der Guldene Kunst... Verschiedene Schriften... durch Ph. Morgenstern. verl. von 7 P. Krauss.

Wienn, 1750, 1 v. in-16 de 552 p.

P. 447-517. Rosarius. Neues Licht. Blume aller Blumen. Epistel uber die Alchymia an der Komg von Neapolis.

Vera alchimiæ artisq; metallicæ doctrina. 2 v. in-16. Basil. 1561 (et 1572), publiés par G. Gratarolus.

De sanguine humano. II. p. 485-489.

Practica. Flos florum. II. p. 209-241.

De alchimia opuscula complura veterum philosophorum. S. L. S. A. 1 v. in-4 de 4 + 168 ff. (Frcf. a M.)

(F° 69 r°. 74 v°) Semita-semitæ.

Compendium alchimiæ Joannis Garlandi Ang. 1 v. in-16. Bâle 1571. 121 p. et 3 ff. (ed. pr. 1560).

(P. 23-35.) Arnaldi de Villanova philosophi celeberrimi in commentarios Hortulani expositio. — *Ouvrage apocryphe : L'Hortolain vivait en 1358, et Arnaud n'a pu être son commentateur.*

Recueil de Lyon, 1517, in-4°.

(F° 91). De accidentibus senectutis. *Apocryphe cf. mss.*

Recueil de Strasbourg, 1659, in-8.

Practica alchimiæ.

Anatomia Mundini. Lyon in-f°, 1528 (et 1531).

Annotationes Arnaldi... in anatomiam Mundini. *Apocryphe. Mundinus est bien postérieur à Arnaud.*

Pretiosa margarita novella de thesauro per Janum Lacinium. 1 v. in-16 de 23 ff. non numérotés, 202 ff. et 12 ff. de tables. Venetiis. ap. Aldos 1546.

(F° 136-159). *Sept chapitres résument le* Rosarius.

Catalogus testimon. veritatis publié par Francowitz.

(P. 356-376.) Collocutio Friderici regis Siciliæ et magistri Arnaldi de Villanova.

D. — MANUSCRITS

Paris. — Bibliothèque Nationale

a. *Fonds Français*

68. Elucidarium.
630. F° 42-43. De arte cognoscendi venena. xve s.
1089. F° 44. La glorieuse Marguerite, trad. de J. Cesarius Condomois, xvie s.
1330. F° 22-36. Du 7e livre du petit rosart de maistre Arnaud de Villeneuve, xvie s.
2011. Rosarius.
2012. F° 89. *Trad. fr. de l'*Epistola super alchimia, *sous le titre :* L'Epistre... xviie s.
4141. (Nouv. acq. fr.) f° 1 à 25 r°. Rosarius alkimicus Montispessulani, *mss provençal du premier tiers du* xive s.

b. *Fonds Latin*

3528. F° 96. Thesaurus pauperum, xve s.
4147. Modus vivendi.
6749. B. 5° Thesaurus secretus operationum naturalium. 6° Rosa novella. 7° Liber deflorationis.
6910. A. Areolæ sive tractatus de simplicibus.
6948. Compositiones vinorum, xiv^e s.
6949. 1° De humido radicali. 3° Liber Avicennæ de viribus cordis.
6969. Speculum. — De dosibus theriacalibus.
6971. De phlebotomia. De intentione medicorum. De conjunctionum mari et feminæ impedientibus. De improbatione maleficorum. De physicis ligaturis. De dosibus theriacalibus. De venenis, medicationum parabolæ, xv^e s.
6972. De urinis. — De aere, de aquis, de vinis. xv^e s.

6978. De regimine sanitatis, XIVe s.
6988. (A). 4° Tabula syruporum, 12° Curæ breves. XVe s.
6992. Tractatus de conferentibus et nocentibus.
7016 (A) De memoria, XVe s.
7058. De vinis. — Medicationum parabolæ. — Memoriale medicaminum morborum, XVe s.
7063. Areolæ, sive de simplicibus.
7131. Liber Avicennæ de viribus cordis.
7147. Perfectum magistrum. Parvum Rosarium (Flos florum). De la pierre philosophale selon le clerc maître A. de V. — Notes sur la lettre au roi de Naples. — Testamentum. XVIe s.
7149. Rosarius. Testamentum.
7161. Rainaldi de Villanova epistola ad summum pontificem de lapide philosophico. Artis divisio. — XVe s.
7162. Opus magisterii. Thesaurus secretus. De origine metallorum. XVe s.
7292. Abbreviato libri prognosticorum.
7337. 2° Compendium astrologiæ. 18° De improbatione maleficorum. 19° De physicis ligaturis 20° Sigilla.
7349. 10° Liber experimentorum. 11° (f° 127) Sigilla.
7419. Compendium astrologiæ.
7817. 4° De vita Philosophorum. 5° De vinis. 6° De aquis medicinalibus (anno 1469).
9328. De conservatione sanitatis.
11202. Epistola super alchimia. — Cathena aurea. Rosarius.
12969. F° 30. Elucidarius seu Practica alchimiæ. F° 35. La théorique et pratique de maître. A. d. Villeneuve.
12993. F° 34. Spekulum.
14068. F° 110. Astrologia.
14732. Speculum. — De conservatione sanitatis.
14797. Liber quæstionum.
15033. F° 200-241. De cymbalis Ecclesiæ. F° 241. Actes concernant Arnaud. XIVe s.

15107. F° 170. Aphorismi de memoria.
16089. De physicis ligaturis.
17534. F° 103. Actes du jugement d'Arnaud.
17847. F° 45-106 (dernier). De diversis intentionibus. — De humido radicali. — De considerationibus operum medicinæ. — Medicationum parabolæ. — Aphorismi. — De amore heroïco. — De improbatione maleficorum.

c. *Fonds allemand.*

7173. Rosarius. — Spekulum alchimiæ.

d. *Fonds hébreu.*

1061. Phenim bomischpat. Faces de l'astrologie. Trad. hébraïque du *De Astrologia*, par R. Salomon Abigdor, xve s.
1054. Traité *sur les Médicaments*, traduit par R. Abraham Abigdor (1381).
1128. f° 95. Trad. du *Regimen sanitatis ad regem Aragonum.* — F° 108, Trad. du *Liber de vinis.* F° 119. Trad. du traité *Sur les Médicaments,* par R. Abr. Abigdor.
1176. F° 11. Trad. du *Regimen sanitatis ad regem Aragonum.*

Bibliothèque de l'Arsenal.

2515. (IIe traité). La vertu de l'or potable d'Arnaud de Villeneuve, composé vers l'an 1340 (*sic*), mss du xviiie s.
2872. (P. 427 à 448). ...Ci commence le Rosaire de maistre A.-d.-V. sur la fleur d'alkemie, c'est à savoir sur la grant pierre des philosophes, xive s.
3029. (IVe traité). Lettre d'Arnaud au roi de Naples et deux pages extraites du *Gloria mundi.*

BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE

TOURS. — 797. De conservatione sanitatis ad regem Aragonum.

LAON. — 474. Liber avicennæ de viribus cordis.

SAINT-OMER. — 292. Alphabetum catholicorum ad inclytum regem Aragoniæ.

BORDEAUX. — 118. De vinis.

CARPENTRAS. — 313. Tratta de geometrio prattico. Trad. en languedocien, par B. Boisset, 1405.

AIX (Archives). — Livre des termes, traité de l'arpentage et de la plantation des terres, composé sur l'ordre du roi Robert.
(Bibl.) 8485. Trata de geometrio practico o la sciença de troubar la profondour de l'ago... Trad. par B. Boisset (?) 1405.

MONTPELLIER. (Ecole de médecine.) — 877. Remedia contra maleficia de physicis ligaturis.
318. De coitu.
448. Precepta de arte chimiæ.
490. Liber experimentorum.

BIBLIOTHÈQUES DE L'ETRANGER.

METZ. — 173. Allocutio Arnaldi. De confortatione visus. Antidotarium. De conferentibus et nocentibus. Commentarium super canonem vita brevis. De esu carnium.
178. De conservatione sanitatis ad regem Aragonum.
281. Astrologia.

BRESLAU. — Tractatus regales medecinæ.
Quæstio determinata de genere febrium.

MUNCHEN. — 77. De sterilitate. Signa leprosorum. De epilepsia.
125. Astrologia.
205. De conceptione. De simplicibus.
257. De venenis. Antidotarium. De aquis medicinalibus.
363. Liber Avicennæ de viribus cordis.
411. De dosibus theriacalibus.
456. Astrologia. De conferentibus et nocentibus. Conservatio sanitatis ad regem Aragonum. Regimen podagræ. De amore heroïco. De arte cognoscendi venena.
457. Rosarius.
570. Conservatio sanitatis ad regem Aragonum.
676. Conservatio ad regem Aragonum.
2848. Practica summaria Rosarius. Epistola super alchimiam
3074. De parte operativa.
3520. Liber aphorismorum.
4634. De quercu.
5613. *Id.*
5905. *Id.*
7660. *Id.*

WIEN. — 545. De cymbalis Ecclesiæ.
1030. Expositio visionum (*latin*).
3510. Rosarius.
4761. Conservatio sanitatis ad regem Aragonum.
4751. De lapide philosophorum.
4259. De esu carnium.
5230. Rosarius. Recepta de arte chimiæ (De vera compositione lapidis philosophici).
5509. Rosarius. De lapide philosophico. Lettre d'Arnaud.
5488. Cautelæ medicorum.

9530. De quercu.
11.200. Regimen sive consilium quartanæ.
11.267. Expositio visionum (*allemand*). Sigilla.
11.405. Clavis scientiæ majoris (*Artephius?*)

Basel. — 23. De considerationibus operum medicinæ.

Oxford. — Collège Caïus. De regimine sanitatis ad reg. Aragonum.
Collège Merton. 230. De modo præparandi cibos.
Collège St-J.-Bapt. 172. Expositio visionum.
197. Signa leprosorum.
Collège corpus Christi. 135. De origine metallorum.
177. De conservatione corporis humani (*trad. d'Albenzohar*).
Nouv. Collège 294. De dosibus theriacalibus. Rosarius Novum lumen. Epistola super alchimiam. De lapide philosophico.

On trouve aussi les renseignements suivants dans les catalogues de la bibliothèque cottonienne *et dans le recueil intitulé :* Catalogue d'Angleterre et d'Irlande.

Cat. bibl. cot. Opus Arnaldi Villanovani de generibus abusionum veritatis et de pseudoministris antichristi.
Philosophia catholica adnihilandi artem et versutiones antichristi.
Cat. Angl. et Ir. T. I., partie 1, n° 1720. De solutione dubiorum. T. II, partie 1, n° 7677. Medicina hermetis.

Rome. Vatican. — 3824. Speculatio adventus antichristi (*se trouve aussi chez les Carmes de Rome.*)
— Apologia de versutiis.
— Responsiones ad argumenta et oppositiones.

ROME. De prudentia.
— Allocutio super significatione nominis tetragrammaton tam in lingua hebrea quam latina et super declarationes mysterii trinitatis (comp. en 1292).
— Dialogus de elementis catholicæ fidei.
— Eulogium de notitia virorum et pseudo-apostolorum.
— Tres denuntiationes gerundesium (1316).
— Confessio A. Herdensis de spurcitiis (1).
— Prima denunciatio facta massiliæ (1303-1304).
— Gladius veritatis adversus Thomistas.
— Carpinatio theologi deviantis (2).
— Tractatus qui incipit : Reverendissime...
— Protestatio facta Perusii coram domino camerario.
— Epistola I.
— id. II.
— id. III.
— id. IV.
— Antidotum contra venenum infusum per fratrem Martinum de Athera predicatorem...
— Ultima pæsentatio facta Burdigalæ coram summo pontifice domine Clemente V.

4797. Recepta electuarii mirabilis (trad. provençale).
5732. Alphabetum catholicorum...
4750. Expositio super Apocalypsi, f° 1.143.

Nous devons ajouter à cette liste, forcément incomplète, les ouvrages dont le titre seul nous est parvenu — et qui, peut-être, existent manuscrits dans des bibliothèques particulières. — Tels sont les livres condamnés par l'inquisiteur de Tarragone dans sa sentence des ides de novembre 1316, et cités par N. Eymeric. (*Inquisitorium*, pars. II., quæst. 11 et 26.)

Apologia.

(1) Analysé p. 47 de l'*Essayo historico* du Dr Menendez Pelayo.
(2) Il s'agit de Geoffroi Vigouroux, théologien de Marseille.

Libellus.
Denunciatio.
Responsio (1).
De l'humilité et de la patience (en provençal).
De la fin du monde, id.
Instruction pour les béguines de Narbonne (en provençal.
De la charité, lettre à une prieure.
De l'aumône.
III pièces sans titre, dont l'une qui commence par : *Quan fuy en Avinio* a été imprimée (2).
Instruction pour les béguines
et aussi l'ouvrage cité par Germain (3) sous le titre : *De judiciis infirmitatum secundum motum planetorum*.

Nous n'avons pas cru devoir réunir ici la bibliographie des ouvrages et des articles consacrés à Arnaud de Villeneuve. Cela nous eût entraîné au delà des limites de ce travail ; mais nous ne pouvons clore une étude sur Arnaud sans rappeler les noms de Symphorien Champier, de Joseph de Haitze, d'Hauréau et du Dr Menendez Pelayo qui, au XVIIe, au XVIIIe et au XIXe siècle, ont consacré de sérieuses études, quoique d'inégale valeur, à la biographie de notre auteur.

(1) Ces quatre ouvrages sont peut-être les mêmes que ceux déjà cités dans le n° 3824 du *Vatican*.
(2) Dr M. Pelayo. *Essayo*, appendix, p. 150.
(3) *La Médecine et les Sciences occultes à Montpellier*, p. 455.

TABLE DES MATIÈRES

		pages
CHAPITRE I.	— La médecine au XIIIe siècle	3
CHAPITRE II.	— Biographie	14
CHAPITRE III.	— Résumé des « *Opera Omnia* »	45
CHAPITRE IV.	— Cosmologie	73
CHAPITRE V.	— Anatomie. Physiologie	85
CHAPITRE VI.	— Pathologie	99
CHAPITRE VII.	— Thérapeutique	117
CHAPITRE VIII.	— Chirurgie. Médecine opératoire	133
CHAPITRE IX.	— Sciences hermétiques. Philosophie. Religion	141
CHAPITRE X.	— L'homme. Le Praticien	161
CHAPITRE XI.	— Conclusion	169
CHAPITRE XII.	— Bibliographie	175

Paris. — Imprimerie professionnelle, 17, faubourg Montmartre.

25

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 21 JANVIER 1896

POUR CHAMUEL, 5, RUE DE SAVOIE

PARIS

R
144
A7L3

Lalande, Emmanuel
La vie et les oeuvres de
maître Arnaud de Villeneuve

Biological
& Medical

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY